LA RÉVOLUTION,

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

L'ORIGINE ET LA PROPAGATION DU MAL EN EUROPE,

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS.

PAR

MGR GAUME,

Protonotaire apostolique, vicaire général de Reims, de Montauban et d'Aquila, docteur en théologie, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Besançon, etc.

Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.
(*Galat.* VI, 8.)
Ce que l'homme aura semé, il le récoltera.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DEUXIÈME PARTIE.

PARIS
GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE CASSETTE, 4.

1856



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, rue Garancière.

AVANT-PROPOS.

La première partie de cet ouvrage présente le rapide tableau des destructions révolutionnaires.

« Mais, dit-on, si la Révolution a détruit des choses nobles et utiles, n'a-t-elle pas le mérite d'avoir supprimé une foule d'abus, et cette suppression ne balance-t-elle pas le mal qu'elle a fait? »

Nous ferons remarquer que l'examen de ces questions ne rentre pas nécessairement dans notre plan, et que nous pouvons nous dispenser d'y répondre. Qu'on veuille bien ne pas l'oublier : *nous envisageons la Révolution française comme un fait;* notre but est d'en montrer le principe générateur. Voici néanmoins quelques considérations générales qui peuvent aider à résoudre la difficulté.

1° L'histoire consciencieusement interrogée autorise à répondre que l'on a, sur beaucoup de points, exagéré les abus qui servirent de motif ou de prétexte à la Révolution; qu'on a souvent donné comme

un état de choses permanent ce qui n'était qu'un fait accidentel; et comme imputable à tous ou au plus grand nombre, ce dont quelques-uns seulement étaient responsables; que par un abus de mots familier aux passions, on a flétri du nom de servitude, de vexations et d'injustices ce qui, dans la réalité, n'était que l'obéissance légitime et l'exercice irréprochable du droit;

2° Que les abus réels, dont nous ne contestons ni le nombre, ni la gravité, pouvaient être abolis autrement que par la Révolution : la royauté elle-même allait au-devant des réformes, la noblesse les acceptait; le clergé s'y prêtait volontiers, et, pour rassurer tous les intérêts, offrait généreusement de combler le déficit des finances;

3° Que le vrai moyen de supprimer les abus, c'était précisément d'empêcher la Révolution, au lieu de la faire; d'en sortir, au lieu d'y entrer;

4° Que la Révolution, en détruisant les abus, n'a fait que détruire son propre ouvrage. Avant de devenir bourgeoise en 1789, la Révolution avait malheureusement commencé par être royale et nobiliaire. C'est elle qui, surtout depuis Richelieu, faisant oublier aux classes supérieures les lois éternelles de la justice et de l'équité, les avait poussées à confisquer à leur profit une partie des droits, des libertés, des priviléges légitimes des classes inférieures : ce qui con-

stituait, en général, les abus dont on demandait la réforme;

3° Que la Révolution n'a pas détruit les abus, mais les a seulement déplacés.

Ainsi, nous croyons que le despotisme des rois, de Louis XIV lui-même, ne fut jamais plus dur que celui des sept cents rois de la Convention, des triumvirs et du Directoire.

On conviendra que les insolences et les vexations de la noblesse ne furent pas plus odieuses que celles des proconsuls révolutionnaires : Carrier, Schneider, Bo, Fréron, Lequinio et leurs collègues.

Les redevances et les dîmes que le peuple payait au seigneur ecclésiastique ou laïque, étaient-elles beaucoup plus onéreuses que les réquisitions de toute nature, les emprunts forcés, les impôts progressifs, le maximum, toutes choses établies par la Révolution : sans parler des contributions toujours croissantes, que, depuis cette époque, le peuple paye au *seigneur État?*

Les confiscations de droits, de libertés et de priviléges commises par la noblesse et la royauté, peuvent-elles être comparées aux confiscations de la Révolution, qui anéantit d'un seul coup tous les droits, franchises et priviléges des corporations d'arts et métiers, des communes et des provinces; efface jusqu'au dernier vestige des droits acquis;

ébranle la propriété même, et, ne laissant debout que des individualités isolées et sans force, livre la France désarmée à un pouvoir omnipotent qui, un jour, s'appelle Robespierre?

Enfin, en matière d'injustices juridiques, où trouve-t-on les plus nombreuses et les plus criantes? Dans les annales des anciens parlements, ou dans les fastes du tribunal révolutionnaire?

L'objection que nous venons de rapporter n'est pas complète. Elle a une seconde partie qui est celle-ci : « Si la Révolution a causé de grands maux, n'a-t-elle pas produit de grands biens? » Nous l'examinerons dans les livraisons suivantes.

LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PÉRIODE DE RECONSTRUCTION RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

Pourquoi la Révolution invoque toujours l'antiquité païenne, quelquefois Voltaire et Rousseau, jamais Luther ni Arius. — Affinité entre la Révolution et l'antiquité classique. — Raison de cette affinité. — Marche de la Révolution dans son œuvre de reconstruction.

Dans son œuvre de destruction, nous avons vu la Révolution invoquer constamment l'antiquité classique, quelquefois Voltaire, plus souvent Rousseau; mais Luther, Calvin, Mahomet, Arius, jamais. D'où vient ce fait remarquable, et quelle en est la signification ?

Il est facile de répondre que l'antiquité grecque et romaine avait été longtemps et soigneusement

enseignée à la jeunesse révolutionnaire, ce qui n'avait eu lieu ni pour le luthéranisme, ni pour le calvinisme, ni pour le mahométisme, ni pour l'arianisme; qu'il était tout simple que cette jeunesse, parvenue au pouvoir, voulût réaliser dans les faits des doctrines admirées, et regardât, sinon comme un devoir, au moins comme un droit, de renverser de fond en comble un ordre religieux et social entièrement différent du type antique, devenu son rêve et son idole.

La réponse est bonne, sans doute, mais elle n'est pas suffisante. L'enthousiasme de la Révolution pour le paganisme a une cause plus profonde : elle est dans l'affinité intime qui fait graviter l'époque révolutionnaire vers l'époque païenne, aussi naturellement que la loi d'attraction fait graviter vers le pôle l'aiguille aimantée.

Qu'était-ce, en effet, que l'ancien paganisme, le paganisme classique de Sparte, d'Athènes et de Rome? C'était un état social fondé sur la volonté arbitraire de l'homme, et non sur la volonté de Dieu; c'était un ordre de choses dans lequel l'homme était dieu et roi tout ensemble. « Dans le paganisme, *tout* était dieu, excepté Dieu lui-même, » dit Bossuet, qui le dit d'après saint Augustin, qui le dit d'après l'histoire. Or, en dernière analyse, ce *tout* se réduisait à l'homme, ou plutôt au démon,

dont l'homme était la dupe et l'esclave. Des milliers de dieux qu'il s'était forgés, l'homme n'en adorait sérieusement qu'un seul : c'était lui, lui homme déchu, lui orgueil et volupté. En un mot, religion et société, l'homme païen avait tout fait à son image et à son profit, après avoir brisé le joug des lois divines, religieuses et sociales.

Que fut la Révolution? « Une Révolution proprement dite, disait du haut de la tribune le président Vernier, c'est le combat de la *Raison contre les préjugés, de l'enthousiasme sacré de la liberté contre le fanatisme, la tyrannie, la superstition : telle est la Révolution que nous allons jurer de maintenir* [1]. » D'autant plus précieuse que la source d'où elle émane est moins suspecte, cette définition est un trait de lumière. Elle dit clairement que dans son essence la Révolution est le renversement de l'ordre religieux et social existant, la fondation d'un ordre nouveau sur la souveraineté absolue de l'homme : en d'autres termes, que *la Révolution est l'apothéose de l'homme*. Tel est son principe générateur, sa boussole, le dernier mot de ses discours et de ses actes, qui autrement restent à l'état d'impénétrables mystères.

Avec cette donnée, on comprend à merveille :

[1] Disc. de Vernier, présid. du Conseil des Cinq-Cents. *Monit.*, t. XXIX, p. 593.

1° pourquoi dans le choix de ses autorités et de ses modèles, la Révolution ne s'arrête ni à Luther, ni à Calvin, ni à Mahomet, ni même à Arius. Aucun de ces personnages n'avait complétement déifié l'homme. Tous courbaient encore sa tête sous le joug de quelques vérités révélées. Leur temps n'était pas l'époque de l'apothéose sociale de l'homme. Les invoquer et les prendre pour modèles, c'eût été, pour la Révolution, rétrograder.

On comprend : 2° pourquoi Voltaire et Rousseau, quoique invoqués plus souvent, restent néanmoins sur le second plan. De tous les modernes, ils sont les plus avancés dans la déification de l'homme ; néanmoins ils ne sont pas complets. S'ils sont les précurseurs immédiats de la *Vérité révolutionnaire*, ils ne sont pas cette vérité en personne. Pour une raison ou pour une autre, ils ne proclament pas sans réticence la souveraineté absolue de l'homme dans l'ordre religieux et dans l'ordre social. Leur temps n'était pas l'époque de l'apothéose publique de l'homme et de son règne incontesté.

On comprend : 3° pourquoi la Révolution, franchissant dix-huit siècles, s'élance d'un seul bond au sein de l'antiquité païenne ; pourquoi elle s'y complaît, pourquoi les gloires du paganisme sont ses gloires, ses grands hommes les siens, ses vertus les siennes ; pourquoi, sur tous les tons, elle chante

les unes, et pourquoi, avec une opiniâtre fidélité, elle s'efforce d'imiter les autres. En effet, ordre religieux et social, langage, maximes, modèles, la Révolution trouve dans l'antiquité classique tout ce qu'elle peut désirer, et elle ne le trouve que là.

Ajoutons qu'elle l'y trouve dans les conditions les plus propres à flatter son orgueil. Aussi, la civilisation de Rome et d'Athènes est pour elle plus qu'un sujet de fierté : c'est entre ses mains une arme contre le christianisme. Éprise d'admiration pour les institutions, les vertus, les arts, la civilisation des anciens, qu'une éducation menteuse a fait miroiter devant ses yeux, la Révolution tient ce langage : « Du sein du polythéisme est sortie la civilisation la plus remarquable. Si une religion qu'on dit être fausse a pu produire une pratique aussi belle, un ensemble qui, après deux mille ans, fait l'admiration des chrétiens eux-mêmes, qu'est-ce donc qu'une religion ? Fausse ou vraie, ce n'est point d'elle que la société dérive. Tout bien, toute civilisation, tout ordre social ressort, en définitive, de l'homme ; le reste habite les nuages. Faire revivre cette magnifique antiquité, où l'*homme seul était le maître*, c'est mon devoir, c'est ma gloire, ce sera le but de tous mes efforts [1]. »

[1] C'est textuellement la pensée intime de la Révolution, exprimée, comme nous avons vu, par François de Neufchâteau.

Or, pour arriver à son apothéose, l'homme antique avait fait deux choses : séduit par le prince du mal, il avait *détruit* l'ordre religieux et social basé sur la volonté divine ; et sur ses ruines, il avait *édifié* un ordre religieux et social basé sur la volonté humaine. Pour l'observateur attentif, toute l'histoire du paganisme se résume en deux mots : *destruction* et *reconstruction*.

Eh bien, toute la Révolution se résume également en deux mots : *destruction* et *reconstruction*.

Nous l'avons vue, à peine éclose, attaquer avec un acharnement sans exemple toute autorité religieuse, toute autorité sociale, toute distinction, toute propriété, tout privilége, tout droit qu'elle n'avait pas établi.

Après avoir nivelé le sol et acquis, comme l'homme antique, le droit de dire, debout sur les ruines qu'il a faites : *moi seul je suis grand*, l'homme révolutionnaire va s'efforcer, toujours à l'instar de l'homme antique, de créer un ordre religieux et social dans lequel il sera tout, comme Dieu est tout dans le monde.

Regardons-le, d'abord, instituant sa religion. Comme l'homme antique proclamait Jupiter et la métempsycose, tout en se moquant dans la pratique du roi de l'Olympe et de la transmigration des âmes, l'homme révolutionnaire décrète, pour la forme, l'Être suprême et l'immortalité de l'âme :

mais dans le fond, le véritable Dieu qu'il adorera, ce sera lui, sa raison et ses sens. La première fête de sa religion résumera ces deux mots : ce sera la fête de la *Raison*, de la Raison rendue palpable dans une femme assise sur l'autel. L'*homme aux pieds de Vénus!* tel sera, par un juste châtiment de l'orgueil, le terme abject auquel, dans les deux époques de son apothéose sociale, l'homme viendra fatalement aboutir.

A cette première fête s'ajouteront, comme dans la belle antiquité, d'autres fêtes, destinées à glorifier l'homme dans les différents mystères de sa vie publique et de sa vie privée.

La Révolution reconnaîtra des vertus, mais des vertus *antiques*, des vertus qu'elle aura déclarées telles, vertus purement humaines, qu'elle se fera gloire de pratiquer sans les lumières de la foi et sans le secours de la grâce. Pour célébrer ces vertus, elle instituera des fêtes ; pour les honorer, elle fondera des récompenses. Elle aura ses héros et ses demi-dieux, qu'elle placera dans ses temples, à qui elle décernera les honneurs de l'apothéose et de l'immortalité. Ainsi avait fait l'homme de Sparte, de Rome et d'Athènes.

L'homme révolutionnaire instituera aussi sa royauté, en prenant pour modèle la royauté de l'homme antique, avec ses dénominations, ses

formes et ses rouages : royauté absolue, universelle, aux ordres et même aux caprices de laquelle il faudra se soumettre, corps et biens, sans mot dire, sous peine de mort.

Le règne souverain de l'homme entraînera, en religion comme en politique, un renouvellement général. Il y aura une ère nouvelle, un calendrier nouveau, une numération nouvelle, un langage nouveau, des noms nouveaux, des mœurs nouvelles et même un costume nouveau : tout cela rigoureusement calqué sur le modèle de l'homme antique.

Rien de tout cela ne pourra s'établir ou subsister, à moins que l'enseignement, s'emparant des âmes, ne vienne façonner les classes populaires et les jeunes générations au nouvel ordre de choses. Il y aura donc un enseignement public et un enseignement privé, l'un pour l'adulte, l'autre pour l'enfant : et tous les deux apprendront à l'homme qu'il est roi et au peuple qu'il est dieu.

Enfin, l'apothéose sociale de l'homme aboutira, en Europe, à la fin du dix-huitième siècle, comme elle aboutit dans l'antiquité, dix-huit siècles avant, à l'état religieux et social le plus humiliant et au despotisme le plus dur.

L'histoire va nous apprendre quelle est la valeur de ces analogies et la justesse de ces déductions.

CHAPITRE II.

L'HOMME ET SA RELIGION.

Trois phases dans la restauration religieuse entreprise par la Révolution. — Religion officielle de Chaumette et de Robespierre. — Religion des théophilanthropes. — Religion de Quintus Aucler et de son école. — Discours de Robespierre et de la Vicomteri . — Fête de la Raison.

Ainsi que nous l'avons vu, l'histoire de la Révolution se divise en deux périodes : la période de *destruction* et la période de *reconstruction*. Dans un premier travail nous avons suivi la Révolution depuis la proclamation des droits de l'homme, la démolition de la Bastille, l'abolition de la noblesse et la prise des Tuileries, jusqu'au meurtre de Louis XVI; depuis la nuit fameuse du 4 août, la suppression du clergé, les massacres de septembre, jusqu'au sac de Rome et à l'enlèvement du pape : et nous l'avons vue faisant partout, au nom des Grecs et des Romains, table rase de la religion et de la royauté. La période de destruction est désormais parcourue. Il nous reste à étudier la période de reconstruction et

à savoir sous quelle influence elle va s'accomplir, vers quel pôle elle va graviter.

Au christianisme qu'il a proscrit, à la royauté qu'il a abolie, l'homme se met en devoir de substituer sa religion et sa royauté. Où ira-t-il chercher le type de l'un et de l'autre?

Son organe officiel, la Convention, commence par déclarer hautement que le christianisme ne fournira aucun élément à sa religion; qu'il en est indigne; que la moindre parcelle de son dogme ou de sa morale souillerait son œuvre; que la source pure où il puisera, c'est la brillante religion de Rome et d'Athènes : cette religion sans mystères et sans miracles, prise dans la seule nature et dont l'homme est tout ensemble le fondateur, le pontife et le dieu.

« Je le demande en présence de *l'image de Brutus*, s'écrie Jacob Dupont, qui arma les braves Marseillais contre les rois et la royauté? Sont-ce les préjugés et l'*ignorance du quatorzième siècle?*..... Croyez-vous donc, citoyens législateurs, fonder et consolider la République avec des *autels* autres que ceux de la *Patrie* : la Nature et la Raison, voilà les dieux de l'homme; voilà mes dieux. Admirez la Nature, cultivez la Raison, et si vous voulez que le peuple soit heureux, hâtez-vous de propager ces principes...

» Il serait plaisant de préconiser une religion adaptée à une Constitution qui n'existe plus; préconiser une religion monarchique dans une république; une religion qui enseigne qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes!.. Le moment de la catastrophe est arrivé. *Tous les préjugés doivent tomber en même temps.* Il faut les anéantir, ou que nous en soyons écrasés. Il faut, du 10 août au 1er janvier 1793, parcourir avec hardiesse et courage l'*espace de plusieurs siècles*[1]. » Dix-huit siècles et même plus, comme nous le verrons bientôt.

« Fanatiques, n'espérez rien de nous, continue Robespierre, traçant le plan du nouveau culte, toutes les *fictions* disparaissent devant la vérité et toutes les *folies* tombent devant la *Raison*. Toutes les sectes doivent se confondre dans la religion *universelle de la Nature*.

» Prêtres ambitieux, n'attendez pas que nous travaillions à rétablir votre empire. Qu'y a-t-il de commun entre les prêtres et Dieu? Les prêtres sont à la morale ce que les charlatans sont à la médecine (vifs applaudissements). Combien le *dieu de la nature* est différent du Dieu des prêtres! Je ne connais rien de si ressemblant à l'athéisme que les religions qu'ils ont faites. Les prêtres ont créé Dieu à

[1] *Monit.* 16 déc. 1792.

leur image. Ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable. Le *véritable prêtre de l'Être suprême, c'est la Nature*; son temple, l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple [1]. »

Viennent ensuite comme modèle des fêtes de la nouvelle religion, *ces fêtes de la Grèce auxquelles on ne peut penser sans enthousiasme* [2].

L'antiquité qui fournit les fêtes fournira aussi la morale; celle du christianisme n'est que superstitions et absurdités.

« Citoyens, dit la Vicomterie, après *mille siècles* d'erreurs, de crimes et de calamités, après *mille siècles* d'une dépravation profonde et générale, je viens vous parler de morale et de vertu. De futiles orateurs, des fous, des charlatans de toute espèce, traînèrent trop longtemps après eux la foule des humains, leur donnèrent de leurs mains sacriléges des recettes barbares, des poisons pour des remèdes. Alors l'œuvre fatale du monde fut consommée...

» La morale ne fut jamais dans cet amas gothique et barbare de distinctions et de sophismes des Thomas, des Augustin et des Jérôme. Ces charlatans, jadis si révérés, ont indignement confondu toutes les notions du juste et de l'injuste. Ces *révérends fous*

[1] *Monit.* 8 mai 1794.
[2] *Id.*, id.

ont rempli, pendant *quinze cents ans*, l'Europe de leur démence.... Je chasse devant moi des fantômes bizarres et cruels; je mets à leur place les lois primitives : la *Raison*, l'*Humanité*, la *Nature*; voilà les divinités que j'adore, voilà les divinités qui consoleront la terre des maux que lui ont faits les tyrans et les prêtres...

» JE VOIS EN MORALE, DEPUIS SOCRATE JUSQU'A NOS JOURS, UN VIDE DE TROIS MILLE ANS.... La conséquence saute aux yeux : c'est à Socrate qu'il faut remonter pour ressaisir le fil de la nature [1]. »

La Convention demande avec enthousiasme l'impression de ce discours.

A la suite de Chaumette, de Robespierre, de la Vicomterie et de beaucoup d'autres, viennent Boissy d'Anglas et Lequinio, qui, développant les idées de leurs prédécesseurs, rédigent un code complet de religion, conforme au Code de la Grèce et de Rome. Nous donnerons plus loin l'analyse de ces curieux documents.

Cependant la religion officielle inventée, élaborée par ces nouveaux hiérophantes, avec sa morale naturelle, ses fêtes grecques et romaines, n'est que la *première* phase de la reconstruction religieuse entreprise par la Révolution. La religion des théophilanthropes marque la *seconde*. Cette religion, com-

[1] *Monit.* 20 vend. an III.

plétement rationaliste en dogmes, socratique en morale, romaine en fait de culte, est un second pas vers la restauration du polythéisme. On voit les théophilanthropes, fidèles imitateurs des anciens, *adorer le feu sacré*, offrir des sacrifices au Dieu suprême et des libations aux dieux inférieurs.

Enfin, arrive, avec la *Théicie*, la *troisième* phase ou le troisième pas vers la restauration complète et matérielle du polythéisme classique. Nous ferons connaître les ouvrages publiés très-sérieusement dans ce but et l'argumentation non moins sérieuse de leurs auteurs.

Nous verrons les nouveaux païens s'efforcer de faire prévaloir leurs doctrines, jusqu'au moment où la Providence donne un coup de balai, qui jette au vent comme autrefois les dieux, les temples et les pontifes.

Passons rapidement en revue ces trois phases de la reconstruction religieuse entreprise par la Révolution, inspirée, ici comme ailleurs, par les souvenirs classiques.

L'homme révolutionnaire s'étant déclaré dieu, il se décerne des fêtes : la première est la fête de la *Raison*. Pour l'instruction de la postérité, racontons une fois de plus cette fête dans laquelle, après dix-huit siècles de christianisme, on voit la chair de nouveau déifiée, replacée publiquement sur l'autel et recevant,

dans la personne d'une courtisane, l'encens et l'adoration de l'homme. Aussi bien, nul fait ne prouve mieux l'influence de la Renaissance et des études de collége sur la génération révolutionnaire.

Le 9 novembre 1793, la Commune de Paris avait décidé que les arrêtés révolutionnaires, concernant les apostasies des prêtres et l'apothéose de la Raison, seraient traduits en italien et envoyés au pape, *pour le guérir de ses erreurs*. La Convention avait, le même jour, infligé au christianisme les outrages sanglants dont nous avons parlé [1]. Enfin, la divinité de la Raison fut décrétée par le conseil municipal, et la fête de la déesse fixée au lendemain. Entre tous les échappés de collége qui avaient organisé l'épouvantable scandale, se distinguait *Anaxagoras* Chaumette, dont toute la fortune, comme il le dit lui-même, consistait en un buste en plâtre *de Brutus* [2].

[1] Voir la livraison précédente, ch. VIII.

[2] *Journal de Paris*, 27 déc. 93. — Il n'est pas inutile de savoir ce qu'était le grand prêtre de la déesse Raison, cet homme grossierement païen qui avait changé son nom de baptême en celui d'*Anaxagoras*, ce Chaumette, l'une des plus hideuses figures de la Révolution. Or, il nous apprend lui-même 1° qu'il avait été élevé par des prêtres; 2° que, quoique assez mauvais écolier, il avait puisé dans ses études une grande passion pour la belle antiquité; 3° que la liberté était son idole; 4° qu'il préparait son règne en battant en brèche l'ordre religieux et l'ordre social; 5° qu'il était

Le dimanche 10 novembre, les tambours, retentissant dans toutes les rues de Paris, appellent le peuple à la fête de la nouvelle divinité. Une foule immense encombre bientôt les abords de Notre-Dame : le bruyant cortége s'avance venant de

républicain avant la Révolution; 6° que le plus pur républicanisme était sa vie, et qu'il était prêt à en être le martyr.

Ces détails importants se trouvent dans la lettre suivante, écrite par Chaumette lui-même, et dont voici quelques extraits : « Ils font courir le bruit que je suis moine, que j'ai été procureur d'une communauté de moines... Je suis curieux de savoir dans quel couvent j'ai fait des vœux monastiques, dans quelle église j'ai dit la messe...

» Mon premier état a été celui de mousse, ou novice matelot. Il est vrai que c'est la persécution des prêtres et des moines *sous lesquels je faisais mes études* (au collége de Nevers) qui m'a forcé à ce parti, qui m'éloigna longtemps de mes foyers. Je parvins à être timonier. A mon retour, en 1784, j'étudiai la botanique à Moulins. L'année suivante, j'allai à Marseille, dans l'intention de m'embarquer pour l'Égypte, toujours guidé par ma *fureur* d'étudier la nature et les *monuments de l'antiquité*.

» Je ne pus m'embarquer. Je revins dans mon pays natal..... soupirant après la *liberté*, la *provoquant* dans différents articles des papiers qui s'imprimaient alors dans Avignon. Je *démasquais les prêtres, je résistais aux nobles* : voilà mes premiers crimes.

» Depuis 1790, je n'ai cessé de fréquenter les sociétés populaires, où j'ai l'orgueil de croire que j'ai été utile : voilà mes seconds crimes.

» Tout Paris sait mon histoire depuis la fameuse journée du 10 août. Je ne veux me battre que pour les principes du plus *pur républicanisme* : voilà mes troisièmes crimes. » *Monit.* 25 mai 1793.

l'hôtel de ville. Au-dessus de tous les modernes païens, ayant à leur tête le procureur de la commune de Paris, Chaumette, paraît la Déesse. C'est une danseuse de l'Opéra, mademoiselle Maillard. Elle est assise dans un fauteuil doré, garni de guirlandes de chêne et porté par quatre sans-culottes vêtus de rouge. Un bonnet rouge sur la tête, les cheveux épars sur les épaules, une tunique blanche recouverte à moitié par un manteau bleu céleste, composent son costume. De la main droite elle tient une pique au jet d'ébène; de la gauche, une branche de chêne; sous ses pieds elle foule un crucifix [1].

Devant la Déesse marche un groupe de jeunes *citoyennes* vêtues de blanc, ceintes de rubans tricolores et la tête couronnée de fleurs. Viennent ensuite les principaux acteurs de la fête et les députés de chaque section, coiffés du bonnet rouge. Le cor-

[1] « C'est dans les fêtes de la Raison, dit un témoin oculaire, la Harpe, que la déesse de la Raison était représentée par la première prostituée, que l'on payait pour jouer son rôle, et qu'on plaçait sur un char, avec un crucifix sous les pieds. C'est dans les fêtes de la Raison qu'un histrion monta dans la chaire de Saint-Roch, et, prenant Dieu à partie, à la face de ses autels, nia son existence, en vomissant mille imprécations furieuses. C'est dans les fêtes de la Raison que le buste de Marat était placé sur l'autel, et qu'on forçait ceux qu'on soupçonnait de fanatisme, c'est-à-dire de croire en Dieu, de fléchir le genou devant Marat. *Du fanatisme dans la langue révol.*, p. 51.

tége entre lentement dans Notre-Dame, dont le portail avait été dépouillé de ses statues chrétiennes.

Dans le sanctuaire, près de la grille du chœur, on voit une montagne au sommet de laquelle s'élève un temple d'une architecture *simple et majestueuse*.

Sur la façade de ce temple brillent ces mots : A LA PHILOSOPHIE.

Au-devant, est la statue de la Philosophie, entourée des bustes des *Sages anciens* et modernes qui ont le plus contribué par leurs ouvrages aux progrès de la *Raison* et à l'avénement *de la Révolution*.

Sur le versant de la montagne, on aperçoit un autel circulaire, avec des festons de feuilles de chêne : c'est l'autel de la Raison.

Au milieu brille une torche allumée qu'on appelle *le flambeau de la vérité*. Tout cet appareil a pour but de rappeler l'*état de nature* et l'heureuse liberté dont les hommes primitifs jouissaient dans les forêts, abrités par le chêne et nourris de son fruit.

A droite et à gauche de la montagne se tiennent, dans l'attitude du respect, les autorités constituées.

Une musique républicaine, placée au pied de la montagne, exécute en langue vulgaire l'hymne que le peuple entend d'autant mieux, qu'il exprime des vérités *naturelles* et non des louanges *mystiques*

et chimériques. Pendant cette musique *majestueuse*, on voit des rangées de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de chêne [1], descendre de la montagne un flambeau à la main, passer en s'inclinant devant l'autel de la Raison, puis remonter sur le sommet de la montagne : ce sont les nymphes de la Déesse.

Enfin arrive la Déesse elle-même. Mettant pied à terre, elle va s'asseoir sur l'autel pour recevoir les hommages des mortels, inclinés devant son front rayonnant.

Des enfants l'encensent avec des cassolettes remplies de parfums, et chacun vient l'*adorer*.

Pendant l'adoration, on chante des hymnes en son honneur en tendant les bras vers elle, puis on prononce des discours analogues à son culte; enfin, la Déesse descend de la montagne et rentre dans son temple en faisant des *mines* gracieuses et bienveillantes à ses adorateurs. La musique peint l'allégresse de l'assemblée, et chacun jure d'être fidèle à la nouvelle divinité.

Cependant la fête n'était pas complète : la Convention y manquait. Dans la matinée, le département de Paris s'était rendu à la barre de l'Assemblée pour l'inviter à se joindre au peuple. Dufourny, l'orateur de la députation, avait dit : « *La race humaine est enfin régénérée ;* le fanatisme et la supers-

[1] Nous les avons revues en 1818.

tition ont disparu, la Raison seule a des autels, ainsi le veut l'opinion générale. Vous avez décrété que la ci-devant église métropolitaine de Paris serait désormais consacrée à la Raison. Nous y célébrons une fête en l'honneur de cette *Divinité;* le peuple nous y attend; la présence de la Convention y est nécessaire, afin que cette fête ne soit pas un acte partiel, mais le *résultat du vœu de la Nation*[1]. »

L'humanité régénérée parce qu'elle abjure le christianisme et que, revenant au paganisme antique, elle adore une femme placée sur les autels : voilà pourtant où en étaient, à la fin du dix-huitième siècle, les admirateurs des Grecs et des Romains !

Le président Laloi répond : « L'invitation des autorités constituées de Paris est *flatteuse, et chacun de nous en particulier se sent entraîné par le désir de vous accompagner;* mais la Convention, fidèle à son poste, a besoin de se consulter. Je vous invite à la séance[2]. »

Charlier. « Je convertis en motion la demande des pétitionnaires[3]. » La Convention la décrète, et pour se préparer à la fête de son apothéose, l'homme insulte le christianisme, son mortel ennemi. Ainsi, l'Assemblée reçoit en triomphe les sans-culottes de

[1] *Monit.* ibi.
[2] *Monit.* ibi.
[3] *Monit.* ibi.

Vaugirard, qui déposent sur l'*autel de la patrie* l'argenterie de leur église. Vient ensuite un détachement de l'armée révolutionnaire, qui défile dans le sein de la Convention, au bruit du tambour. La marche est ouverte par des volontaires, dont les uns portent au bout de leurs piques des ornements d'église, d'autres ont recouvert leurs uniformes de chasubles et de chapes.

L'orateur de la bande s'arrête en face du président et dit : « Depuis six semaines, les républicains que vous voyez devant vous marchent pour l'affermissement *de la liberté* et l'anéantissement du *fanatisme*. Dans le département de l'Oise nous avons arrêté cent prêtres ; nous les avons mis à Chantilly, où ils auront le temps de lire leur bréviaire. Vous voyez sur nous une partie des dépouilles de l'évêque de Senlis. A Luzarches, nous avons pris 162 marcs d'argent ; à Senlis et aux communes voisines 320 ; les cloches sont tombées partout où nous avons passé. Nous amenons avec nous dix hommes qui vont payer de leur tête leurs forfaits. Nous avons trouvé deux drapeaux couverts de fleurs de lis : nous vous demandons la permission d'y mettre le feu et de danser la *carmagnole* autour. »

Accordé ; et ils dansent aux applaudissements de toute l'Assemblée [1].

[1] *Monit.* ibi.

En ce moment, on annonce que la cérémonie à laquelle la Convention a été invitée est finie. « Malgré cela, s'écrie Thuriot, je demande que la Convention se rende au temple de la Raison, pour y chanter l'hymne de la Liberté. Cette démarche est du *plus grand intérêt*. La Convention prouvera par cet acte formel que l'opinion ne l'a point devancée dans la destruction des préjugés. Le peuple y retournera volontiers pour accompagner ses représentants[1]. »

La proposition de Thuriot est décrétée.

Comme on se disposait à partir, le grand prêtre de la déesse Raison, Chaumette, paraît à la barre, avec sa divinité en chair et en os : « Citoyens, dit-il, le peuple vient *de faire un sacrifice à la Raison*, dans la ci-devant église métropolitaine. Il vient en offrir un autre dans le sanctuaire de la loi; je prie la Convention de l'admettre[2]. » Accordé.

Un groupe de musiciens ouvre la marche, exécutant divers morceaux de musique. Les jeunes orphelins des défenseurs de la patrie viennent ensuite; ils chantent un hymne patriotique qu'on répète en chœur. Des citoyens couverts du bonnet rouge s'avancent en répétant les cris : *Vive la République! à bas le fanatisme! vive la Raison! vive la Montagne!*

[1] *Monit.* ibi.
[2] *Monit.* ibi.

Les membres de l'Assemblée mêlent leurs cris à ceux des citoyens ; la salle retentit d'applaudissements.

Au son d'une musique guerrière s'avance un cortége de jeunes filles vêtues de blanc, ceintes de rubans tricolores, la tête ornée de fleurs. Arrivées en face du président, ces jeunes filles se rangent en cercle, tandis que tous les citoyens défilent en répétant les hymnes qu'ils venaient de chanter au temple, en l'honneur de la Raison. Bientôt paraît la Déesse ; c'est une belle femme, portée par quatre hommes, dans un fauteuil orné de guirlandes de chêne. Les applaudissements recommencent ; on agite en l'air les chapeaux et les bonnets ; l'enthousiasme est dans tous les cœurs. La Déesse est placée au-devant de la barre, vis-à-vis le président. Le silence succède aux acclamations[1].

Chaumette prend la parole et dit : « Vous l'avez vu, citoyens législateurs, le fanatisme a lâché prise ; il a abandonné la place qu'il occupait à la Raison, à la Justice, à la Vérité. Ses yeux louches n'ont pu soutenir l'éclat de la lumière. Il s'est enfui. Nous nous sommes emparés des temples qu'il nous abandonnait. Nous les avons *régénérés*. Aujourd'hui tout le peuple de Paris s'est transporté sous les voûtes gothiques, frappées si longtemps de la voix de l'er-

[1] *Monit.* ibi.

reur, et qui, pour la première fois, ont retenti du cri de la vérité. Là, nous avons *sacrifié* à la Liberté, à l'Égalité, à la Nature. Nous n'avons point *offert nos sacrifices* à de vaines images, à des idoles inanimées. Non, c'est *un chef-d'œuvre de la Nature* que nous avons choisi pour la représenter, et cette *image sacrée a enflammé tous les cœurs*. Un seul vœu, un seul cri s'est fait entendre de toutes parts. Le peuple a dit : *Plus de prêtres, plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre!*

» Nous, ses magistrats, nous avons recueilli ce vœu; nous vous l'apportons. Du temple de la Raison, nous venons encore dans celui de la loi pour fêter la Liberté. Nous vous demandons que la ci-devant métropole de Paris soit consacrée à la Raison et à la Liberté. Le fanatisme l'a abandonnée, les *êtres raisonnables* s'en sont emparés : consacrez leur propriété [1]. »

Ce discours est couvert d'applaudissements.

Reprenant la parole, le pontife de la Raison ajoute : « *Il n'y a plus d'autre culte, d'autre religion que la religion de la Raison* et le culte de la Liberté. Tombez en face d'un grand peuple et de son *auguste Sénat*; tombez, voile de la Raison. »

Le voile tombe en effet et laisse voir à découvert

[1] *Monit.* ibi.

les traits de la Déesse vivante en la personne de la danseuse de l'Opéra. Les applaudissements redoublent.

Le citoyen Laloi président, répond à Chaumette : « L'Assemblée voit avec *la plus vive satisfaction* le triomphe que la Raison remporte aujourd'hui sur la superstition et le fanatisme. Elle allait se rendre en masse au milieu du peuple, dans *le Temple que vous venez de consacrer à cette Déesse*, pour célébrer avec lui cette *auguste* et *mémorable fête* : ce sont ses travaux et le cri d'une victoire qui l'ont arrêtée [1]. »

Sur la proposition de Chabot, la demande de Chaumette est à l'instant décrétée. Romme demande que la Déesse soit placée à côté du président. Chaumette la conduit au bureau. Le président et les secrétaires lui donnent le baiser fraternel, au milieu des acclamations unanimes.

Tous les baisers fraternels donnés et reçus, Thuriot renouvelle sa motion, et la Convention se lève pour aller recommencer à Notre-Dame la fête de la Raison, à laquelle elle venait déjà d'adresser un si singulier hommage : il était quatre heures.

Les sept cents conventionnels, coiffés du bonnet rouge, se mêlent à la foule qui précède et qui suit le char de la Déesse. On traverse Paris depuis les

[1] *Monit.* ibi.

Tuileries jusqu'à Notre-Dame, au milieu des transports et des acclamations. La Déesse est placée de nouveau sur l'autel, *chacun l'adore*, puis toutes les voix se réunissent pour chanter l'hymne de Chénier :

Descends, ô Liberté, fille de la Nature :
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel,
Sur les pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel, etc.

Publiquement rétabli, comme religion, par les lettrés révolutionnaires, le paganisme antique devait reparaître avec toutes ses conséquences. Ce n'était même, à le bien prendre, qu'en *vue de ses conséquences*, qu'ils l'avaient rétabli. Pendant qu'on s'adresse à la Déesse de la Raison, dans la grande nef et dans le sanctuaire, son culte se pratique dans les chapelles. « Chaque chapelle du pourtour de l'église, soigneusement voilée au moyen de tapisseries et de cloisons de planches, est devenue un lieu de dissolution, de gourmandise et d'impudicité. Il faut avoir assisté à cette profanation atroce pour en concevoir l'horreur. Les prostituées affluaient là, *et les mystères de Gnide et de Lesbos* avaient cessé cette fois d'être célébrés dans le secret de la nuit et des appartements reculés. La chose eut tant d'éclat qu'elle indigna jusqu'à Robespierre. Après le supplice de Chaumette, il disait : « Ce misérable méritait cent fois

la mort, ne fût-ce qu'à cause des turpitudes qu'il avait autorisées ce jour là [1]. »

En effet, ce jour de la fête de la Déesse Raison, ce 10 novembre 1793, est, sans contredit, le jour le plus humiliant des quatorze siècles de notre histoire. Seul il a été témoin d'une solennité, disons mieux, d'une orgie nationale, complétement païenne pour le fond et pour la forme. Reste à savoir comment cette scène a pu se reproduire, après dix-huit siècles de christianisme, au sein du royaume très-

[1] *Hist. pittor. de la Conv.*, t. III, p. 196; *Monit.* mercredi 13 nov. 93; *Journal de Paris*, t. III, p. 1266; *Journal des Révol. de Paris*, n° 215; *Procès-verbaux de la Convent.*, t. XXV, etc., etc.

« La femme Momoro fut choisie par le club des Jacobins et des Cordeliers pour figurer, à l'autel de l'église de Saint-André-des-Arts, la Déesse, que la Maillard avait représentée à Notre-Dame. Au milieu d'un peuple en délire, la Déesse parut dans un costume entièrement diaphane; elle était portée sur un palanquin. Deux cents jeunes et jolies filles, vêtues de blanc, la gorge fort découverte, et couronnées de chêne, défilèrent devant elle. La fête se prolongea dans la nuit et se termina par un banquet civique où tous les rangs se confondirent. Enfin, dans le courant du même mois de novembre, la Convention, qui avait décrété que la France ne reconnaissait plus d'autre divinité que la Raison, personnifiée dans une courtisane, rendit une déclaration portant qu'il n'y avait pas de Dieu. » Lairtullier, *Femmes célèbres*, t. II. p. 228, 238. — C'était logique. « *La Révolution*, dit M. Michelet (*Femmes de la Révol.*, p. 63), *revenant à la Nature, aux heureux et naïfs pressentiments de l'antiquité*, n'hésitait point à confier les fonctions les plus saintes à celle qui, comme joie suprême du cœur, est elle-même le vivant autel. » M. Michelet est loin de s'en plaindre!

chrétien ; comment les auteurs de cette manifestation idolâtrique, digne d'Héliogabale, se trouvent, non parmi le peuple ignorant et grossier, mais dans cette classe de la société qu'une instruction plus étendue et dirigée par des maîtres pieux aurait dû surtout mettre à l'abri de pareils égarements.

Les fondateurs du nouveau culte ne s'en tiennent pas à la démonstration parisienne; ils font célébrer la fête de la Raison dans tous les districts de France, dont chacun eut sa déesse. Bien mieux : à l'usage des nouveaux idolâtres, ils composent un *livre d'heures* intitulé : *Offices des décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison*. Nous en parlerons plus tard.

Les jours suivants, on voit les différentes sections de Paris venir en *pèlerinage* soit à la Convention, soit au club des Jacobins, pour rendre leurs hommages à la Raison. Voici de quelle manière elles honorent la Déesse. Les sections des *Champs-Élysées*, des *Amis de la patrie* et de l'*Observatoire* entrent solennellement au club des Jacobins et déclarent qu'elles ne reconnaissent d'autre culte que celui de la *Liberté* et d'autre *divinité que la Raison*.

Celle de la *Montagne* défile dans la salle de la Convention. En tête marche une troupe de comédiens qui chantent des airs patriotiques. Ils sont suivis d'une multitude de citoyens et de *citoyennes*

dont une grande partie est revêtue d'ornements sacerdotaux, qui par le nombre, la variété des couleurs et la richesse des matières, éblouissent les regards. On voit paraître ensuite de vastes corbeilles dans lesquelles sont déposés des vases d'or, de vermeil et d'argent de toutes les formes et enrichis de pierreries. L'orateur de la section annonce que la superbe dépouille qui est sous les yeux de l'Assemblée provient du temple élevé à *Roch et à son chien*. Applaudissements.

La section de l'Unité lui succède. On voit entrer des tambours, des sapeurs et des canonniers *revêtus d'habits sacerdotaux*, suivis d'un groupe de femmes habillées en blanc, avec une ceinture aux trois couleurs. Après elles, vient une *file immense* d'hommes rangés sur deux lignes et *couverts de dalmatiques, chasubles, chapes*. Ces habits proviennent tous de la ci-devant église de *Germain des Prés*. Remarquables par leur richesse, ils sont de velours et d'autres étoffes précieuses, rehaussés de magnifiques broderies d'or et d'argent.

On apporte ensuite sur un brancard des calices, des ciboires, des soleils, des chandeliers, des plats d'or et d'argent, une châsse superbe, une croix de pierreries, et *mille autres ustensiles de pratiques superstitieuses*. Le cortége entre dans la salle aux acclamations des spectateurs. Il est suivi d'un groupe

portant un drap noir et chantant : *Marlborough est mort et enterré*, pour figurer la destruction du *fanatisme*. La musique exécute ensuite l'hymne révolutionnaire; et on voit tous les citoyens revêtus d'habits sacerdotaux danser la *Carmagnole*, au bruit de l'air de *Ça ira*. L'enthousiasme universel se manifeste par des acclamations prolongées.

Dubois, l'orateur de la section, paraît à la barre et dit : « La Raison vient de remporter une grande victoire sur le fanatisme. Une religion d'erreur et de sang est anéantie. Le bonheur va renaître. Ce jour n'est pas loin, j'ose le prédire. *Muse de l'Histoire*, brise tes pinceaux; tu n'as eu jusqu'à ce jour que des crimes à peindre; tu n'auras désormais que des vertus à célébrer. Nous jurons (tout le monde lève la main), nous jurons de n'avoir d'autre culte que celui de la RAISON! »

Un cri unanime part de tous les coins de la salle : *Nous le jurons!* Le discours et le serment sont accueillis par des transports d'une joie universelle.

Le président Laloi répond : « En un instant, vous faites rentrer dans le néant *dix-huit siècles d'erreurs*. Votre philosophie vient de faire à la RAISON un sacrifice digne d'elle et digne de vrais républicains. L'assemblée reçoit votre offrande et votre serment au nom de la patrie. »

Toutes les voix : « *Nous le tiendrons*[1] *!* »

Pas plus que la Révolution elle-même, le culte de la Raison n'est une improvisation subite. Avant de monter en personne sur les autels, la Raison avait été adorée dans les livres des philosophes, et dans les chaires d'un trop grand nombre de professeurs. A quelle époque remonte, dans les temps modernes, cette apothéose philosophique de la Raison? Quels furent les préparateurs de son règne? Quels en sont aujourd'hui les soutiens? Est-ce du moyen âge ou de l'antiquité, de Platon ou de saint Thomas, que descendent ses adorateurs et ses pontifes? Nous nous permettons de le demander aux aînés et même aux puînés de la famille, les rationalistes et les semirationalistes.

[1] *Monit.* 2 et 3 frim. an II (23 nov. 93).

CHAPITRE III.

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

L'Être suprême décrété au nom de l'antiquité.— Ce que c'est que l'Être suprême de la Révolution. — Discours de Robespierre. — Hymnes de Lebrun, de Chénier. — Description de la fête.

Le 10 novembre 1793 marque l'apogée de la Raison dans sa souveraineté et dans l'usage qu'elle en fait. Tout ce que nous allons voir n'est que la conséquence de son apothéose. Lorsqu'elle trouve bon de décréter l'existence de l'*Être suprême* et l'immortalité de l'âme, ne croyez pas qu'elle fasse un acte de soumission à une autorité quelconque; elle fait, au contraire, un acte de souveraineté absolue. Sous ce rapport, le 7 mai 1794 est identique au 10 novembre 1793. La Convention sanctionnant l'initiative de Chaumette est l'organe de la Raison souveraine, comme elle le fut plus tard en sanctionnant l'initiative de Robespierre [1].

[1] La fête de l'Être suprême ne fut qu'une affaire politique. Le 13 avril 1794, Robespierre avait écrasé la faction des hébertistes

Par-dessus les dissentiments auxquels ils s'immolent, il y a entre les lettrés révolutionnaires l'indissoluble lien de la liberté de penser. Or, ce dogme, le seul qu'ils reconnaissent, les replace, pour le fond et pour la forme, en plein paganisme. Ainsi, chez les Romains, les dieux se faisaient par décret du *Sénat*, sur l'initiative de quelqu'un de ses membres; de même, c'est en imitant les Romains et en invoquant leur autorité que Robespierre fait décréter par le *Sénat de France* l'Être suprême, et lui obtient droit de bourgeoisie. Rien de plus instructif que son discours : le paganisme de collége y coule à pleins bords.

Après avoir parlé de la vertu de Caton, *que le genre humain respecte*; de celle de Brutus, *que la postérité ne permet que dans l'histoire ancienne*; de Sparte, *qui brille comme un éclair dans une nuit éternelle* [1]; de

en envoyant à l'échafaud Hébert, Chaumette, Clootz et leurs complices vrais ou faux. Afin de se justifier aux yeux de l'opinion, il les fit accuser d'athéisme et se donna lui-même pour le restaurateur de la Divinité. Son organe, Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, accusa Chaumette et consorts d'avoir voulu anéantir toute espèce de morale. « C'était, dit-il, dans ces orgies, dans ces repas à cent écus par tête, et poussés fort avant dans la nuit, que se concertaient ces mesures liberticides... L'or de Pitt payait Chaumette, qui envoyait 30,000 livres à son père. » *Monit.* ibi. — Chaumette n'avait que trente et un ans.

[1] Il serait intéressant de savoir où Robespierre avait puisé cette admiration exclusive pour Lacédémone.

la *barbarie et de la corruption, qui depuis cette époque ont envahi le monde ;* après avoir dit que l'immoralité est la base du despotisme, comme la *vertu est l'essence de la République*, il ajoute : que l'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme étant *bonne, est républicaine ;* que le chef-d'œuvre de la société serait de *créer* en l'homme un instinct rapide qui le portât à faire le bien ; mais que cela étant impossible, il faut y suppléer par le sentiment religieux. Tel est l'avis de *Lycurgue, de Solon, de Socrate* et de tous les vrais républicains de l'antiquité.

« Prenons ici, dit-il, les leçons de l'histoire [1]. Voyez-vous avec quel art profond *César*, plaidant dans le *Sénat romain* en faveur des complices de *Catilina*, s'égare dans une digresssion contre le dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces idées lui paraissent propres à éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la vertu ? *Cicéron*, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des dieux. *Socrate* mourant entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. *Léonidas aux Thermopyles*, soupant avec ses compagnons d'armes, au moment d'exécuter le dessein le *plus héroïque que la vertu humaine ait jamais conçu*, les invite pour le lendemain à un autre banquet, dans une vie nouvelle...

[1] L'histoire de la Grèce et de Rome, s'entend. Pour Robespierre et ses auditeurs il n'y en a pas d'autre.

Caton ne balança point entre *Épicure* et *Zénon*. *Brutus et les illustres conjurés* qui partagèrent ses périls et sa gloire, appartenaient à cette *secte sublime* des stoïciens, qui poussa si loin l'enthousiasme de la vertu [1]... Le stoïcisme enfanta des *émules de Brutus et de Caton*, jusque dans les siècles affreux qui suivirent la perte de la liberté romaine [2]. »

Ces autorités sont péremptoires, et tous les disciples des Grecs et des Romains se préparent à suivre l'exemple de leurs maîtres, en acclamant l'Être suprême. Leur ferveur s'élève jusqu'à l'enthousiasme lorsqu'ils apprennent de la bouche de Robespierre que l'Être suprême ne pèsera pas plus sur leur vie, que le grand Jupiter ne pesait sur celle des lettrés de Rome et d'Athènes.

En effet, l'Être suprême de la Révolution n'est pas, comme on pourrait le croire, le Dieu véritable, le Dieu de la foi; c'est un être imaginaire, créé par la Raison et doté par elle d'attributs et de qualités conformes à ses caprices. Ainsi, cet Être suprême n'a *point établi de religion positive; il ne connaît qu'une religion universelle dans laquelle toutes les sectes se confondent; il regarde la prière comme un outrage; il ne reçoit l'hommage que des hommes libres; il a décrété la République dès l'origine des temps; c'est*

[1] Voilà bien le lecteur de Plutarque et du *Selectæ*.
[2] *Monit*. 19 floréal an II.

lui qui inspire les régicides, qui guide leur courage, et qui fait sa principale occupation de détrôner les rois, comme Jupiter de foudroyer les Titans; il ne veut ni temples, ni prêtres, ni encens; il n'est pas le Dieu des chrétiens, mais le dieu de la pensée; les créatures ne sont point ses organes; il n'a créé ni démons, ni enfer, ni peines éternelles.

Tels sont les attributs du dieu fils de la Raison [1]. Répandues dans le discours de Robespierre, ces idées sont résumées dans les pièces officielles que nous citerons bientôt, et en particulier dans l'hymne de Lebrun, chanté, comme celui de Chénier, en l'honneur de l'Être suprême :

Ce Dieu de la pensée
N'a pas besoin d'autels, de prêtres ni d'encens.

. . . .

C'est en face du ciel, devant l'Être des êtres,
Que tes législateurs ont *détrôné les rois.*
Lui-même, ô Nation! libre enfin de tes prêtres,
Voulut qu'un Dieu présent sanctifiât tes droits.
Ce Dieu, *si différent du Dieu que nous formons,*
N'a jamais contre l'homme armé de noirs démons.
Il n'a point confié sa vengeance au tonnerre.
Il n'a point dit aux cieux : Vous instruirez la terre;

[1] Voir aussi le discours de Payan, à la même occasion et sur le même sujet, *Monit.*, t. XX, p. 523; puis les adresses de félicitation envoyées aux lettrés de Paris par les lettrés de province. *Id.* 26 prairial an II, 14 juin 1794.

Mais au lieu des enfers, il créa le remords,
Et n'éternise point la douleur et la mort [1].

L'Être suprême aura droit de bourgeoisie; mais son culte, quel sera-t-il et comment le faire admettre? L'antiquité classique résoudra cette double difficulté. « Rassemblez les hommes, continue Robespierre, et vous les rendrez meilleurs. Le plus magnifique de tous les spectacles est celui d'un grand peuple assemblé. On ne parle jamais *sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce;* cependant elles n'avaient guère pour objet que des jeux où brillaient la force du corps, l'adresse, ou tout au plus le talent des poëtes et des orateurs. Mais la Grèce était là; on voyait un spectacle plus grand que les jeux, c'étaient les spectateurs eux-mêmes; c'était le peuple vainqueur de l'Asie, que ses vertus républicaines avaient élevé quelquefois *au-dessus de l'humanité.* On voyait les grands hommes qui avaient sauvé et illustré la patrie; les pères montraient à leurs fils Miltiade, Aristide, Épaminondas, Timoléon, dont la seule présence était une leçon vivante de magnanimité, de justice et de patriotisme. » Applaudissements [2].

[1] Il est si vrai que l'Être suprême de la Révolution n'est pas le *bon Dieu,* qu'un sans-culotte disait à un de ses camarades qui parlait de Dieu : « *Tais-toi donc, il n'y a plus de Dieu; il n'y a plus qu'un Être suprême.* » Et il parlait de très-bonne foi. *Du fanat. dans la langue révol.,* par la Harpe, p. 58.

[2] *Monit.* 18 floréal (mercredi 7 mai 1794).

Fiers de penser qu'ils figureraient un jour dans les fêtes de la France, redevenue la Grèce, les Miltiade, les Aristide, les Épaminondas, les Timoléon de 93 votent avec enthousiasme le culte public de l'Être suprême; plus, *quarante-deux fêtes, renouvelées des Grecs et des Romains*. Ils demandent ensuite que leur vote et le discours de Ropesbierre soient traduits dans toutes les langues et répandus par tout l'univers [1].

Le 20 prairial, 8 juin 1793, fut choisi pour inaugurer le nouveau dieu. Assistons à cette seconde manifestation religieuse de la Révolution. Ici, comme dans le récit précédent, nous laissons la parole à la Révolution elle-même :

« Dès la veille au soir, toutes les maisons avaient été simultanément ornées, comme par enchantement, de branches d'arbre, de guirlandes de feuillage et de fleurs, qui répandaient dans les rues une odeur agréable, jointe à un coup d'œil enchanteur. Les couleurs tricolores flottaient à toutes les fenêtres; elles étaient devenues la parure de toutes les femmes.

» Dès l'aube du jour, toute la ville était en mouvement. Un appel général s'est fait au son du tambour, dans toutes les rues de Paris. Hommes, femmes,

[1] *Id.*, t. XX, p. 444.

enfants, tous se rendent au chef-lieu de leur section. Les seuls adolescents de quatorze à dix-huit ans sont armés de sabres, de fusils et de piques. A huit heures, une salve d'artillerie, tirée au pont Neuf, annonce que le moment de se rendre au jardin national des Tuileries est arrivé.

» Les citoyens et citoyennes partent de leurs sections respectives en deux colonnes[1] : les hommes et les garçons à droite, les femmes, les filles et les jeunes garçons à gauche. Les adolescents, formés en bataillon carré et marchant douze de front, autour du drapeau de leur section, s'avancent au centre. Les pères portent à la main une branche de chêne, symbole de la force et de la liberté; les mères des bouquets de roses, symbole des grâces; les jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de pampre, des corbeilles remplies de fleurs, symbole de la jeunesse.

» Toutes les sections, arrivées au jardin national des Tuileries, exécutent des chants et des danses sous ces arbres antiques, qui plus d'une fois avaient vu les réjouissances ordonnées par les despotes, lorsqu'il naissait un petit monstre de leur race. Cependant le son des trompettes annonce la Convention, et tout le monde se range en cercle autour d'une vaste estrade dressée devant le palais. Les membres

[1] Comme à la procession.

de l'Assemblée portent le grand habit bleu de roi, la ceinture aux trois couleurs et le chapeau surmonté du panache tricolore; plusieurs ont des culottes de *peau humaine* [1]. Ils sont suivis des membres du tribunal révolutionnaire.

» Du haut d'une tribune élevée, Robespierre adresse au peuple le discours suivant : « Citoyens républicains, il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême. Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards... N'est-ce pas lui qui, dès le commencement des temps, *décréta la république?*... Il n'a point créé les rois pour dévorer l'espèce humaine; il n'a point créé les prêtres pour nous atteler comme des animaux au char des rois... L'Auteur de la nature avait lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de fidélité; périssent les tyrans qui ont osé la briser !... »

» A ces mots, Robespierre, prenant une torche enflammée, descend de l'amphithéâtre et s'avance vers le bassin du parterre. Au centre de ce bassin s'élevait un groupe de figures allégoriques représentant l'Athéisme, l'Ambition, l'Égoïsme, qui, à travers

[1] « Les députés étaient en habit bleu de roi, avec des culottes de peau de daim, mais *plusieurs* en avaient de *peau d'homme*, conformes à celles qui furent envoyées à Barrère par un général de la Vendée. » Prudhomme, *Hist. impart. des Révol.*, t. VIII, p. 390.

les haillons de la misère, laissaient apercevoir les insignes de la royauté. Arrivé à ce groupe, le pontife y met le feu, toutes les figures allégoriques disparaissent sous un nuage épais de fumée, d'où l'on voit sortir la statue de la Sagesse, qui d'une main montre le ciel et de l'autre tient une couronne formée d'étoiles. »

Après cet auto-da-fé, Robespierre remonte à la tribune et continue en ces termes : « Il est rentré dans le néant, ce monstre que le génie des rois avait vomi sur la France... que la *Nature* reprenne donc tout son éclat et la *Sagesse* tout son empire. L'Être suprême n'est point anéanti... Français, vous combattez les rois, vous êtes dignes d'honorer la Divinité... Être des êtres, nous n'avons pas à t'adresser d'*injustes prières* [1], tu connais les créatures sorties de tes mains. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie : notre sang coule pour la cause de l'humanité; voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons [2]. »

A la suite de ce discours, accueilli par d'immenses applaudissements, tout le peuple se met en marche vers le Champ de Mars, alors appelé *champ de la Réunion*.

[1] Ceci est plus que païen.

[2] *Monit.* ibi.

En tête, s'avancent plusieurs détachements de cavalerie et d'infanterie.

Ils sont suivis par un groupe de cent tambours.

Après les tambours viennent vingt-quatre sections de Paris marchant sur deux colonnes, chacune de six personnes de front, les hommes à droite, les femmes et les enfants à gauche, au milieu un corps de musique, exécutant des airs patriotiques.

Paraît ensuite la Convention nationale, entourée d'un ruban tricolore porté par l'*Enfance*, ornée de violettes; l'*Adolescence*, de myrte; la *Virilité*, de chêne, et la *Vieillesse*, de pampre et d'olivier. Chaque représentant porte à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits, symbole de la mission qui leur a été confiée.

Au centre de la Convention nationale s'avance un char d'une *forme antique*, sur lequel s'élève un trophée composé des instruments de labour, des arts et métiers avec les productions du territoire français. On y remarque une charrue surmontée d'une gerbe de blé; sur les gradins, le marteau, l'enclume, une presse d'imprimerie, tous les attributs des arts utiles. Un petit trophée, sur le devant, formé d'un violon, d'une flûte, indique que les arts agréables contribuent aussi au bonheur de l'homme. Au sommet du char se dresse la statue de la *Liberté*, ombragée par un chêne, qui rappelle l'*heureux état de nature*. Le

char, entièrement drapé de rouge, est traîné par huit taureaux vigoureux, *aux cornes dorées*, et couverts de fleurs et de guirlandes.

« Tout, dans cette marche, rappelle ces *fêtes antiques* dont l'histoire nous a conservé le souvenir, que notre imagination embellit peut-être, et que nous ne pouvons jamais *espérer de voir imitées ni surpassées*. On regrettait cependant que les Français ne fussent point alors revêtus du *nouveau costume qu'on leur prépare*. L'aspect de la fête en eût été bien plus imposant *et vraiment d'un goût antique*[1]. »

Après la Convention, un groupe de cent tambours; puis vingt-quatre sections, marchant dans le même ordre que les premières.

Au centre s'avance le *Char des aveugles*, portant cette inscription : *La République française honore le malheur*. Pendant la marche, les aveugles exécutent un hymne à la Divinité, paroles du citoyen Deschamps, musique du citoyen Bruny.

Débouchant par le pont Tournant, après avoir fait le tour de la statue de la Liberté, le cortége passe le pont de la Révolution, le bord de l'eau, la place des Invalides, l'avenue de l'École militaire et entre dans le Champ de Mars.

« Au milieu de cette vaste plaine s'élève une mon-

[1] *Monit.* ibi.

tagne artificielle d'un effet extraordinaire. La Convention se place sur la cime. Sur les flancs sont échelonnés dix vieillards pris dans chaque section, dix mères de famille, dix jeunes filles de quinze à vingt ans, dix adolescents de quinze à dix-huit ans, et dix enfants mâles au-dessous de huit ans. Les dix mères de famille, fournies par chaque section, sont vêtues de blanc et portent le ruban tricolore en écharpe de droite à gauche. Les dix jeunes filles sont aussi en blanc et portent le ruban tricolore comme les mères; elles ont les cheveux tressés de fleurs. Les dix adolescents sont armés de sabres. La colonne des hommes, une branche de chêne à la main, se développe à droite de la Montagne, et la colonne des femmes à gauche, tenant des fleurs à la main. Tous les bataillons carrés des adolescents se rangent en cercle autour de la Montagne, au milieu de la musique, derrière les tambours.

Chacun ayant pris place, l'*office* commence par l'hymne de Chénier à l'Être suprême. En voici quelques strophes :

Source de vérité, qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la Liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur.

. . . .

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage,
Ton culte est la vertu; *ta loi, l'égalité.*
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu soufflas l'immortalité.

Quand du dernier Capet la criminelle rage
Tombait d'un trône impur écrasé sous nos coups,
Ton invisible bras guidait notre courage.
Tes foudres marchaient devant nous.

. . . .

À venger les humains la France est consacrée;
Sois toujours l'allié du *peuple souverain*,
Et que la *République immortelle, adorée*,
Écrase les trônes d'airain.

Longtemps environné de volcans et d'abîmes,
Que l'*Hercule français*, terrassant ses rivaux,
Debout sur les débris des tyrans et des crimes,
Jouisse enfin de ses travaux.

Après cet *Introït*, les vieillards et les adolescents, placés sur la montagne, chantent sur l'air des Marseillais :

Dieu puissant, d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts :
La victoire a, d'un vol rapide,
Accompagné nos étendards.
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil;
Au Nord nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées :
Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans!

Tous les hommes répandus dans le Champ de Mars répètent en chœur le refrain.

Les mères de famille et les jeunes filles, placées sur la montagne, chantent une seconde strophe : celles-ci promettent de n'épouser que des citoyens qui auront servi la patrie, et les mères remercient l'Être suprême de leur fécondité :

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité !
Nos époux, nos enfants, nos frères,
Combattent pour la liberté ;
Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.

LE CHŒUR :

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans !

Toutes les femmes répandues dans le Champ de Mars répètent le refrain.

Comme le *Credo* catholique se chante par tout le peuple, tout ce qui est sur la montagne, Robespierre, la Convention, le tribunal révolutionnaire, hommes et femmes, chantent le *Credo* ou, si l'on veut, l'*Offertoire* républicain, contenu dans la strophe suivante :

Guerriers, offrez votre courage ;
Jeunes filles, offrez des fleurs ;

Mères, vieillards, pour votre hommage,
Offrez vos fils triomphateurs;
Bénissez dans ce jour de gloire
Le fer consacré par leurs mains;
Sur ce fer vengeur des humains
L'Éternel grava la victoire.

LE CHŒUR :

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons / Jurez } d'anéantir le crime et les tyrans!

A l'Offertoire succède l'*Élévation*. Le refrain à peine fini, les mères soulèvent dans leurs bras leurs plus jeunes enfants et les présentent en hommage à l'*Auteur de la nature*. Les jeunes filles jettent des fleurs vers le ciel; les adolescents tirent leurs sabres et jurent de rendre partout leurs armes victorieuses; les vieillards, ravis, étendent les mains sur leurs têtes et leur donnent la bénédiction paternelle.

Depuis le commencement de la cérémonie jusqu'à la fin, l'encens ne cessa de fumer autour de la montagne sur laquelle étaient placés les vieillards, les jeunes filles, la Convention et Robespierre [1].

La messe païenne finit par une décharge générale d'artillerie, *interprète de la vengeance nationale*; et tous les assistants, confondant leurs sentiments dans un embrassement fraternel, font retentir les airs du cri général : *Vive la République!* Un roule-

[1] *Essai sur les fêtes nationales*, p. 70.

ment de tambours annonce le départ; et la journée se termine par des *repas civiques*, pris par toutes les familles dans les rues et sur le seuil des maisons. Le *Moniteur* ajoute : « Ainsi se termina la fête dont nous ne connaissons point d'autre exemple chez aucun peuple; une fête instituée par la Raison, non à des divinités absurdes, non à des attributs, à des symboles de l'essence divine, mais à l'Auteur de la nature lui-même [1]. »

Pendant toute la durée de la cérémonie, Robespierre, en sa double qualité de pontife de l'Être suprême et de président de la Convention, avait marché seul, laissant entre lui et ses collègues une distance de quinze à vingt pas et s'offrant aux applaudissements de la foule, revêtu d'un magnifique habit *violet*, ceint d'une écharpe tricolore et coiffé d'un chapeau à haute forme, que surmontait un panache aux couleurs nationales.

Si dans son essence, le paganisme antique fut l'apothéose de l'homme, peuplant l'Olympe de divinités de sa création et donnant à chacun un caractère, des attributs, une mission conformes aux penchants de son cœur : on demande ce qu'étaient les lettrés révolutionnaires quand on les voit fabriquer à leur usage un Être suprême, et, suivant la passion dominante de l'époque, en faire un dieu républicain!

[1] *Monit.*, t. XX, 18 floréal; 19-20 et 25 prairial, etc., etc.

CHAPITRE IV.

FÊTE DE LA NATURE.

Liste des fêtes révolutionnaires. — Calendrier des Romains reproduit par la Révolution. — Description de la fête de la Nature. — Quatre stations. — Sacrifice à la déesse de la Liberté. — Hymne aux Lapons

La Raison avait ses autels; l'Être suprême était décrété; on avait la Junon et le Jupiter du nouvel Olympe. Ce commencement ne suffisait pas. La Révolution, qui avait tout détruit, devait essayer de tout reconstruire, dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre social. Mais d'après quel modèle? En lisant la longue série des fêtes révolutionnaires et la manière de les célébrer, nous nous sommes demandé si tout cela était un original ou une copie. Une séance de quelques heures aux bibliothèques publiques a suffi pour nous apprendre que les révolutionnaires n'ont rien inventé. Pauvres jeunes hommes! ils n'ont fait que recueillir leurs souvenirs de collége et copier le calendrier des Romains.

Dans tous les *Trésors d'antiquités* vous lisez que les Grecs et les Romains avaient placé les différentes parties de la nature, les saisons de l'année, les âges de la vie, les sciences, les travaux, les affections, les vertus, les actes remarquables, sous la protection de certaines divinités inférieures (*dii minuti*), qui en étaient la personnification et dont ils célébraient le culte par des fêtes solennelles. Telles étaient, entre autres, les fêtes et les divinités suivantes :

Pour la nature en général, *Ops* ou *Rhea*, dont la fête se célébrait dans les premiers mois de l'année ;

Pour les quatre saisons, *Janus*, *Flore*, *Pomone* et *Vertumne*, dont les fêtes avaient lieu en janvier, mars, juin, août et novembre ;

Pour les vendanges, en particulier, *Bacchus* avec les fêtes appelées *Vinalia* et *Brumalia*, et pour les semences, *Cérès* avec les fêtes appelées *Seista* ou *Cerealia* ;

Pour toutes les productions de la terre, *Vesta* avec les *Vestalia*, fixées au mois de juin ;

Pour l'agriculture, *Saturne* avec les *Saturnalia*, au mois de décembre ;

Pour les artisans ou l'industrie, *fortis Fortuna*, le 24 juin ;

Pour les sciences, les lettres, les beaux-arts, *les neuf Muses*, 30 juin ;

Pour l'enfance, le dieu *Vagitanus* et la déesse *Cunina*, dont les fêtes se célébraient le 1er juin;

Pour la jeunesse, *Hébé;*

Pour l'âge viril, *Hercule;*

Pour la vieillesse, *Saturne* ou le *Temps;*

Pour les aïeux, les *Mânes* avec les fêtes *Feralia* et *Lemuria*, célébrées au mois de février et de mai;

Pour le mariage, *Jupiter Perfectus, Juno Perfecta, Hymen, Venus Suada*, dont les temples étaient partout et dont les fêtes tombaient aux premiers mois de l'année;

Pour l'amour, *Vénus;*

Pour l'amour conjugal, *Juno Pronuba;*

Pour la maternité, *Diana* ou *Juno Lucina.*

Pour les affections et les vertus, on avait : la Raison, le Courage, l'Honneur, la Piété, la Bonne Foi, la Pudeur, l'Amitié, le Bonheur, la Liberté, dont les temples étaient voisins les uns des autres[1], et les fêtes échelonnées dans les différents mois de l'année.

Pour les actes remarquables, les victoires, par exemple, c'était *Jupiter Victor,* dont la fête tombait au mois d'avril; pour l'expulsion des rois, la fonda-

[1] Mens, Virtus, Honor, Pietas, Fides, Pudicitia, Concordia, Felicitas, Libertas. Ast illa præter quæ datur homini ascensus in Cœlum, Mentem, Pietatem, Fidem colunto earumque laudem delubra sunto. — Voir Rosin., *Ant. Rom.*, c. xv.

tion de la République et de la Liberté, le *Regifugium*, dont la fête se célébrait en février.

Ils avaient en outre des fêtes particulières pour les hameaux et les bourgs, *Feriæ Paganicæ* ou *Paganalia*; puis des fêtes plus solennelles pour les grandes villes, *Lectisternia*, *Novendalia*.

Toutes ces fêtes se célébraient avec des danses, de la musique, des courses, des spectacles, des jeux et autres divertissements.

Or, par ses décrets des 8 mai 1793 et 24 juin 1794, la Révolution institua les fêtes suivantes : à la Nature; — à l'Ouverture des travaux de la campagne; — au Retour de la verdure; — au Retour des fruits; — aux Moissons; — aux Vendanges; — à la Clôture des travaux de la campagne; — à l'Agriculture; — aux quatre Saisons; — à la Poésie; — aux Lettres; — aux Sciences; — à l'Industrie[1]; — à l'Enfance; — à la Jeunesse; — à l'Amour; — au Mariage; — à l'Amour conjugal; — à la Maternité; — à l'Amour paternel; — à la Tendresse maternelle; — à la Vieillesse; — aux Aïeux; — au Courage; — à la Piété filiale; — à la Bonne Foi; — à la Pudeur; — à l'Amitié; — au Bonheur; — à la

[1] Une section de Paris demanda le rétablissement du culte de Vesta et la consécration à cette divinité de l'église de l'abbaye de Saint-Antoine, avec un autel sur lequel brûlerait un feu perpétuel entretenu par de jeunes vestales. *Monit.* 3 frim. an II.

Liberté ; — au Stoïcisme ou aux Vertus de Marc-Aurèle ;

A la fondation de la République ; — à l'Abolition de la royauté ; — au Régicide ; — à la Haine des tyrans ; — à la Victoire ; — à la Souveraineté du Peuple.

« Quelques-unes de ces fêtes, disent les législateurs, sont particulières aux *cantons*, les autres aux *districts*, d'autres aux *départements* et aux lieux où l'Assemblée nationale tient ses séances. Elles ont rapport *aux époques de la nature*, à *celles de la société humaine* et à *celles de la Révolution française*.

Dans tous les *cantons* il y a *au moins* un théâtre national pour la libre réunion des citoyens. Les hommes s'y exercent à la musique, à la danse et aux autres parties de la gymnastique ; les femmes s'y instruisent à la danse, à la musique : tous *pour concourir à donner aux fêtes nationales plus de beauté et de solennité* [1].

Aux fêtes nationales de canton, il y a un tribunal *de vieillards*, nommé pour donner la *palme du canton* aux citoyens et aux communes qui se sont distingués dans les divers concours qui ont eu lieu.

[1] Se figure-t-on les paysans et les paysannes des montagnes de l'Auvergne réunis dans un théâtre, et faisant de la musique, de la danse et de la gymnastique ? Quelle solennité et quelle beauté pour les fêtes nationales !

Des palmes de district et de département seront aussi distribuées [1].

Déchirez ce livre, si vous trouvez ailleurs un pareil calque de l'antiquité classique. Brûlez-le, quand vous aurez prouvé que l'éducation de collége ne fut pour rien dans cette résurrection du paganisme religieux.

La description détaillée de quelques-unes de ces fêtes, prises dans les différentes catégories des Romains, montrera plus clairement encore, s'il est possible, la généalogie de la religion révolutionnaire.

Fête de la Nature [2]. — Elle est la même que celle d'*Ops* ou *Rhéa*. Il faut savoir que cette fête, consacrée à la régénération de la France dans les principes de l'*état de nature*, fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Sur l'ordre de la Convention, tous les départements avaient envoyé à Paris chacun un député, chargé de présenter à la fête le drapeau du département. La plupart de ces députés étaient des vieillards à cheveux blancs. Pendant la nuit du

[1] *Monit.* 24 juin 1794.

[2] Tel est, comme on le verra par la description officielle, le véritable titre de cette fête, quoique dans les écrits du temps elle soit appelée *fête de l'inauguration de la Constitution de la République*. Au reste, l'état républicain n'était, suivant les lettrés de l'époque, que le retour à l'état de nature.

9 au 10 août, ils se réunissent aux membres de la Convention, et se mettent solennellement en marche vers la place de la Bastille.

Écoutons les documents officiels: « C'est le 10 août. La Convention nationale, les envoyés des Assemblées primaires, les autorités constituées de Paris, les sociétés populaires et le peuple s'assemblent sur le vaste emplacement où fut la Bastille. La réunion est fixée aux premiers rayons du soleil, afin que l'accomplissement de la *Régénération* de la France soit associé à ce *lever de l'astre du jour* qui fait tressaillir la *Nature*. Des inscriptions gravées sur les débris de la Bastille rappellent l'histoire des victimes que les despotes y ont si longtemps entassées. Cette histoire des forfaits de la tyrannie, lue sur des pierres mutilées par la hache de la Liberté, porte dans les âmes des impressions douloureuses et attendrissantes. C'est avec ces émotions que tous les regards se tournent vers une statue de la *Nature*, élevée au milieu de ces mêmes ruines. Sous la figure d'une femme gigantesque, la *mère des êtres* paraît dans les airs au sommet d'une large colonne, qui s'élance du centre d'un bassin, exhaussé de quelques degrés au-dessus du niveau du sol.

» L'aspect de la Déesse, les emblèmes dont elle est entourée, le caractère *antique* et majestueux de sa figure, l'inscription écrite sur le piédestal : *Nous*

sommes tous ses enfants; tout répand au loin l'idée sensible de la grandeur de la *Nature* et de sa bienfaisance. De ses mamelles, qu'elle presse de ses mains, s'épanchent dans un vaste bassin deux sources d'une eau pure et abondante, image de son inépuisable fécondité.

» Le bruit du canon, prolongé en échos dans les airs, se fait entendre; une musique douce, des chants harmonieux et *civiques*, sortent du milieu de ce tonnerre de la Liberté. Alors le président de la Convention nationale[1], debout devant la statue de la Nature, et la montrant au peuple, porte ainsi la parole : « *Souveraine du sauvage et des nations éclairées, ô Nature!* ce peuple immense, rassemblé aux premiers rayons du jour devant ton image, est digne de toi : *Il est libre.* C'est dans ton sein, c'est dans tes sources sacrées qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé *tant de siècles d'erreurs et de servitude*[2], il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies, pour retrouver la Liberté et l'Égalité. O Nature! reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois; et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles; que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, consacrent, dans cette coupe de la

[1] C'était Hérault de Séchelles.

[2] C'est toujours ainsi qu'ils définissent le règne du christianisme.

Fraternité et de l'Égalité, les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le soleil, depuis qu'il a été suspendu dans l'immensité de l'espace. »

» A la suite de cette espèce d'hymne, seule prière, depuis les premiers siècles du genre humain, adressée à la Nature par les représentants d'une nation et par les législateurs, le président remplit une coupe de forme *antique* de l'eau qui tombe du sein de la Nature et en *fait des libations* autour de la statue. Il boit dans la coupe et la présente à ceux des envoyés du peuple français qui, par leur âge, ont obtenu de porter la bannière, sur laquelle est écrit le nom de leurs départements respectifs. Tous, en même nombre que les départements, montent successivement les degrés qui conduisent autour du bassin; et dans un ordre déterminé par le *hasard alphabétique*, ils s'approchent de la *coupe sainte* de l'Égalité et de la Fraternité.

» En la recevant des mains du président, qui ensuite leur donne le baiser fraternel, l'un a dit : « Je touche aux bords de mon tombeau; mais en pressant cette coupe de mes lèvres, je crois renaître avec le genre humain qui se régénère. »

» Un autre, dont les vents font flotter les cheveux blanchis : « Que de jours ont passés sur ma

tête! O Nature! je te remercie de n'avoir pas terminé ma vie avant celui-ci. »

» Un autre, comme s'il eût assisté à un banquet des nations et qu'il eût bu à l'affranchissement du genre humain, disait en tenant la coupe : « Hommes, vous êtes tous frères! Peuples du monde, soyez jaloux de notre bonheur, et qu'il vous serve d'exemple. »

» Un autre : « Que ces eaux pures dont je vais m'abreuver soient pour moi un poison mortel, si tout ce qui me reste de vie n'est pas employé à exterminer les ennemis de la Nature et de la République. »

» Un autre, *saisi d'un esprit prophétique* en s'approchant de la Déesse : « O France! s'écrie-t-il, la Liberté est immortelle; les lois de ta République, comme celles de la Nature, ne périront jamais. »

» Tous, *profondément émus* par le spectacle qu'ils ont sous les yeux et par celui qu'ils donnent eux-mêmes, sont pressés de répandre par la parole les sentiments dont leurs âmes sont remplies. A chaque fois que la coupe passe d'une main dans une autre, les mouvements électriques d'une joie solennelle se mêlent au bruit des canons.

» Quand cette cérémonie, qui rappelle d'*une manière si auguste, et qui ramène en quelque sorte les premiers jours du genre humain*, a été accomplie, la foule immense s'est mise en mouvement et a pris

par les boulevards la marche, qui lui était tracée. Ce cortége d'*une nation régénérée à la Liberté et rendue à la Nature* commençait par les sociétés populaires, par ces sociétés qui ont si puissamment concouru à cette régénération. Leur bannière présentait un œil ouvert sur des images, emblème ingénieux, signe rassurant et menaçant de cette garde vigilante que les sociétés populaires ont toujours faite autour de la Liberté, et à laquelle aucun traître n'a pu et ne pourra échapper.

» La Convention nationale a paru ensuite, précédée de la *Déclaration des droits de l'homme* et de l'*Acte constitutionnel ;* elle était placée au milieu des envoyés des Assemblées primaires, liés les uns aux autres par un léger ruban tricolore. En présence du Peuple souverain, aucun costume orgueilleux ne devait distinguer ses représentants. Chacun d'eux portait à la main un bouquet d'épis de blé et de fruits. Ainsi se renouvelait cette sublime alliance, *aperçue par les peuples des républiques anciennes,* entre l'agriculture et la législation, et qu'ils figurèrent dans leurs allégories en faisant de Cérès la législatrice des sociétés.

» Les envoyés des Assemblées primaires portaient dans une main une pique, arme de la Liberté contre les tyrans ; dans l'autre, une branche d'olivier, symbole de la paix et de l'union fraternelle entre tous

les départements d'une seule et indivisible République.

» Après les envoyés des Assemblées primaires, il n'y a plus eu aucune division de personnes et de fonctionnaires, ni même aucun ordre tracé, aucune régularité prescrite dans la marche. Le conseil exécutif était dispersé au hasard; l'écharpe du maire ou du procureur de la commune, les plumets noirs des juges, ne servaient qu'à faire remarquer qu'ils *marchaient les égaux* du forgeron et du tisserand. Là, des différences qui semblent imprimées par la Nature même étaient effacées par la Raison, et l'Africain, dont la face est noircie par les feux du soleil, donnait la main à l'homme blanc, comme à son frère; là, tous étaient égaux comme hommes, comme citoyens, comme membres de la souveraineté; tout s'est confondu en présence *du peuple source unique de tous les pouvoirs*, qui en émanant de lui, lui restent toujours soumis; et dans cette *confusion sociale et philosophique*, tout a donné la vue et le sentiment de cette Égalité sacrée, *première loi de la Nature* et première loi de la République.

» Mais si les distinctions sociales s'évanouissaient, tout ce que la société a de plus utile dans ses travaux et de plus attendrissant dans ses bienfaits figurait avec éclat dans la fête, et, en prononçant plus fortement son caractère, ajoutait à sa magnifi-

cence. Traînés sur un plateau roulant, les élèves de l'institution des Aveugles faisaient retentir les airs de leurs chants joyeux, et montraient *le Malheur consolé et honoré.*

» Portés dans de blanches bercelonnettes, les nourrissons de la maison des Enfants-Trouvés annonçaient que la Républiqne était leur mère; que la Nation entière était leur famille, et qu'eux aussi ils pourraient prononcer un jour le nom de patrie.

» Les artisans, si longtemps privés de s'honorer de leur métier, quelquefois même condamnés par l'orgueil à en rougir, portaient leurs instruments et leurs outils comme une des plus belles décorations de cette pompe sociale. Sur une charrue, devenue un char de triomphe, un vieillard et sa vieille épouse, traînés par leurs propres enfants, offraient, dans un tableau vivant, l'histoire à jamais célèbre de *Biton* et de *Cléobis.*

» Dans ces honneurs décernés à ceux qui vivent pour la société, vous n'étiez pas oubliés, ô vous qui êtes morts pour la cause de la République! Huit chevaux blancs, ornés de panaches rouges, traînaient dans un char de triomphe l'*urne où l'on avait déposé leurs cendres révérées.* Le sombre cyprès ne faisait point pencher autour de l'urne ses branches mélancoliques. Une douleur, même pieuse, aurait *profané cette apothéose :* des guirlandes et des cou-

ronnes, les parfums d'un encens brûlé dans des cassolettes, un cortége de parents, le front orné de fleurs, une musique où dominaient les sons guerriers de la trompette; tout, dans cette marche triomphale, ôtait à la mort ce qu'elle a de funèbre, et ranimait, pour participer à l'allégresse publique, les *mânes sacrés* des citoyens, devenus immortels dans les combats.

» A certaine distance de tous ces objets, au milieu d'une force armée, roulait avec un fracas importun, chargé des attributs proscrits de la royauté et de l'aristocratie, un tombereau semblable à ceux qui conduisent les criminels au lieu de leur supplice. Une inscription gravée sur le tombereau portait : *Voilà ce qui a toujours fait le malheur de la société humaine.* A cette vue, le peuple paraissait frémir d'horreur, et les dépouilles de la victoire indignaient encore les vainqueurs.

» Cinq fois, dans l'espace qu'elle doit parcourir, cette *pompe auguste* s'est arrêtée, et chaque station a représenté les monuments qui rappelaient les plus beaux actes de la Révolution, ou des cérémonies qui la consacraient et qui l'achevaient.

» Vers le milieu de la longueur des boulevards s'élevait un arc de triomphe, ouvrage du *Génie* de l'architecture et de celui de la peinture, associés par le patriotisme. *Rome antique et Athènes, la cité*

des arts, ont exécuté en ce genre peu de dessins plus beaux. L'arc de triomphe était érigé pour représenter la gloire de ce moment de la Révolution de 1789, où l'on vit des femmes, devenues intrépides par le sentiment de la Liberté, traîner des canons, et, portées sur les affûts, diriger en quelque sorte les hommes où il fallait attaquer la tyrannie; combattre elles-mêmes, à Versailles, les satellites des despotes, et mettre en fuite ceux qui échappaient à leurs coups. Les quatre côtés de l'arc triomphal rappelaient, par de simples inscriptions, les résultats de ce mémorable événement.

» Sur une des faces, on lisait : *Comme une vile proie, elles ont chassé les tyrans devant elles;* sur l'autre : *Le peuple, comme un torrent, inonda leurs portiques : ils disparurent;* sur la troisième, en parlant du peuple : *Sa justice est terrible;* sur la face opposée : *Sa clémence est extrême.* Tandis que l'architecture, la peinture et la sculpture se réunissaient ainsi pour transmettre à la postérité le souvenir des héroïnes des 5 et 6 octobre, ces femmes courageuses figuraient elles-mêmes au milieu des monuments de leur gloire, et, comme au chemin de Versailles, on les voyait assises sur les affûts des canons [1]. Toute

[1] Voici le portrait *historique* de ces femmes couronnées et célébrées par le président de la Convention, Hérault de Séchelles : « On les vit, le front sillonné et noirci par la fumée de la poudre, la tête

la marche s'est arrêtée devant elles; le peuple les contemplait, et le président de la Convention nationale leur a parlé en ces termes :

« Quel spectacle! la faiblesse du sexe et l'héroïsme du courage! O Liberté! ce sont là tes miracles! C'est toi qui, dans ces deux journées où le sang, à Versailles, commença à expier les crimes des rois, allumas dans le cœur de quelques femmes cette audace qui fit fuir ou tomber devant elles les satellites du tyran. Par toi, sous des mains délicates, roulèrent ces bronzes, ces bouches à feu qui firent entendre à l'oreille d'un roi le tonnerre, augure du changement de toutes les destinées. Le culte que t'ont voué les Français a été impérissable, à l'instant où tu es devenue la passion de leurs compagnes. O femmes! la Liberté, attaquée par tous les tyrans, pour être défendue a besoin d'un peuple de héros; c'est à vous à l'enfanter. Que toutes les vertus guerrières et généreuses coulent avec le lait maternel dans le cœur de tous les nourrissons de la France. Les représentants du Peuple souverain, au lieu de fleurs qui parent la beauté, vous offrent le laurier,

coiffée d'un casque ou d'un bonnet de grenadier, le bas de la figure coupé par des moustaches de poil d'ours, une pique ou un sabre à la main, à cheval sur des affûts de canon, amener de Versailles à Paris, Louis XVI et sa famille. »

emblème du courage et de la victoire : vous le transmettrez à vos enfants. »

» En prononçant ces dernières paroles, le président leur a donné l'accolade fraternelle; il a posé sur la tête de chacune d'elles une couronne de lauriers, et le cortége de la fête, à laquelle elles se sont unies, a repris la route des boulevards au milieu des acclamations universelles.

» La place de la Révolution était marquée pour la troisième station; elle s'est faite devant la statue de la Liberté, élevée sur le piédestal de la statue anéantie d'un des plus vils et des plus corrompus de nos tyrans. La Liberté, comme fille de la Nature, paraissait à travers l'ombrage de jeunes arbres dont elle était environnée. Les rameaux des peupliers pliaient sous le poids des attributs offerts à la Divinité par l'amour des Français. C'étaient des bonnets rouges et les rubans aux couleurs nationales; c'étaient des vers trouvés plus beaux, parce qu'ils n'exprimaient tous qu'un même sentiment; c'étaient des dessins tracés au crayon, et qui faisaient revivre les prodiges de la Révolution; c'étaient des guirlandes de fleurs, animées par ce pinceau éternel qui vivifie et décore les champs. La multitude et le choix des offrandes annonçaient que ce n'était pas une cérémonie, *mais un culte*, et que tous les cœurs avaient cédé à l'enthousiasme *de leur idolâtrie*.

» Mais il ne suffisait pas de ces offrandes; il fallait *encore un sacrifice à la Déesse.* Presque à ses pieds était un immense bûcher destiné à le recevoir. Tout ce qui avait servi à la représentation et au faste de la royauté devait être la matière du sacrifice. Placé entre la statue et le bûcher, au moment de cette grande purification d'un empire par le feu, le président de la Convention nationale a prononcé le discours suivant :

« Ici, la hache de la *Loi* a frappé le tyran. Qu'ils périssent aussi ces signes honteux d'une servitude, que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards; que la flamme les dévore; qu'il n'y ait plus d'immortel que le sentiment de la vertu qui les a effacés. *Justice! Vengeance! Divinités tutélaires des peuples libres*, attachez à jamais l'exécration du genre humain au nom du traître qui, sur un trône relevé par la générosité, a trompé la confiance d'un peuple magnanime. Hommes libres! peuples égaux d'amis et de frères, ne composez plus les images de votre grandeur que des attributs de vos travaux, de vos talents et de vos vertus. Que la pique et le bonnet de la Liberté; que la charrue et la gerbe de blé; que les emblèmes de tous les arts par qui la société est embellie, forment désormais toutes les décorations de la République! Terre sainte! couvre-toi de ces biens réels qui se parta-

gent entre tous les hommes, et deviens stérile pour tout ce qui ne peut servir qu'aux jouissances exclusives de l'orgueil! »

» Aussitôt après ce discours, le président a pris une torche enflammée; il l'a appliquée contre le bûcher, couvert de matières combustibles, et à l'instant, trône, couronne, sceptre, fleurs de lis, manteau ducal, écussons, armoiries, toutes ces livrées odieuses du despotisme, ont disparu au bruit petillant des flammes qui les enveloppaient de toutes parts, et au milieu des acclamations de plus de huit cent mille âmes. Dans le même instant encore, comme si tous les êtres vivants devaient partager cet affranchissement de la première des créatures vivantes et en ressentir l'allégresse, trois mille oiseaux de toutes les espèces, portant à leur cou de minces banderoles tricolores où étaient écrits ces mots : *Nous sommes libres ; imitez-nous*, se sont élancés avec les étincelles du milieu des flammes dans le vaste et libre espace des airs.

» La quatrième station s'est faite devant les Invalides, devant ce monument de l'orgueil d'un despote, mais déjà perfectionné par la bienfaisance et par la souveraineté nationale. Après avoir anéanti la tyrannie des rois, la France a été obligée de combattre et d'anéantir un nouveau monstre, non moins dangereux pour la Liberté : *le Fédéralisme*. Un monu-

ment signalait ici cette victoire récente. Sur la cime d'un rocher était exhaussée une *statue colossale* représentant le Peuple français. Tandis que d'une main forte il renouait le faisceau des départemens, un monstre dont les extrémités inférieures étaient terminées en dragon de mer, sortant des roseaux d'un marais fétide, s'efforçait d'atteindre, en rampant, jusqu'au faisceau pour le rompre. Le colosse, écrasant sous ses pieds la poitrine du monstre, de sa massue balancée sur sa tête allait le frapper du coup mortel. En contemplant ces emblèmes, élevés dans les airs à une grande hauteur, le peuple a reconnu sa force et son triomphe; et les images sous lesquelles lui-même et son histoire étaient retracés à ses yeux sont devenues le texte du discours que le président a prononcé dans cette circonstance :

« PEUPLE FRANÇAIS, te voilà offert à tes propres regards sous un emblème fécond en leçons instructives. Ce géant dont la main puissante réunit et rattache en un seul faisceau les départements qui font sa grandeur et sa force, c'est toi. Ce monstre dont la main criminelle veut briser le faisceau et séparer ce que la nature a uni, c'est le fédéralisme. Peuple dévoué à la haine et à la conjuration de tous les despotes, conserve toute ta grandeur pour défendre ta liberté. Qu'une fois au moins sur la terre, la puissance soit alliée à la vérité et à la justice.

Fais à ceux qui veulent te diviser la même guerre qu'à ceux qui veulent t'anéantir ; car ils sont également coupables. Que tes bras, étendus de l'Océan à la Méditerranée, et des Pyrénées au Jura, embrassent partout des frères, des enfants. Retiens sous une seule loi et sous une seule puissance une des plus belles portions de ce globe, et que les peuples esclaves, qui ne savent admirer que la force et la fortune, témoins de tes vastes prospérités, sentent le besoin de s'élever comme toi à cette liberté qui t'a fait l'exemple de la terre. »

» L'entrée seule du Champ de Mars, local de la dernière station, offrait aux yeux, à l'imagination et aux âmes une de ces leçons sublimes et touchantes dont il n'appartient qu'à la Liberté de concevoir l'idée et de présenter le spectacle. A deux Termes placés vis-à-vis l'un de l'autre, comme les deux colonnes de l'ouverture d'un portique, était suspendu un ruban tricolore, et au ruban un *niveau*, allégorie sensible de cette égalité sociale qui retient tous les hommes sur un plan commun et les nivelle devant la loi, comme ils le sont par la Nature.

Après s'être *tous courbés ou plutôt relevés sous ce niveau*, la Convention nationale, les quatre-vingt-sept commissaires des départements, tous les envoyés des Assemblées primaires, ont monté les degrés de l'Autel de la Patrie; et dans le même temps qu'un

peuple innombrable, couvrant la vaste étendue du Champ de Mars se rangeait avec recueillement autour de ses représentants et de ses envoyés, le président, parvenu au point le plus élevé de l'*Autel de la Patrie*, ayant à ses côtés le vieillard le plus avancé en âge parmi les commissaires des départements, de cette hauteur, comme de la véritable Montagne sainte, a publié le recensement des votes des Assemblées primaires de la République, et a proclamé en ces mots la Constitution :

« Français, vos mandataires ont interrogé, dans quatre-vingt-sept départements, votre raison et votre conscience sur l'acte constitutionnel qu'ils vous ont présenté ; quatre-vingt-sept départements ont accepté l'acte constitutionnel. Jamais un vœu plus unanime n'a organisé une République plus grande et plus populaire. Il y a un an, notre territoire était occupé par l'ennemi ; nous avons proclamé la RÉPUBLIQUE ; nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que nous constituons la France, l'Europe l'attaque de toutes parts : *Jurons de défendre la Constitution jusqu'à la mort ;* LA RÉPUBLIQUE EST ÉTERNELLE. »

» Immédiatement après cette proclamation, le président a déposé dans l'Arche, placée sur l'Autel de la Patrie, l'acte constitutionnel et le recensement des votes du peuple français.

» A cet instant, *la plus grande époque du genre humain*, tout a été comme ébranlé par les salves d'artillerie répétées sans intervalle, et par un million de voix confondues dans les airs en un seul cri. On eût dit que le ciel et la terre répondaient à cette proclamation de la seule constitution, *depuis qu'il existe des peuples*, qui ait donné à un grand empire une liberté fondée sur l'Égalité, et qui fait de la fraternité un dogme politique.

» Les quatre-vingt-sept commissaires des départements qui, durant la marche, avaient tenu chacun une pique à la main, se sont rapprochés du président de la Convention, pour déposer leurs piques dans ses mains. Il les a réunies en un seul faisceau noué par un ruban aux couleurs de la nation. A cet acte qui peignait aux yeux l'unité, l'indivisibilité de la République, les retentissements redoublés de l'airain ont de nouveau fait monter au ciel la joie de la terre.

» Tout était accompli pour l'existence de la République; mais il lui restait une dette sacrée à acquitter, celle de la reconnaissance envers les Français morts en combattant pour sa cause. Descendue de l'Autel de la Patrie, la Convention nationale a traversé une portion du Champ de Mars et s'est rendue, vers l'extrémité, au temple funèbre, où des *décorations antiques, semblables aux monuments dont l'his-*

toire des arts et des républiques nous a transmis la beauté, attendaient la cendre de nos défenseurs. Le char suivait. La grande urne dépositaire des cendres chéries a été transportée sur le vestibule du Temple, élevée à tous les regards. La Convention nationale s'est répandue sous les colonnes, sous les portiques. Tous les spectateurs placés au-dessous se sont découverts. Une foule immense, attendrie et respectueuse, a prêté un silence profond. Le président, penché sur l'urne que, d'une main il tenait embrassée, tandis que de l'autre il portait et montrait au peuple la couronne de lauriers destinée aux martyrs fondateurs de la liberté, leur adresse en ces mots les hommages, et, pour ainsi dire, le culte de la patrie :

« Terminons cette auguste journée par l'adieu solennel que nous devons à ceux de nos frères qui ont succombé dans les combats. Ils ont été privés de concourir à la constitution de leur pays ; ils n'ont pas dicté les articles de la charte française, mais ils les avaient préparés. Inspirés par leur dévouement héroïque, ils ont écrit la liberté avec leur sang. Hommes intrépides ! cendres chères et précieuses ! urne sacrée ! je vous salue avec respect ; je vous embrasse au nom du peuple français ; je dépose sur vos restes protecteurs la couronne de lauriers que la patrie et la Convention nationale m'ont chargé de vous présenter. »

» Telle était la marche, tels étaient les objets et les tableaux offerts aux regards *du Peuple souverain*, dans l'inauguration de la République française. Jamais la Liberté ne s'était montrée plus auguste aux siècles et aux nations. Le Peuple a été grand et majestueux comme elle [1]. »

Comme bouquet de cette fête de la Nature, inspirée par les plus purs souvenirs mythologiques, les lettrés inondent la France d'hymnes en prose et en vers, dans lesquelles ils célèbrent à l'envi le *bonheur des sauvages*. L'un d'eux s'écrie : « *Heureux Lapon! que le contentement et l'innocence cachent si bien dans ce coin le plus reculé du monde!* tu ne crains point la disette, et tes oreilles ne sont jamais frappées

[1] Procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la constitution de la Rép. fr. le 10 août 1793, imprimé par ordre de la Convention. — Broch. in 8, Imprim. nat.

EXTRAIT *du procès-verbal de la Convention nationale du 13 septembre 1793, l'an IIe de la République française, une et indivisible.*

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu la lecture du procès-verbal relatif à la cérémonie du 10 août dernier et à l'acceptation de la constitution, décrète qu'il sera imprimé, distribué aux membres de la Convention au nombre de six exemplaires, envoyé aux départements, aux districts, aux municipalités, aux sociétés populaires, aux armées, et traduit dans toutes les langues.

Visé par l'inspecteur,

Signé : BLAUX.

du bruit des combats, qui ravagent et détruisent souvent les provinces et les villes les plus florissantes de l'Europe. Sans désirs comme sans regrets, tu dors tranquille, exempt de peines et de soucis. Tu prolonges ta vie paisible au delà d'un siècle avec une santé constante, une vieillesse facile. Elles te sont ignorées ces myriades de maladies qui nous affligent, nous, Européens. Comme l'oiseau, tu vis dans les forêts; tu ne sèmes point, tu ne moissonnes point, et cependant le Dieu très-bon pourvoit à ta nourriture. O sainte Innocence! ton trône est-il donc *parmi les Faunes*, dans les contrées les plus âpres et les plus reculées du septentrion? Aimes-tu mieux te montrer sous des vêtements d'écorce d'arbre que dans des habits de soie? *Les anciens l'ont pensé ainsi*; peut-être avaient-ils raison. »

Puis, vantant la supériorité scientifique du sauvage sur l'homme civilisé, il ajoute, toujours suivant les anciens : « Dans les temps *héroïques de la Grèce, où le gland du chêne vert était encore la principale nourriture de ses habitants à demi sauvages*, les végétaux de cette contrée étaient mieux connus que dans le siècle de Théophraste [1]. »

La chose est claire; pour se régénérer complétement, il ne reste au genre humain qu'à brûler les villes et les hameaux, à se dépouiller de tout vête-

[1] *Décade phil.*, t. I, p. 391-3.

ment, à retourner dans les forêts et à cesser de manger du pain pour se nourrir de glands!

Voilà pourtant où en était la raison publique en France, parmi les classes sorties des colléges! D'où venait un pareil appauvrissement? De quels aliments ces âmes, élevées par des religieux et des prêtres, avaient-elles été nourries? A quelle époque faut-il remonter pour rencontrer les fêtes dont la solennité du 10 août est une ridicule, une humiliante parodie? Où trouve-t-on et le fond et la forme de ces hymnes à la *Nature*, si ce n'est chez les poëtes classiques et chez les révolutionnaires élevés à leur école? En entendant les disciples, on croit entendre les maîtres, et la pièce qu'on vient de lire n'est peut-être qu'une version faite au collége :

. . . . . Per se dabat omnia tellus;
Contentique cibis, nullo cogente, creatis,
Arbuteos fœtus, montanaque fraga legebant.
Conaque et in duris hærentia mora rubetis,
Et quæ deciderant patula Jovis arbore glandes.
. . . . . silva nativas opes
Et opaca dederant antra nativas domos.
. . . .
. . . .
Tunc tellus communis erat;
Sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat.

Telle est la doctrine séduisante des maîtres admirés de la jeunesse : Tibulle, Ovide, Sénèque, Horace, etc.

Ne nous étonnons pas de trop trouver, sous des plumes vulgaires, ce dithyrambe en l'honneur des Lapons et l'état de nature. Les esprits d'élite s'étaient laissé séduire par les rêves politiques et sociaux de cette belle antiquité, si longtemps admirée au collége. Au moment même où l'on célébrait l'étrange fête dont nous venons de raconter l'histoire, Chateaubriand écrivait : « Si celui qui s'est arraché aux jouissances de la fortune pour aller au delà des mers contempler le plus grand spectacle qui puisse s'offrir à l'œil du philosophe, méditer *sur l'homme libre de la nature*, si un tel homme mérite quelque confiance, lecteurs, vous le trouverez en moi...

» On se vante d'aimer la liberté, et presque personne n'en a une juste idée. Lorsque dans mes voyages parmi les nations indiennes du Canada, je me trouvai pour la première fois seul au milieu d'un océan de forêts, ayant, pour ainsi dire, la nature entière prosternée à mes pieds, une étrange révolution s'opéra dans mon intérieur. Je me dis à moi-même : « Ici plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents, de République, de rois, surtout plus de lois et plus d'hommes. Des hommes! Si, quelques *bons sauvages*, qui comme moi *errent libres où la pensée les mène*, mangent quand ils veulent, dorment où et quand il leur plaît ; et pour essayer si j'étais rétabli dans mes *droits originels*, je me livrais

à *mille actes de ma volonté*, qui faisaient enrager le grand Hollandais qui me servait de guide, et qui, dans son âme, me croyait *fou*.

» *Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors les charmes de cette indépendance de la nature*. Je compris pourquoi pas un sauvage ne s'est fait Européen, et pourquoi plusieurs Européens se sont fait sauvages; pourquoi le *sublime* discours sur *l'inégalité des conditions* est si peu entendu de la plupart de nos philosophes.... Pour moi, *je contemplais d'un œil de géant le reste de ma race dégénérée*... Les vertus des sauvages sont autant au-dessus de nos vertus conventionnelles, que l'*âme de ces hommes de la nature* est au-dessus de celle de l'homme de la société... *Bienfaisants sauvages, puissiez-vous jouir longtemps de votre indépendance*[1]! »

Il nous serait facile de citer vingt autres pièces écrites dans le même esprit.

[1] *Essai sur les Rév.*, p. 3-670, édit. de Londres.

CHAPITRE V.

Fêtes de la Fondation de la République, — de la Jeunesse, — des Époux, — de la Vieillesse.

Fête de la Fondation de la République. — Le décret du 13 thermidor an IV, qui en donne le programme, est ainsi conçu : « Le Directoire exécutif, *considérant que chez les Romains, une des principales fêtes était celle de l'expulsion des Tarquins ;* que le 10 août, dernier jour du despotisme royal en France, ne doit pas être moins cher aux Français, arrête : 1° la fête du 10 août sera célébrée le 23 de ce mois dans toutes les communes de la République ; 2° le président rappellera au peuple assemblé l'histoire abrégée du 10 août. Il suspendra ensuite à l'Arbre de la Liberté l'inscription suivante : Au 10 août. — Honneur aux braves qui renversèrent le trône. On exécutera des *jeux, des courses à pied et à cheval.* Les pères et les mères des défenseurs de la patrie auront dans ces jeux une place distinguée; une inscription

entourée de lauriers désignera leur place. Des *danses* termineront la fête [1]. »

Absolument comme chez les Grecs et chez les Romains.

Après la chute de Robespierre, cette fête fut élevée au rang de *première classe*. Le décret du 17 thermidor ordonne qu'elle durera deux jours et sera célébrée de la manière suivante :

« *Première journée*. — Les administrateurs municipaux de tous les corps constitués, escortés par la garde nationale, partiront de la maison commune. Ils seront précédés de six groupes : le *premier*, composé de pères de famille; le *second*, de mères de famille; le *troisième*, de jeunes gens de dix-huit ans et moins; le *quatrième*, de jeunes filles à peu près du même âge; le *cinquième*, d'enfants mâles; le *sixième*, d'enfants de l'autre sexe. Les hommes et les femmes tiendront à *la main une branche de chêne* [2]. Les chapeaux seront ornés de rubans tricolores.

» Le cortége se rangera sur la place publique, autour de l'*Autel de la Patrie*. Il y aura sur l'autel des sabres, des haches, des massues et un faisceau de plusieurs drapeaux aux trois couleurs. A l'extrémité

[1] Collection des décrets de la Révolut. 30 vol. in-4°.

[2] Symbole de l'heureux temps où, suivant les poëtes classiques, les hommes épars dans les forêts jouissaient de la plénitude de la liberté.

opposée de la place on verra un trône et les emblèmes de la royauté, un sceptre, une couronne, un écusson armorié. Après un discours du président, analogue à l'objet de la fête, il sera chanté un hymne renfermant une invocation à la Liberté. Les six groupes recevront des mains du président les armes déposées sur l'autel[1], se porteront rapidement, au son d'une musique guerrière, à l'autre extrémité de la place, et le trône s'écroulera sous leurs coups redoublés, pour rappeler que l'abolition de la royauté est due au courage du peuple entier. Cette cérémonie se fera au son des fanfares, au bruit d'une décharge de mousqueterie et au cri répété de : *Haine à la tyrannie !*

» Les six groupes reviendront déposer leurs armes sur l'*Autel de la Patrie*. Le président remettra à chacun d'eux un drapeau, en prendra un lui-même et, accompagné des corps constitués, il ira le planter sur les débris du trône. Les six groupes imiteront son exemple. Le cortége se remettra en marche pour retourner à la maison commune, et les *danses* commenceront sur la place publique.

» *Seconde journée.* — Le lendemain, le cortége, partant de la maison commune, se rangera également autour de l'*Autel de la Patrie* : on posera sur l'autel

[1] Les six groupes, par conséquent les petites filles armées de sabres, de haches, de massues !

des guirlandes de feuillage, de fleurs et un flambeau allumé. A l'autre extrémité de la place on verra un nouveau trône formé des débris du premier, recouvert d'un manteau aux trois couleurs et surmonté des emblèmes de la tyrannie triumvirale[1] : un masque, un bandeau, des poignards et des torches. Après le chant d'un hymne à la Liberté, le président prendra le flambeau allumé sur l'*Autel de la Patrie*. Accompagné des présidents des différents corps constitués et suivi des six groupes, il se portera, au son d'une musique guerrière, à l'autre extrémité de la place, dépouillera le trône du manteau tricolore et mettra le feu au trône, pour rappeler que l'abolition de la *tyrannie triumvirale* est due particulièrement au courage des dépositaires de l'autorité. Cette cérémonie se fera au bruit d'une décharge d'artillerie, au son des fanfares et au cri répété de : *Haine à la tyrannie !*

» Le président reviendra près de l'*Autel*, y placera *avec solennité le livre de la Constitution républicaine*, et en lira le dernier article à haute voix. Les six groupes et le peuple entier répondront à cette lecture par ce cri : *Vive la Constitution! vive la République!* Pendant cette cérémonie, deux membres de chaque autorité constituée iront chercher la *statue*

[1] A cette époque, on célébrait dans cette fête la chute de la royauté et la chute de Robespierre, Couthon et Saint-Just.

de la *Liberté*, et la reconduiront à l'extrémité de la place, sur les débris des trônes détruits. Le président prendra sur l'autel les guirlandes : il en gardera une et distribuera les autres aux six groupes. Le cortége s'avancera vers l'autre extrémité de la place, et le président et les six groupes suspendront leurs guirlandes à la statue *de la Liberté*. Le cortége reviendra à la maison commune ; des *danses* s'établiront autour de l'*autel de la Patrie et de la statue de la Liberté*[1]. »

Qu'on nous permette de le demander : Si un Grec ou un Romain, revenu sur la terre, s'était trouvé tout à coup dans une de ces fêtes républicaines, aurait-il douté qu'il fût dans son propre pays ? Exercices, évolutions, tyrannie triumvirale, république, liberté, autel de la patrie, danses, choses et mots, tout, excepté la cocarde tricolore, n'est-il pas dans les usages et le vocabulaire de son pays ?

Plus complète encore eût été son illusion, s'il avait entendu les discours des modernes Brutus, déclamant contre les Tarquins et les triumvirs. N'aurait-il pas cru lire une page de son histoire nationale, en lisant l'histoire des Marius, des Sylla, des Octave et des Antoine de collége, se supplantant les uns les autres; puis, après avoir travaillé

[1] Ce décret est signé *Carnot*.

de concert à prendre le pouvoir, s'accusant mutuellement d'ambition, d'hypocrisie, d'égoïsme, et se livrant fraternellement au fer du bourreau et à l'horreur de la postérité?

Ainsi, le lendemain de la victoire, les vainqueurs du 9 thermidor adressent aux Français la proclamation suivante : « Citoyens, des *conspirateurs hypocrites*, frappés par vos véritables représentants, s'étaient réfugiés dans le sein d'une municipalité perfide. Ils rassemblaient une force armée, provoquaient les citoyens contre la représentation nationale, et menaçaient d'envahir les *droits du peuple*.

» A peine les manœuvres des *conspirateurs* Robespierre, Saint-Just et Couthon et leurs complices ont été connues, les sections de Paris ont environné la Convention nationale; les citoyens ont fait aux représentants du peuple un rempart de leur corps, de leurs armes un appui.

» Le 31 mai le peuple fit sa Révolution; le 9 thermidor la Convention nationale a fait la sienne : la Liberté applaudit également à toutes les deux.

» Puisse cette époque terrible, où de *nouveaux tyrans*, plus dangereux que ceux que le fanatisme et la servitude couronnent, être le dernier orage de la Révolution[1] ! »

[1] *Monit.* 12 therm.

Cette proclamation est signée de Collot d'Herbois, président de la Convention, Barrère, etc. La veille encore, ces conspirateurs hypocrites, ces nouveaux tyrans étaient pour leurs bourreaux les plus grands citoyens et presque des dieux.

Quelques mois après, les vainqueurs du 12 germinal an III décrètent d'arrestation Collot d'Herbois, Barrère, Billaud Varennes, Vadier, Choudieu, Léonard Bourdon, etc. Le même jour paraît une proclamation par laquelle Collot d'Herbois, Barrère et les autres vaincus sont signalés à l'Europe comme « une *poignée de factieux* qui avaient opprimé la Convention et médité la mort de la République; qui avaient appelé autour d'eux tout l'affreux cortége de leurs propres forfaits et les crimes auxiliaires de leurs complices : la Convention a su terrasser la faction et maintenir la liberté[1]. »

Les vainqueurs du 12 germinal sont vaincus à leur tour, et le 1er prairial an III, la Convention nationale décrète d'arrestation quatorze de ses membres : Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Prieur, Romme, Soubrany, Goujon, Albitte, Peysard, Lecarpentier, Pinet, Borg, Payan et Rhull.

Le même jour une proclamation dit aux Français : « Des hommes trop connus *par le rôle infâme*

[1] *Monit.* ibi.

qu'ils ont joué sous le règne affreux de la dernière anarchie ont organisé la révolte sous le nom d'insurrection. Quoi que tente la perfidie, la Convention nationale sera toujours digne de son poste. Le Génie de la Liberté l'enflamme; elle saura remplir ses destinées[1]. »

Ces proscriptions sanglantes de la Convention à l'égard de ses propres membres, ces discours infamants prononcés contre ceux qu'on adorait la veille, toutes ces luttes de Titans cherchant à escalader le ciel de la puissance, se faisant pour y parvenir un marchepied des cadavres de leurs collègues, et pour s'y maintenir un rempart de leurs têtes : tout cela ne rappelle-t-il pas trait pour trait les assassinats et les proscriptions des anciens triumvirs, leur course incessante au pouvoir, et leurs philippiques contre leurs compétiteurs vaincus? Afin que rien ne manque au parallèle, c'est au nom de la patrie et de la liberté qu'égorgent les anciens et les nouveaux Brutus, que proscrivent les anciens et les nouveaux Sylla.

Fête de la Jeunesse. — Sans qu'il soit besoin de le répéter, toute la Révolution est la mise en scène des études du collége. En toutes choses, dans ses constitutions comme dans ses fêtes et ses institu-

[1] *Monit.* ibi.

tions sociales, on la voit imiter servilement Rome et Athènes. Elle n'a point encore, il est vrai, de *censeurs*, mais la loi réserve des priviléges à la vieillesse, à la maternité, à la fidélité conjugale. Dans les pompes publiques, on honore la chasteté, en associant au cortége des époux et des enfants le chœur *des vierges* de l'Opéra. Les *sages* de la république décernent à des jours marqués des *couronnes* de roses à la pudeur et des médailles à la vertu : autant de souvenirs de l'antiquité.

Ses fêtes en particulier sont toutes empreintes de matérialisme et d'idolâtrie. La *Fête de l'Agriculture* rappelle, ainsi que nous l'avons vu, le vieux culte de Cérès; la *Fête des Époux*, celle de l'hyménée; la *Fête du Peuple souverain*, l'antique apothéose de l'homme dans la personne du peuple roi; la *Fête de la Vieillesse* n'est qu'une froide imitation de la fête du vieux Saturne; celle *de la Jeunesse* retrace la fête d'Hébé.

Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, invitant la France entière à célébrer cette dernière solennité, s'exprime en ces termes : « La Fête de la Jeunesse n'est pas sans doute la moins intéressante des fêtes morales. L'époque sentimentale de cette fête associe le printemps de la vie à celui de l'année. L'*idée d'une fête de la Jeunesse est empruntée des républiques anciennes*. Les Athéniens célébraient

aussi au printemps leurs *éphébées*, qui n'étaient autre chose que la fête des jeunes gens, admis alors à prêter le serment de vivre et de mourir pour la patrie. Ce peuple ingénieux avait suivi les règles d'une profonde politique, dans l'institution de ces fêtes vraiment nationales. Elles étaient les preuves d'une *civilisation perfectionnée*, mais qui ne pouvaient s'adapter avec succès qu'aux réunions d'un peuple libre. Les Français ont eu raison d'*imiter cette institution antique*, depuis qu'ils ont repris leur *égalité primitive* [1]. »

La fête s'accomplit en plein air devant l'*Autel de la Patrie*, en présence des autorités, des chefs de famille et de tout le peuple. L'*armement* des jeunes gens parvenus à l'âge de seize ans, l'*inscription* sur le registre des citoyens des jeunes gens parvenus à l'âge de vingt ans; la délivrance de la carte civique à chacun d'eux; la *couronne de chêne* donnée aux élèves qui se sont le plus distingués; des chants patriotiques, des discours sur la morale du citoyen; des *jeux* et des *exercices gymnastiques*, sont les principales cérémonies de cette fête. Les vieillards des deux sexes y occupent une place d'honneur [2].

Le 10 germinal an IV (samedi 2 avril 1796), la Fête de la Jeunesse fut célébrée avec toute la pompe pos-

[1] *Monit.* 17 ventôse an VII.

[2] *Monit.* 19 vent. an IV.

sible dans les douze municipalités du canton de Paris. Quelques *mauvais* citoyens se permirent de s'égayer aux dépens de l'institution athénienne. Aussitôt le *Moniteur* leur répond : « Nous ignorons *si*, *chez les Romains*, l'institution destinée à marquer le passage de l'adolescence à l'état d'homme et de citoyen pouvait paraître ridicule; mais il est certain que lorsqu'un jeune homme prenait la robe virile, c'était l'occasion d'une grande fête. Le père donnait un festin à sa famille et à ses amis, en réjouissance de ce que son fils était en état de servir la république. C'est à la fin du repas qu'on ôtait au jeune homme la robe prétexte; on l'accompagnait au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, on le conduisait ensuite à la place publique comme pour l'initier aux affaires de la patrie. Jeunes Français, devenus citoyens d'une grande et immortelle république, vous n'écouterez point ces hommes perfides[1]. »

Cela veut dire : Les anciens avaient une fête de la Jeunesse; nous en aurons une : tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que notre perfection consiste à imiter en tout les Grecs et les Romains.

Fête des Époux. — Cette fête n'est pas moins classique que les autres. En voici, avec l'exposé des motifs, le programme tracé par Boissy d'An-

[1] *Monit.* 15 germ. an IV.

glas, président de la Convention : « La fête du mariage chez des hommes égaux et *libres* doit être la plus belle des fêtes : c'est celle de l'amour et de la volupté; qu'elle soit digne de son institution et des sentiments qui doivent l'embellir. Que le jeune homme nouvellement épris y paraisse sous l'égide des mœurs, à côté de sa jeune amante; que les époux unis depuis peu viennent y renouveler leurs serments.

» Il me semble que la Nature a formé pour ces aimables cérémonies le voluptueux mois de floréal[1]; il me semble que le parfum des fleurs, le chant des oiseaux, la douce température de l'air s'unissent aux émotions de l'âme pour embellir la solennité des plus doux sentiments du cœur.

» Je vois un *autel de gazon*, élevé à quelque distance de la cité, sur un *tapis de verdure*, et sous la voûte d'un feuillage impénétrable aux feux *de l'astre du jour*[2]. Les époux unis depuis la dernière fête s'avancent en ordre, et avec cette contenance paisible qui annonce le vrai bonheur : des guirlandes de fleurs les unissent ensemble, et des bouquets de roses font leur parure. Ils sont précédés de jeunes filles dont l'habillement est celui de l'inno-

[1] Un décret fixe, en effet, la Fête des Époux au 10 floréal.

[2] Tout ceci est une pastorale dans le goût de la meilleure antiquité.

cence. Leurs danses vives et légères peignent l'allégresse de ce beau jour; les jeunes gens se pressent autour d'elles; ils se mêlent à leurs jeux; ils font retentir les airs de chansons patriotiques ou relatives à la solennité qui les rassemble.

» Les jeunes époux s'approchent de l'autel; ils reçoivent des couronnes de fleurs et des rameaux *de myrte*, dont ils ornent leur tête et leur sein; ils jurent ensemble de remplir toutes les obligations que la Nature et la société leur imposent; et des cris de joie, mille fois répétés, consacrent au nom de la Patrie des serments qui lui sont chers. Un vieillard[1], placé à côté de l'autel, s'élève sur les gradins qui l'entourent. Son aspect est le signal du silence; on le respecte, on l'aime et on va l'entendre avec plaisir. Il parle aux jeunes époux de leurs obligations les plus sacrées, de celles que lui-même a si bien remplies[2]. »

On sera sans doute charmé d'entendre le discours d'un de ces vieillards, debout devant l'*autel de gazon*, et mariant au *nom de la Nature, de la République et de la Déesse tutélaire du mariage*. Voici quelques lignes de celui qui fut prononcé le 10 floréal an IV par le citoyen Chappe, président de l'ad-

[1] Celui qui aura le plus d'enfants, conformément aux lois d'Auguste. *Monit.* 10 floréal an IV.

[2] P. 78-81.

ministration centrale du canton de Paris : « Citoyens, nous célébrons la Fête des Époux. L'union conjugale est l'objet de notre hommage. DIVINITÉ PROTECTRICE[1] du bonheur des humains et des mœurs, tes augustes lois la *prescrivent*[2] et la couvrent d'honneur. Vous qui m'écoutez, ayez pour guide les *vertus républicaines ;* elles vous conduiront à pas sûrs aux plus hautes destinées[3]. »

« Après le *sermon*, les danses et les jeux recommencent, et succèdent à ces touchantes cérémonies. Les jeunes gens s'exercent à la *lutte*, à la *course*, à tous les exercices qui donnent de l'agilité ou de l'adresse; ils reçoivent des prix que leur décernent les vieillards. Des fleurs, un ruban ou un rameau de verdure suffisent pour consacrer leur victoire et pour honorer leurs succès[4]. »

Fête de la Vieillesse. — Si les fêtes qui précèdent sont romaines ou athéniennes, la Fête de la Vieillesse est spartiate : on en jugera par la description officielle. « L'an IV de la République française, une et indivisible, à huit heures du matin, les citoyens Guebert, président; Lesueur, Huyot, Courtois, Porché et Prouteau, administrateurs; et Tobie, com-

[1] Juno Perfecta.

[2] Saint Paul parle un peu différemment.

[3] Collect. des décrets an IV; *Monit.* 10 flor. an IV.

[4] *Essai*, etc., p. 81.

missaire du Directoire exécutif, se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

» Les jeunes élèves des différentes écoles de l'arrondissement, avec leurs instituteurs et institutrices, les détachements des 13e, 14e et 15e brigades de la garde nationale sédentaire, un détachement d'infanterie et la musique de la 28e demi-brigade, ainsi qu'un détachement des élèves trompettes, un détachement de vétérans de la garde nationale, les vieillards qui avaient été invités à la fête, des artistes demeurant sur l'arrondissement, les membres des comités de bienfaisance, les commissaires de police et les juges de paix, assesseurs et greffiers, sont successivement arrivés.

» A neuf heures et demie, il a été formé deux députations, chacune de seize élèves de l'un et de l'autre sexe, parmi ceux qui se sont le plus distingués. Elles étaient présidées, l'une par un officier municipal, l'autre par deux; elles étaient environnées d'un détachement de la garde nationale et précédées d'un corps de musique militaire. Elles sont allées en cortége *attacher, aux portes des vieillards désignés, des guirlandes* avec des inscriptions portant leurs noms et ces mots : *Respect à la vieillesse.* Elles étaient encore chargées de prendre les vieillards et de les amener au *boulevard Martin*, en face de l'ancien Opéra.

» Immédiatement après s'est formé le cortége principal, ainsi qu'il suit :

» En tête, un peloton de cavalerie, précédé de son trompette ; suivaient les élèves trompettes, qui précédaient un détachement de la 28e avec ses tambours ;

» La garde nationale, formée en haie sur la droite et sur la gauche, renfermait le cortége ;

» Les élèves des deux sexes des écoles primaires et autres, rangés sur deux files, accompagnés de leurs instituteurs et institutrices, avaient au milieu d'eux les vieillards invités ;

» Le livre de la Constitution de l'an III, porté sur un trophée par deux jeunes citoyens, précédait de jeunes élèves des deux sexes qui tenaient des corbeilles de fleurs, et au milieu, un jeune citoyen portait une bannière sur laquelle on lisait : *Respect à la Vieillesse ;*

» Suivait un détachement de la garde nationale avec son drapeau ;

» Venaient ensuite les membres des comités de bienfaisance ;

» Les juges de paix, assesseurs et greffiers ;

» Les administrateurs, le président de la municipalité et le commissaire du Directoire exécutif, environnés des vétérans de la garde nationale ;

» Les vieillards invités, les membres des comités

de bienfaisance et des autorités constituées, avaient chacun à la main un bouquet de fleurs;

» Un détachement de la garde nationale avec drapeaux ;

» Un détachement de la 28e et un peloton de cavalerie fermaient le cortége;

» Les employés, ayant un ruban tricolore au bras, dirigeaient la marche;

» Le cortége s'est ainsi rendu, par la *rue Laurent*, le faubourg, la porte et le *boulevard Denis*, à l'ancien Opéra, pour y recevoir les vieillards et y faire la réunion générale;

» Après que le cortége a eu défilé devant eux, ils ont été invités à se placer immédiatement avant la municipalité; un corps de musique a été placé en tête du cortége, et l'autre, avec les tambours de la garde nationale, a été placé en avant du livre de la Constitution; le reste des deux députations s'est réuni, chacun au corps auquel il appartenait;

» La marche n'a point été arrêtée; elle a continué par la porte et le *faubourg Martin*, jusqu'au *temple Laurent*, qui avait à cet effet été décoré de tentures et de drapeaux tricolores;

» A l'entrée dans le temple, l'orgue a exécuté un grand morceau de musique;

» Chacun s'étant placé d'après les dispositions adoptées, les vieillards, désignés comme le principal

objet de la fête, ont pris place à la droite et à la gauche du président;

» Il a été exécuté un morceau par la musique;

» Après un bruit de tambours et de trompettes, le président a prononcé le discours suivant :

« CITOYENS, — C'est par des institutions simples, prises dans la nature même de l'homme, que les législateurs éclairés s'appliquèrent dans tous les temps à resserrer les liens de l'association générale. *Lycurgue, qui donna des lois à Sparte*, plaça le respect pour la vieillesse en tête des devoirs les plus essentiels; il voulait faire rendre à cet âge respectable une sorte de culte. Un vieillard cherchait une place dans les jeux Olympiques, des jeunes gens l'appelèrent comme pour lui en offrir une, et le couvrirent de huées lorsqu'il fut auprès d'eux. Les ambassadeurs des Lacédémoniens, voyant ce manque de respect, se levèrent aussitôt, appelèrent le vieillard, et le placèrent honorablement au milieu d'eux. Cette action ayant excité des applaudissements universels : *Grand Dieu!* s'écria le vieillard, *tous les Grecs connaissent la vertu, mais les Lacédémoniens seuls la pratiquent.*

» Jeunes citoyens, enfants aimables, voyez ces cheveux blanchis dans une longue carrière; ces fronts vénérables vous commandent le respect. Un jeune homme respectait davantage, à Sparte, un

simple citoyen plus âgé que lui qu'un magistrat de son âge. La vieillesse est une sorte de magistrature qui s'exerce par l'influence de la vertu. »

» Ce discours a été accompagné de nombreux applaudissements et des cris répétés de *Vive la République!*

» Les couplets suivants du citoyen Piis sur la vieillesse ont été chantés par un artiste que son épouse accompagnait sur l'orgue, et les accents vivement sentis d'une voix brillante qui se mariait à la douce mélodie de l'instrument touché avec goût, ont ému tous les cœurs, déjà disposés à l'attendrissement :

Air : *C'est un enfant.*

Il est des chênes respectables
Que le fer ne toucha jamais,
Et dont les cimes vénérables
Sont l'orgueil des vastes forêts.
A la République,
Quel ombrage antique
Fait plus d'honneur, à tous égards,
Que les vieillards? (*Bis.*)

Quand le peuple, aux fêtes publiques
Voit sur le front des vétérans
Le vert des couronnes civiques,
Se marier aux cheveux blancs,
Ce tableau sublime
Lui plaît et l'anime;
Il chante en chœur de toutes parts:
Gloire aux vieillards! (*Bis.*)

» Les jeunes élèves ont été invités d'offrir en hommage aux vieillards les prémices de leurs talents.

» Aussitôt de jeunes citoyens ont déposé leurs habits, ont couru sur des fleurets, se sont élancés sur une espèce d'estrade, et au son d'une musique militaire, ils ont essayé leurs forces et déployé leur adresse avec beaucoup de grâce. Ils sont ensuite venus offrir leurs fleurets aux vieillards, et ont reçu du président le baiser *fraternel* et un bouquet.

» Cette démonstration a été suivie par les couplets suivants :

Jour heureux, ô jour de tendresse!
Où le zèle inspire nos chants;
Pour bien célébrer la vieillesse,
Unissons nos faibles accents.
Le noble exemple qu'on nous donne
Nous fait chérir les bonnes mœurs;
A la vertu que l'on couronne
Présentons aussi quelques fleurs.

Évitant ce triste Héraclite,
Pleurant sur nos faibles travers,
Et ce caustique Démocrite
Tympanisant tout l'univers;
Nos vieillards surent toujours plaire
Par les grâces et l'enjouement
De Fontenelle et de Voltaire,
D'Anacréon, toujours chantant.

» Ces couplets, chantés avec grâce par de jeunes citoyennes, élèves du citoyen Verron, leur ont aussi mérité l'accueil le plus encourageant.

» Ces exercices ont été terminés par un morceau de musique que la citoyenne Vincent, âgée de six ans et demi, a exécuté sur un forte-piano, et tous les assistants lui en ont témoigné leur satisfaction par de nombreux applaudissements.

» L'intérêt particulier que les vieillards respectables qui en étaient l'objet ont pris à ces divers exercices en augmentait le charme, et n'en a pas été la récompense la moins flatteuse.

» Après un bruit de trompettes et de tambours, le commissaire du Directoire exécutif s'est levé et a dit :

« Qui que vous soyez, citoyens, étrangers, vous tous qui, conduits par une piété vraiment filiale, venez dans ce temple payer à la vieillesse le tribut que lui doit le jeune âge, soyez bénis ! Puissent vos heureux enfants, glorieux imitateurs de votre religieux exemple, vous rendre, après un long cours d'années prospères, un hommage aussi tendre que celui que *vous offrez* dans ce moment à vos vénérés pères !

» Enfants, apportez des fleurs, et couvrez-en ces sages.

» (*De jeunes citoyennes s'élancent aussitôt vers les vieillards, font voler sur eux à flocons les fleurs qui remplissent leurs corbeilles.*)

» Touchez avec respect ces cheveux qu'ont blanchis cent hivers.

» Baisez avec transport ces mains laborieuses qui ont assuré votre existence et préparé votre liberté.

» Enfants de tout sexe, de tout âge; guerriers, citoyens, magistrats, levez-vous, inclinez-vous..... honneur aux pères de la patrie!.....

» (*A l'instant, la municipalité et tous les fonctionnaires publics se sont levés spontanément et ont, dans un religieux silence, exprimé aux vieillards le sentiment profond de vénération dont le commissaire du Directoire exécutif était l'organe.*)

» Guerre à mort au gouverneur d'Angleterre!...

» Vive la République! »

» Les applaudissements qui ont accompagné ce discours n'ont cessé que pour laisser entendre la voûte du temple retentir du pas de charge et du carillon national, exécutés par la musique militaire et les tambours réunis.

» Ensuite les artistes ont chanté l'hymne suivant, du citoyen Plancher Valcour :

AIR : *Tandis que tout sommeille.*

Que l'on prête en silence
L'oreille à nos accords!
Modérez vos transports,
Beauté, jeunesse, enfance!
    Nous célébrons,
    Nous couronnons
La vertu, la sagesse;

Émus, saisis à son aspect,
D'un ton timide, circonspect,
Et pénétrés d'un saint respect,
Nous chantons la vieillesse.

Rome, Olympie, Athènes,
Thèbes, Sparte et Lesbos
Couronnaient les héros
Qui brisèrent leurs chaînes;
Ils célébraient,
Ils honoraient
La beauté, la jeunesse.
Aussi fiers, mais beaucoup plus grands,
Plus justes, plus reconnaissants,
Les républicains triomphants
Célèbrent la vieillesse!

» Cet hymne fini, le président a couronné, au son de la musique et des tambours, et au milieu des applaudissements universels, les citoyens :

» Jean Lefèvre, agriculteur, âgé de quatre-vingts ans, demeurant rue des Récolets, n° 7, division de Bondy;

» Étienne-Charles Delalande, ancien professeur de mathématiques, âgé de soixante-neuf ans, rue Neuve-Sauveur, n° 332, division de Bonne-Nouvelle;

» Pierre-Antoine Desloges, lieutenant à la suite, âgé de soixante-deux ans, rue Denis, n° 45, division de Bon-Conseil;

» Marie-Anne Landa, femme Labarrière, âgée de

soixante-seize ans, rue Neuve-Égalité, 315, division de Bonne-Nouvelle;

» Et Marie Dumoulin, femme Basset, âgée de soixante-quatorze ans, rue Triboudin, nº 15, division de Bon-Conseil;

» Lesquels avaient été choisis au scrutin pour être proposés en exemple à leurs concitoyens, conformément à l'article 2 de l'arrêté du Directoire exécutif du 27 thermidor an IV.

» Le *Chant du départ* a annoncé que la cérémonie était terminée, et la douce joie qui s'épanouissait sur tous les visages a manifesté les sentiments que cette auguste solennité avait imprimés dans tous les cœurs.

» Le cortége est rentré à la municipalité dans le même ordre qu'il était venu; les vieillards couronnés étaient placés au milieu des membres de l'administration.

» Elle a offert à ces dignes objets de la vénération publique un banquet fraternel où a présidé une aimable gaieté, et où ont été portés les toasts à la République, à la Constitution de l'an III, et guerre à mort au gouvernement anglais.

» Ensuite les membres de l'administration nommés commissaires à cet effet *les ont conduits, dans des voitures, au spectacle du théâtre de la République*

et des Arts, d'où ils les ont reconduits en voiture, également, à leur domicile respectif.

» Du tout a été dressé le présent procès-verbal et ont signé, le président, les administrateurs et le commissaire du Directoire exécutif.

» *Ainsi signé :* GUEBERT, *président ;* LESUEUR, HUYOT, COURTOIS, PORCHÉ et PROUTEAU, *administrateurs ;* et TOBIE, *commissaire du Directoire exécutif.*

» Pour copie conforme,

» F. RICOU, *secrétaire* en chef. »

Complétons le procès-verbal officiel par les détails suivants. Les vieillards, hommes et femmes, couronnés de chêne, étaient déposés au théâtre, dans douze loges ornées de guirlandes. « Toutes les âmes, fortement émues par la nouveauté du spectacle, étaient préparées à recevoir des impressions profondes. » Pour venir en aide à ces sentiments, les acteurs de l'Opéra présentaient aux regards Œdipe banni par ses fils ingrats, et protégé par la piété de sa fille.

A la suite de la pièce, on promenait sur le théâtre deux vieillards *ceints de pampre* et *assis sur une charrue*, et le chœur chantait :

Le Temps blanchit leur tête vénérable :
Enfants, couronnez-la de fleurs.

A ce signal, des groupes d'enfants costumés en *Amours* accouraient par toutes les issues, chargeant les vieillards de guirlandes de roses; puis les spectateurs se retiraient en comparant ces ridicules émotions de coulisses aux souvenirs classiques du stade d'Olympie et des panathénées de la ville de Minerve [1].

[1] Voir les brochures du temps et l'*Hist. de la Rév.*, par M. Gabourd, t. V, p. 340.

CHAPITRE VI.

Fêtes du Régicide et de l'Agriculture. — Discours — Célébration à Paris, à Besançon. — Temple bâti à Cybèle, au carré des Champs-Élysées. — Prémices des biens de la terre offerts à la Déesse.

Fête du Régicide. — Pour peu qu'on étudie l'antiquité païenne, on voit, comme nous l'avons remarqué, qu'entre les milliers de dieux qu'il s'était forgés, l'homme n'en adorait sérieusement qu'un seul, c'était lui. La même chose se reproduit dans le paganisme moderne. Sous le nom de toutes les divinités qu'elle décrète, dans toutes les fêtes qu'elle institue, la Raison, déifiée de nouveau, s'adore seule et se glorifie. Soit qu'elle élève des temples aux dieux, ou qu'elle dresse des échafauds aux rois, elle manifeste également sa souveraineté. Or, le meurtre de Louis XVI, commandé et accompli par elle, était un témoignage trop glorieux de sa toute-puissance, pour n'être pas célébré avec une solennité particulière.

Décrétée le même jour que la fête de l'Être suprême, la Fête du Régicide traverse toute la Révo-

lution. Le *Moniteur* va nous apprendre dans quel esprit et de quelle manière elle se célébrait. Le 30 nivôse an II, une députation du club des Jacobins se présente à la barre de la Convention. « Représentants d'un peuple libre, dit l'orateur, c'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort légale du tyran. Un si beau jour, qui retrace aux âmes républicaines un acte ordonné par la Raison et par la Nature[1], comme le premier pas du bonheur pour l'humanité entière, doit être célébré par tout homme qui sent sa dignité. »

Le président Vadier répond : « Citoyens, l'anniversaire de la mort du tyran est un jour de terreur et de deuil pour les tyrans et leurs suppôts ; ce jour mémorable annonce le réveil des peuples asservis. La *massue révolutionnaire* est prête à écraser ces monstres. Citoyens, la fête que vous allez célébrer doit électriser le courage des sans-culottes comprimé pendant trop longtemps, apaiser les *mânes* des victimes égorgées sous les drapeaux de la tyrannie, et venger le genre humain des outrages qu'il a reçus *pendant quatorze siècles*. C'est devant la statue de la Liberté que va sonner la dernière heure des brigands couronnés et de leurs infâmes satellites[2]. »

[1] Les deux grandes déesses de la Révolution.

[2] *Monit.* ibi.

Pour rendre la fête plus complète, on propose d'y faire serment de haine à la royauté. C'est au nom des Grecs et des Romains que la royauté avait été abolie et Louis XVI condamné à mort. C'est encore au *nom des Grecs et des Romains* que ce serment est demandé et voté à l'unanimité. « *Les peuples anciens*, dit le conventionnel Hardy, avaient cette coutume, et ils s'excitaient mutuellement dans cette haine de la tyrannie, qui leur a fait faire *tant de prodiges*, en renouvelant souvent, et d'un mouvement unanime, le *serment d'être républicains* [1]. »

En conséquence, paraît un décret du 4 ventôse an IV, ainsi conçu :

« Art. 1er. Aucun membre des autorités constituées de la République ne pourra désormais entrer en exercice de ses fonctions sans avoir préalablement prêté le serment de haine à la royauté. Ceux qui exerceraient leurs fonctions sans avoir prêté ce serment seront punis de la peine de la déportation.

» Art. 2. Ceux des juges qui n'ont pas encore prêté le serment de haine à la royauté le prêteront dans les trois jours de la publication de la présente loi. Ceux qui, n'ayant pas donné leur démission dans ledit délai, n'auraient pas, à son expiration,

[1] *Monit.* 22 nivôse an IV, puis 19 niv. an III.

prêté ce serment, seront punis de la même peine de la déportation [1]. »

Conformément aux décrets de la Convention et du Directoire, la Fête du Régicide se célèbre à Paris de la manière suivante : Le 21 janvier, à sept heures du matin, une salve d'artillerie annonce l'anniversaire de la *juste punition* du dernier roi des Français. A neuf heures, toutes les troupes de la garnison sont rassemblées sur les principales places. Là, tous les militaires, sous les armes, renouvellent le serment de *haine à la royauté*. Les pièces d'artillerie attachées aux différents corps annoncent par des salves réitérées ce serment des guerriers républicains. Toutes les troupes viennent ensuite se ranger en bataille dans les rues et sur la place adjacente au *Temple de la Victoire* [2], choisie pour la cérémonie. Le frontispice est orné de trophées militaires et des couleurs nationales. Au-dessus de la principale porte on lit en gros caractères les inscriptions suivantes :

AU 2 PLUVIOSE [3],

JOUR D'EFFROI POUR LES TRAÎTRES ET LES PARJURES.

[1] *Monit.* ibi.

[2] Saint-Sulpice.

[3] 21 janvier.

Plus bas :

> Si dans la République il se trouvait un traître
> Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
> Que le perfide meure au milieu des tourments!
>
> Voltaire, *Brutus* [1].

Le temple est décoré avec une pompe extraordinaire. Au centre s'élève un autel qui soutient le livre de la Constitution. Autour de l'autel, sur des *trépieds antiques*, brûlent des parfums. Au fond de la nef s'élève une vaste estrade, que décorent les statues de la République, de la Liberté et de l'Égalité. Dans la partie supérieure de l'estrade sont placés cinq fauteuils pour le Directoire exécutif et un siége pour le secrétaire général. De chaque côté de l'autel s'élèvent des amphithéâtres, destinés aux corps diplomatiques et aux autorités constituées.

A onze heures, le Directoire exécutif, accompagné de sa garde à pied et à cheval, précédé de ses

[1] Traduction de ce *passage* de la tragédie classique de *Brutus*, par le P. Porée, professeur de Voltaire : Duro patriam exemi jugo; hanc deinde si quis premere servitio velit, exorere nostro sanguine impatiens jugi, liberque civis, testeque Roma novum feriat tyrannum, sitque fatale omnibus nomen tyrannis Brutus. Hoc unum precor, unum hoc parenti, consuli, ultori, date.

Ainsi se vérifie le mot qui sert d'épigraphe au récent ouvrage du R. P. N..., de la Compagnie de Jésus, en faveur *des études classiques* : Ut plurimum discipuli evadere solent, quales fuerunt ipsorum magistri. Tels maîtres, tels disciples !

huissiers et messagers d'État, des ambassadeurs et ministres des républiques alliées, arrive au *Temple de la Victoire*. La musique exécute l'*Hymne à la Patrie*. Quand tout le monde a pris place, le président prononce un discours analogue à la fête.

Quelques extraits des discours prononcés à la même occasion, mais dans différentes années et dans différents lieux, nous donneront la mesure de l'exaltation républicaine à laquelle les grands modèles de l'antiquité avaient monté les têtes. On peut affirmer que jamais, chez aucun peuple, pas même chez les Romains, la royauté n'a reçu de pareilles injures.

« Ce fut en ce jour, s'écriait le président Treilhard [1], au moment où je parle, que le *tyran* subit la peine due à ses forfaits. C'était beaucoup pour la justice d'avoir frappé le coupable ; c'était *peu pour la Nation*, si du même coup la *royauté n'était pas anéantie*... Défenseurs des rois ! dites-nous quel crime fut étranger à la royauté ?... Peuple ! tu voulus être libre, eh bien, la royauté ouvrit *aussitôt sa boîte* et vomit sur toi tous les maux de la terre. Tu voulus être libre ! la royauté te fit la guerre ; la royauté projeta de t'affamer ; la royauté te plongea dans tous les excès de la licence. Tu voulus être libre ! la

[1] An IV.

royauté s'efforça aussitôt de couvrir la France de deuil et d'échafauds... Peuple ! tu désires la paix ! eh bien, haine à la royauté, c'est elle qui donne la guerre. Tu éprouves des privations ! haine à la royauté, c'est elle qui voulut t'asservir par la famine. Tu appelles la concorde et l'union ! haine à la royauté, qui organisa la guerre civile et le massacre des républicains [1]. »

La même année, Vernier, président du conseil des Anciens, s'exprime en ces termes : « Citoyens représentants, il suffit à l'homme de sentir la dignité de son être pour idolâtrer la liberté... *Jeté depuis des siècles* [2] *dans un esclavage héréditaire*, combien doit lui être chère l'époque mémorable où il est entré dans tous ses droits !... Si le bonheur peut exister sur la terre, c'est dans une *république démocratique* [3] qu'il doit se rencontrer ; c'est dans un tel gouvernement que l'homme se trouve le plus rapproché de *ses droits primitifs, de sa liberté naturelle et de son indépendance..... Une Révolution proprement dite est le combat de la Raison contre les préjugés*, de

[1] *Monit.* sextidi 6 pluviôse an IV.

[2] Toujours le christianisme non avenu ; toujours la nécessité de remonter à l'antiquité païenne pour renouer la chaîne de la liberté.

[3] Comme Sparte, Athènes ou Rome ! C'est ainsi qu'ils connaissaient l'antiquité, dont la base sociale était l'esclavage.

l'enthousiasme sacré de la liberté contre le fanatisme, la tyrannie, l'orgueil et la superstition : telle est la Révolution que nous allons jurer de maintenir[1]. »

Aux extrémités de la France, même langage et mêmes idées. Le jour de la Fête du Régicide, le citoyen Vernerey, président de l'administration centrale de Besançon, prononçait dans le *temple de la Raison*, en présence des autorités constituées, le discours suivant : « Citoyens, *lorsque après quatorze siècles de barbarie, d'ignorance et d'esclavage*, une grande nation a rompu ses fers, détrôné et puni son *tyran, brisé les autels de la superstition et du fanatisme*, le devoir des magistrats chargés d'en rappeler au peuple le souvenir est de se replier sur les événements, d'en rechercher les causes et de lui en offrir le résultat avec cette franchise austère et républicaine qui caractérise les hommes libres... Il arriva enfin ce jour de triomphe pour la France libre, ce jour de deuil et de consternation pour les partisans de la royauté, ce jour à jamais mémorable dans les annales de la République, qui fit connaître à l'Europe étonnée la force des peuples et la faiblesse des rois.

» *Mânes* des patriotes immolés sous les murs du château des Tuileries, consolez-vous, vous êtes vengés... A peine le peuple français eut proclamé la

[1] *Monit.* ibi.

souveraineté, tous les *despotes* résolurent sa ruine, et la France *libre* eut à lutter contre toute l'Europe *esclave*. Mais ne craignez pas, citoyens, que les vainqueurs de Valmy laissent périr une patrie qu'ils ont une fois sauvée. Ils sont républicains! vous les verrez bientôt devenir les *émules des héros de la Grèce et de Rome*... Si je vous ai rappelé le souvenir des forfaits et des crimes du despotisme, c'est uniquement pour vous bien pénétrer de la *haine que vous allez jurer à la royauté*. Mais restez unis, fermes et *indivisibles*; abandonnez à leurs remords les monstres qui se sont rendus coupables de tant de crimes : qu'ils vivent, mais pour être témoins de nos fêtes qui les affligent *et de nos vertus qui les désespèrent*[1] ! »

Une odeur de philippique et de catilinaire, une antiphrase continuelle, les invocations obligées des Grecs et des Romains, le préjugé fondamental introduit par la Renaissance, que tous les siècles chrétiens furent des siècles de barbarie, d'ignorance et d'esclavage : voilà ce qu'on trouve dans ce discours officiel du lettré de province.

La harangue qui suit mérite la plus sérieuse attention. Celui qui la prononce est un *professeur de belles-lettres* à Besançon, le citoyen Briot. Il va nous révéler la secrète influence des études classiques

[1] Broch. in-8, 1795.

sur la jeunesse révolutionnaire. Pour texte de son discours, il choisit ces vers de Voltaire dans *Brutus*, la pièce par excellence de la Révolution :

> Si dans le sein de Rome il se trouvait un traître
> Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
> Que le perfide meure au milieu des tourments!
> Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents,
> Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore
> Que le nom des tyrans que Rome entière abhorre!

« Citoyens!... la punition solennelle d'un roi sera une des belles époques de l'histoire du genre humain..... Aujourd'hui une horde homicide devait effacer à coups de poignard l'ignominie que le 21 janvier imprima sur le front de la royauté et immoler des holocaustes expiatoires aux *mânes* de Louis XVI... Cette fête n'a rien de *sinistre*. Ce n'est pas la mort d'un homme que nous aimons à rappeler; nous célébrons l'événement mémorable qui *a éclairé les nations et ébranlé les trônes*; nous perpétuons le souvenir de *ce grand acte de justice nationale qui a placé un tyran sous la main de son peuple...*

La haine de la royauté est-elle autre chose qu'une conséquence naturelle et certaine de l'amour de la Liberté et de la République? Un républicain peut-il envisager un roi autrement que le sauvage de l'Afrique envisage le tigre prêt à le dévorer? Ce sentiment de

haine pour la royauté a animé *ces nations que nous apercevons encore* RESPLENDISSANTES DE GLOIRE à travers la nuit des siècles. C'est lui qui a enfanté TANT DE GRANDES ACTIONS ET D'ILLUSTRES EXPLOITS. La terreur et l'oppression faisaient ramper sous les tyrans; *mais on éprouvait une sorte de jouissance à pouvoir flétrir impunément les cendres de leurs ancêtres.* ON SERVAIT SOUS CHARLES IX, LOUIS XIV ET LOUIS XVI; MAIS ON ADMIRAIT SCÆVOLA, LES BRUTUS ET CHÉRÉAS...»

Qui les admirait?.... Où les admirait-on?... Qui apprenait à les admirer?...

Dans la haine qu'il exhale contre les tyrans, le professeur d'*humanités* va nous donner un échantillon de son admiration pour les régicides classiques, et de la manière dont il la transmettait à ses élèves. Partant, comme tous les autres, de la fable païenne d'un contrat social primitif, il s'adresse aux rois et s'écrie : « Scélérats! quel être vous donna des hommes à dévorer? La *nature* nous fit égaux; quand notre *suffrage* ou notre stupidité vous remit les rênes du gouvernement, avons-nous stipulé notre servitude, le meurtre de nos descendants, l'incendie de nos villes, la dévastation de nos campagnes? Quel usage avez-vous fait de *nos* pouvoirs, de *nos* forces, de notre argent? Nous vous avions chargés de nous défendre, et vous nous avez massacrés; nous vous avions chargés de protéger notre culte et *nos*

dieux, et vous nous avez chassés, emprisonnés, écartelés, brûlés par milliers, sous le futile prétexte des opinions religieuses [1]. Bourreaux! vous avez enchaîné nos consciences; vous nous avez précipités à coups de poignard aux pieds de cette *idole sanglante* que la stupidité des peuples et les crimes des rois ont *élevée au Capitole!*... Tyrans du monde, le monde entier se lève aujourd'hui contre vous; vous êtes jugés. Quatorze cents ans de crimes, de carnage, de deuil crient vengeance et justice. Votre souffle furieux a seul allumé les *feux du Tartare;* ils doivent vous punir [2]... »

Aux discours succède le serment, le président le prononce en ces termes : *Je jure haine à la royauté.* Toute l'assemblée se lève et répète : *Je le jure.* C'est ainsi que les lettrés de collége célèbrent dans toute l'étendue de la République la Fête du Régicide. Parlant de ce qui se passe à Paris, le *Moniteur* ajoute : « Et les voûtes du temple de la Victoire retentissent de ce *serment sacré* et des cris de *Vive la République!* Le Directoire exécutif descend de l'estrade et s'avance en silence vers l'*autel* de la PATRIE. Le président y dépose l'acte du serment. Alors le Conservatoire de musique exécute l'hymne du 21 janvier [3], dont cha-

[1] Et eux, que faisaient-ils de leurs ennemis?

[2] *Id.*, [illegible]

[3] Paroles de Lebrun, musique de Lesueur.

que strophe est terminée par un chant d'imprécation contre les parjures. Elle commence ainsi :

Les flammes de l'Etna, sur ses laves antiques,
Ne cessent de verser des flots plus dévorants ;
Des monstres couronnés les fureurs despotiques
Ne cessent d'ajouter aux forfaits des tyrans.
S'il en est qui veuillent un maître,
De rois en rois, dans l'univers,
Qu'ils aillent mendier des fers,
Ces Français indignes de l'être.

» On chantait aussi l'hymne de Chénier, intitulé le *Serment républicain* :

Jurons, le glaive en main, jurons à la patrie
De conserver toujours l'égalité chérie,
De vivre, de périr pour elle et pour nos droits,
De venger l'univers opprimé par les rois.
S'il en est qui veuillent un maître, etc.

» Au retour, tous les citoyens attachés au service intérieur du Directoire prêtent le serment républicain entre les mains du ministre de l'intérieur. Chacun des ministres reçoit le serment des employés de ses bureaux, et, chaque année, *préside solennellement à la plantation d'un arbre de la liberté* devant la porte d'entrée ou dans la principale cour de sa maison [1]. »

[1] *Monit.*, t. XXIX, p. 593, 593 *bis*, 606.

Afin d'exalter jusqu'au délire le fanatisme républicain et la haine de la royauté, par l'exemple des grands modèles de l'antiquité classique, le soir de la Fête du Régicide le gouvernement faisait jouer sur tous les théâtres des pièces républicaines, telles que *Brutus*, *Épicharis*, *Caïus Gracchus*, etc. [1].

Fête de l'Agriculture. — La Raison, qui dans la fête du 10 août avait honoré la Nature *en bloc*, l'adore en détail dans des fêtes particulières. De ce nombre est la fête de l'Agriculture. Le décret du 21 prairial en fixe l'époque au 10 messidor et détermine la manière dont elle sera célébrée dans toutes les communes de la République. En voici la teneur : « Le Directoire exécutif, considérant que, si l'agriculture est le premier des arts, c'est surtout dans une *République ;* considérant, en outre, que l'oubli des honneurs publics que mérite l'agriculture est une marque certaine de l'esclavage et de la corruption d'un peuple [2] ;

» Arrête :

» ART. 1er. La Fête de l'AGRICULTURE, fixée au 10 messidor par la loi du 3 brumaire, sera célébrée dans tous les cantons de la *République* avec tout l'éclat que les localités pourront permettre.

[1] *Monit.*, t. XXIX, p. 505.

[2] Souvenir de Rome.

» Art. 2. Les administrations municipales sont chargées des préparatifs à faire à cet égard.

» Art. 3. Les administrateurs, la garde nationale, tous les citoyens et citoyennes, convoqués au son du tambour et des fanfares, se rangeront en ordre sur la place publique.

» Art. 4. A quelques pas devant l'Autel de la Patrie, on placera une charrue ornée de feuillage et de fleurs et attelée de bœufs ou de chevaux. Dans les communes où l'on pourra se procurer un char, il suivra la charrue et sera surmonté d'une statue de la Liberté, tenant d'une main une corne d'abondance, et montrant de l'autre les ustensiles du labourage, entassés sur le devant du char.

» Art. 5. La charrue sera précédée d'un groupe de vingt-quatre laboureurs, choisis parmi les plus anciens du canton, et recommandables par la constance et le succès de leurs travaux ; ils seront précédés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous tiendront d'une main un des ustensiles du labourage, et de l'autre, un bouquet d'épis et de fleurs. Les chapeaux seront ornés de feuillage et de rubans tricolores.

» Art. 6. L'administration municipale désignera celui des laboureurs qui mérite d'être proposé pour exemple; son nom sera proclamé à haute voix, et

pendant toute la cérémonie il sera placé à côté du président.

» Art. 7. Le président prononcera un discours analogue à l'objet de la fête.

» Art. 8. Au son d'une musique instrumentale entremêlée d'hymnes, le cortége s'avancera dans la campagne et se rangera en ordre dans un champ dont la municipalité pourra disposer.

» Art. 9. Les laboureurs se mêleront parmi les citoyens armés, et à un signe donné, ils feront l'échange momentané des ustensiles de labourage contre les fusils.

» Art. 10. Au son des fanfares et des hymnes, le président enfoncera dans la terre le soc de la charrue et commencera un sillon.

» Art. 11. Les laboureurs rendront les fusils ornés d'épis et de fleurs et reprendront les ustensiles, en haut desquels flotteront des rubans tricolores.

» Art. 12. Le cortége reviendra sur la place publique; le président et le laboureur orné du prix déposeront sur l'Autel de la Patrie tous les ustensiles et les couvriront d'épis, de fleurs et des diverses productions de la terre. Cette cérémonie se fera également au son des fanfares et des chants.

» Art. 13. La fête sera terminée par des danses.

» *Signé* : Carnot, *président.* »

En conséquence, les principales communes de France, transformées en villes grecques, accomplirent la cérémonie officielle, imitée des fêtes de Triptolème et de Cérès. Les corps constitués, magistrats, généraux, fonctionnaires, dans leur costume romain, grec ou persan, se plaçaient devant l'AUTEL DE LA PATRIE. Un char *antique*, attelé de deux bœufs presque blancs, aux cornes dorées et garnies de bandelettes, de feuillage et de fleurs, portaient une charrue d'or. La LIBERTÉ venait ensuite, assise sur un second char plus grand, plus élevé, attelé de huit bœufs, marchant quatre de front; elle était entourée des attributs de l'AGRICULTURE, instruments, fleurs et gerbes, et elle avait à ses pieds *deux jeunes vestales*, occupées à brûler des parfums. Les deux chars faisaient le tour de la plaine; à la suite on dirigeait une charrue et l'on traçait un sillon devant l'autel. La solennité était en outre rehaussée par des chants, des discours, des hymnes de circonstance, des danses et des exercices gymnastiques. Voilà le spectacle que la France entière donnait au monde à la fin du dix-huitième siècle.

Cette description et le programme officiel qu'on vient de lire ne font connaître qu'imparfaitement l'esprit païen qui présidait à cette cérémonie après l'avoir inspirée. Pour en avoir une juste idée, il faut lire dans le *Moniteur* la description de la fête de l'A-

griculture, telle qu'elle fut célébrée à Paris le 10 messidor an IV :

« L'administration centrale du département de la Seine, dit le journal officiel, a célébré, le 10 messidor, la Fête de l'Agriculture avec toute la pompe dont elle est susceptible. La simplicité champêtre et la magnificence nationale se sont heureusement alliées pour rendre cette fête remarquable.

» Un char décoré de tous les produits de la terre, accompagné de la Société libre de l'Agriculture, de l'administration du Muséum d'histoire naturelle et de l'École vétérinaire, portant un faisceau d'instruments d'agriculture surmonté d'une gerbe d'épis, au-dessus de laquelle flottait l'oriflamme nationale, s'avançait vers UN TEMPLE de verdure qu'on avait ÉRIGÉ A CYBÈLE, au milieu du grand carré des Champs-Élysées; à l'entrée de l'enceinte s'élevaient deux taureaux de grandeur colossale.

» Le char était traîné par six bœufs ornés de guirlandes, de bandelettes, d'étoiles; les cornes des bœufs et leurs sabots étaient dorés [1]. La forme *antique* de ce char, les groupes des laboureurs, de gardes sédentaires enlacés dans les bras de l'un et de l'autre, et indiquant par là que ceux qui tour à tour cultivent et défendent les champs servent égale-

[1] Nous les avons revus en 1848.

ment l'agriculture [1], REPRÉSENTAIENT CES ANCIENNES FÊTES QUE LA FERTILE PHRYGIE CÉLÉBRAIT EN L'HONNEUR DE LA DÉESSE DES MOISSONS, AU PIED DU MONT IDA [2].

» LE CHAR DE BACCHUS, orné de fruits et de pampres, prêtait aussi à l'illusion [3]; l'enfant assis sur un tonneau REPRÉSENTAIT LE JEUNE DIEU revenant vainqueur du Gange lorsque, lassé d'effrayer les humains, il vint leur enseigner l'art de cultiver la vigne.

» Le président de l'administration, monté sur le parvis du temple, a prononcé un discours analogue, à la suite duquel il a proclamé les noms des trois laboureurs dont les travaux ont mérité la COURONNE d'encouragement. Les trois laboureurs ont pris place auprès du président.

» Celui-ci a tracé un sillon au chant de l'air : *Ça ira*, et les fermières, meunières, boulangères, laboureurs, meuniers, boulangers, ONT DÉPOSÉ SUR LE STYLOBATE DU TEMPLE LES INSTRUMENTS DE LEUR ÉTAT ET LES PRÉMICES DES BIENS DE LA TERRE [4].

» On a chanté un hymne à l'AGRICULTURE, suivi d'une musique pastorale qui invitait aux danses, aux jeux et aux *plaisirs de toute espèce*. Après un

[1] C'est du Cincinnatus.

[2] Habemus confitentem reum.

[3] Je le crois bien.

[4] Les païens d'autrefois faisaient-ils mieux ?

repas *civique* avec l'administration, les trois laboureurs couronnés ont été conduits au théâtre du Vaudeville [1]. »

Est-ce un article du *Moniteur* français qu'on vient de lire, ou bien une page de quelque historien de l'antiquité païenne? Le doute est permis. Un temple élevé à Cybèle, Bacchus promené en triomphe, des vestales brûlant de l'encens, des hommes et des femmes offrant à la déesse les prémices des biens de la terre : voilà ce que Paris a vu, a fait après dix-huit siècles de christianisme! Qui a organisé cette fête païenne? Qui a ressuscité matériellement l'idolâtrie, dans la métropole de la civilisation? Est-ce le peuple? Sont-ce les femmes? Non. Qui donc? Les lettrés de collége, tous élevés par des prêtres!

[1] *Monit.* quintidi 15 messidor.

CHAPITRE VII.

FÊTE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

But de cette fête. — Discours de Jean Debry, de Santhonax, du président des Anciens. — Célébration de cette fête. — Discours de Barras. — Fête des morts ou des martyrs de la liberté. — Discours de Barras, de Boissy-d'Anglas, de Guyomard. — Célébration. — Discours de Tallien.

L'homme révolutionnaire traduisait successivement en faits religieux et sociaux les doctrines dont l'avait nourri son éducation. Qu'est-ce que la première et la plus solennelle de ses fêtes, la fête de la déesse Raison? si ce n'est la manifestation sensible du rationalisme antique; de ce rationalisme dont Cicéron, César, Platon, les héros et les philosophes de la Grèce et de Rome furent les illustres disciples; de ce rationalisme qui, reproduit par la Renaissance et propagé sous le couvert des anciens, envahit peu à peu le seizième et le dix-septième siècle; qui s'épanouit au dix-huitième, et qui finit par se réaliser d'une manière palpable dans le culte

dont Chaumette est le grand prêtre et la danseuse Maillard la divinité.

La Révolution établit une autre fête non moins solennelle, la *Fête de la Souveraineté du Peuple.* Qu'est-ce que cette nouvelle fête? Sinon la traduction de la doctrine antique du Césarisme. A Sparte, à Athènes, à Rome, où la génération révolutionnaire a fait son éducation, n'a-t-elle pas vu l'homme-roi, souverain du monde, principe du droit [1], ne relevant que de lui, reconnaissant pour la forme la divinité de Jupiter Olympien, très-grand et très-bon, et étant lui-même dans la pratique des choses le vrai dieu, le dieu-peuple, le dieu-césar, ayant ses temples, ses autels, ses prêtres, ses victimes : hécatombes humaines qui en allant au sacrifice lui faisaient, et non à Jupiter, l'offrande de leur vie par ces paroles sacramentelles, dont retentirent pendant plusieurs siècles les échos des amphithéâtres : César, ceux qui vont mourir te saluent : *Cæsar, morituri te salutant.*

Chose remarquable! Chaumette et Anacharsis Clootz disaient, eux aussi, en allant au supplice : *Le Peuple est dieu ; il n'y a pas d'autre dieu que lui.* Sa volonté, principe et règle du bien et du mal, est la volonté de *Dieu même.* « Nous avons vu, s'écriait

[1] Quidquid placuit principi legis habet vigorem.

Bailly au sein de l'Assemblée constituante, vos anciens, *à l'imitation des temps antiques*, porter le Livre sacré, exposer la Loi devant l'assemblée, inclinée dans un silence respectueux. Qui refusera d'obéir, lorsque vous avez obéi? Par cette solennité *vous avez institué la religion de la Loi*. Chez les peuples libres et dignes de l'être, *la loi est une divinité, l'obéissance est un culte*[1]. »

Redevenu ce qu'il était dans le paganisme, par l'abolition de toute autorité religieuse et sociale, l'homme révolutionnaire proclame *sa souveraineté*, il en fait un dogme de foi, un dogme religieux. Il veut qu'on le reconnaisse, et il établit une fête solennelle pour le célébrer. Le 11 pluviôse an VI, Jean Debry demande officiellement l'établissement de cette fête; il veut que l'Acte dans lequel, au début de la Révolution, le Peuple-Roi grava le dogme de son indépendance, soit porté en procession le jour de cette fête, afin que dans la France régénérée la *déclaration* des droits joue le même rôle que les tables de Moïse chez le peuple hébreu. Il veut, pour le bonheur du monde, que le dogme si longtemps oublié de la Souveraineté du peuple resplendisse comme le soleil dans la nature. « Quand les premiers hommes, dit-il, se prosternèrent devant le soleil, ils

[1] *Monit.* 8 octobre 1791. Les cruels caprices de Robespierre et de la Convention, une *divinité!*

l'appelèrent *le Père de la Nature*. Il ne parut point à leurs yeux voilé par des nuages, ni précédé par la tempête; mais il s'avançait radieux dans l'immensité de l'espace, répandant à grands flots des torrents de vie et de lumière : *c'est ainsi que la Constitution doit marcher* [1]. »

En conséquence, l'Assemblée décrète par acclamation : « qu'il sera célébré le 30 ventôse de chaque année, dans toutes les communes de la République, une fête solennelle qui sera nommée la *Fête de la Souveraineté du Peuple* [2] »

Tous les cœurs palpitaient, lorsque, à quelques jours de là, Santhonax paraît à la tribune, et dit : « Citoyens législateurs, à la veille de la *plus auguste des fêtes républicaines*, il m'est impossible de retenir les idées qui me pressent. Demain vous célébrerez la souveraineté du peuple. *A ce mot, tous les faisceaux des consuls doivent s'incliner* [3]. »

Puis, s'adressant au dieu-peuple, il lui rappelle que sa divinité est établie sur les ruines de la *tyrannie et du fanatisme*, et qu'à moins d'abdiquer il doit exterminer ces deux rivaux de sa puissance. « Peuple-souverain, si tu attaches quelque importance aux droits que tu as reçus de la Nature, garde-

[1] *Monit.* ibi.
[2] *Monit.* ibi.
[3] *Monit.* 1er germ. an IV.

toi de te laisser surprendre par tes plus mortels ennemis. Éloigne de cette auguste enceinte celui qui ne veut ni défendre ni reconnaître ta souveraineté ; celui qui, dans sa rage implacable, voudrait te la ravir, en rétablissant le trône et les autels sur le cadavre sanglant du dernier des républicains. [1]. »

Le jour même de la fête, le président des Anciens glorifie le nouveau dieu et lui redit avec un dévot enthousiasme que les deux époques de son règne sont les seules époques de lumière et de liberté ; que depuis Lycurgue, Solon, Numa, jusqu'à la Révolution française, le monde a vécu dans l'esclavage et dans la barbarie. « L'Europe, dit-il, était condamnée, *depuis plus de vingt siècles,* à la barbarie et à la servitude : mais les nations ressuscitent à la voix des hommes de génie. Que cette fête ne soit pas une vaine cérémonie ; que ce jour voie creuser le tombeau de tous les oppresseurs du Peuple ; que l'éclat de ce jour, où *l'orgueil des faisceaux* s'abaisse devant la Majesté souveraine du Peuple soit éternel comme lui [2] ! »

Ce discours fut prononcé devant l'assemblée, au retour de la cérémonie, qui s'accomplit de la manière suivante. On avait élevé au milieu des Tuileries, entre le Palais National et le premier bassin, un sty-

[1] *Monit.* ibi.

[2] *Monit.* 2 germ. an VI.

lobate qui supportait le faisceau départemental. Tout le long de la spirale décrite par le ruban tricolore qui la nouait, étaient appendus des boucliers portant chacun le nom d'un département. Du sommet du faisceau sortait un arbre de liberté. A chaque angle du stylobate était placé un trépied de *forme antique*, sur lequel brûlaient des parfums. Chacune des quatre faces du stylobate présentaient quelques-uns des articles de la Constitution ou de la Déclaration des droits, qui ont rétabli ou sont destinés à conserver les *Droits de l'homme* [1].

Célébrée, s'il est permis de le dire, dans la chapelle privée du gouvernement, la fête n'eut pas aux Tuileries la même pompe qu'aux municipalités de Paris et dans les provinces. On en jugera par le programme officiel et par la circulaire du ministre de l'intérieur. Les arrêtés des 23 et 28 pluviôse portent ce qui suit :

« ART. 1er. La fête de la *Souveraineté du Peuple* sera célébrée, le 30 ventôse prochain, dans toutes les communes de la République.

» ART. 2. Dans les dix jours qui précéderont la fête, toutes les administrations municipales se rassembleront, afin de prendre les mesures nécessaires pour la faire célébrer de la manière la plus solennelle qu'il sera possible.

[1] *Monit.* 2 germ. an VI.

» ART. 3. Il sera choisi dans chaque commune un certain nombre de vieillards, *non célibataires* [1], lesquels seront invités à représenter le Peuple dans les cérémonies de la fête. Le nombre de ces vieillards devra être proportionné à la population, de manière cependant qu'ils ne soient pas moins de *douze* ni plus de *cent*.

» ART. 4. Une enceinte sera formée dans la principale place publique de la commune, ou, à défaut, dans un champ voisin. Au milieu, et sous un arbre de la liberté, s'élèvera un autel de la Patrie, entouré de verdure et surmonté du drapeau tricolore : le livre de la Constitution sera placé sur l'autel. Si la cérémonie a lieu dans les temples décadaires, ces édifices seront décorés de figures emblématiques représentant la Souveraineté du Peuple et le Peuple ; la figure de la *Souveraineté* sera debout, celle du *Peuple* assise et couronnée de chêne et de laurier. À leurs pieds sera enchaîné le *Despotisme*.

» ART. 5. Dès le matin, les vieillards nommés se réuniront dans la maison commune, et de là se rendront en ordre au lieu de la cérémonie. Quatre jeunes gens de la commune marcheront devant eux, portant chacun un écriteau. Sur le premier on lira : *La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens*.

[1] Spartiate.

» Sur le second : *L'universalité des citoyens français est le souverain.*

» Sur le troisième : *Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité ni remplir aucune fonction publique.*

» Sur le quatrième : *Les citoyens se rappelleront sans cesse que c'est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires électorales que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République.*

» Les jeunes gens seront choisis par les vieillards, parmi ceux qui ont fréquenté avec plus d'assiduité les écoles publiques, et se sont distingués par leur patriotisme.

» Chacun des vieillards aura à la main une baguette blanche. Après eux marcheront les fonctionnaires publics, les instituteurs et leurs élèves, suivis de groupes représentants l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, les Arts et les Sciences, figurés par des cultivateurs, des ouvriers, des négociants, des artistes et des hommes de lettres, munis chacun des attributs de sa profession. Des détachements des défenseurs de la patrie fermeront le cortége.

» Art. 6. Lorsque le cortége sera arrivé dans l'enceinte, les jeunes gens qui porteront les écriteaux iront les planter des deux côtés de l'autel de la

Patrie. Les vieillards se rangeront en demi-cercle devant cet autel.

» Art. 7. La cérémonie commencera par quelques hymnes patriotiques analogues à la fête.

» Art. 8. Les vieillards s'avanceront ensuite au milieu de l'enceinte, et réunissant leurs baguettes, ils en formeront un faisceau qu'ils lieront avec des bandelettes tricolores.

» Art. 9. Un des vieillards montera sur les degrés de l'autel de la Patrie et adressera aux magistrats les paroles suivantes : *La souveraineté du Peuple est inaliénable.*

» Art. 10. Le premier magistrat présent à la cérémonie répondra : *Le Peuple a su, par son courage, reconquérir ses droits trop longtemps méconnus ; il saura les conserver par l'usage qu'il en fera.*

» Les appariteurs, qui, pendant ces discours, auront tenu leurs faisceaux abaissés devant la Souveraineté du Peuple, les relèveront, et un chœur de musique terminera la cérémonie.

» Art. 11. Le cortége retournera ensuite à la maison commune. Les jeunes gens qui portaient les écriteaux porteront au retour le Livre de la Constitution et le faisceau, et marcheront devant les magistrats, qui marcheront eux-mêmes devant les vieillards.

» Art. 12. L'après-midi sera consacrée *aux courses*,

luttes, danses et autres exercices et jeux. Le soir, les théâtres doivent retentir de chants patriotiques, et n'offrir que des spectacles propres à inspirer l'horreur du royalisme et de l'anarchie, ces deux éternels ennemis de la souveraineté du Peuple[1]. »

Pendant la cérémonie avaient lieu des discours dans lesquels on proclamait la divinité du Peuple, les bienfaits de son règne, la nécessité de l'affermir, et les saintes émotions que cette nouvelle ère faisait éprouver à tous les cœurs. « Citoyens, s'écriait Barras, quel spectacle majestueux présente dans ce jour la Grande Nation! En ce même moment tous ses enfants sont rassemblés dans leurs communes respectives; ils sont tous ralliés près de l'autel de la Patrie, devant le Livre de la Loi; ils se pénètrent tous du saint amour de leur pays, et du désir de conserver sa Constitution. Pour ramener à ce seul but toutes les opinions différentes, étouffer l'esprit royaliste, fondre toutes les passions dans l'unique et ardent désir de maintenir les droits et les devoirs sacrés des hommes et des citoyens, les Français réunis célèbrent aujourd'hui, par une fête solennelle, la Souveraineté du Peuple.

» Citoyens, libérateurs des peuples, pacificateurs de l'Europe, vous semblez avoir épuisé presque tous

[1] *Monit.* 3 vent. et 28 pluv. an VI.

les triomphes : mettez le comble à tant d'honneurs par un triomphe plus brillant, perfectionnez-vous dans l'art de choisir les organes de vos volontés souveraines. Mettre les destinées de la République en des mains vertueuses et purement républicaines, est le dernier degré de gloire où puisse parvenir la Grande Nation... O Peuple souverain! ni royauté, ni dictature; tu n'en veux point. Tu veux inflexiblement la Constitution de 1795, la Liberté, la République[1]! »

Des discours vides de sens, des parodies ridicules, des adolescents portant au bout de longs bâtons des écriteaux où sont peintes des maximes antisociales, des vieillards à cheveux blancs portant dévotement à la main des baguettes blanches, les liant ensemble, au moment le plus solennel de la cérémonie, avec un ruban tricolore, tout ce peuple présidé par ses magistrats, s'inclinant devant sa propre divinité, et terminant toute cette pompe par des courses et des luttes imitées de Sparte et de Rome : ô abaissement de la raison humaine!

N'est-ce pas le cas de s'écrier une fois de plus : Antiquité classique, où nous as-tu conduits?

De même que le peuple souverain avait eu des fêtes solennelles pour célébrer les actes les plus bril-

[1] *Monit.* 4 vent. an VI. Voir aussi le discours de la Révellière Lepaux, 28 pluv. an VII.

lants de son règne, et des fêtes moins solennelles pour s'entretenir dans le sentiment de sa dignité ; ainsi il avait certaines apothéoses mémorables pour honorer ses *héros les plus illustres*, et une fête annuelle dans laquelle il faisait la commémoration de tous les *martyrs de la liberté*. Ici encore se manifeste l'esprit de l'antiquité classique. Est-ce aux nations chrétiennes, aux auteurs chrétiens, que sont empruntés les cérémonies et les discours dont nous allons donner un échantillon?

Le 14 prairial an III, Barras demande l'institution de la *Fête des Martyrs de la Liberté*. « Citoyens, dit-il, je viens vous proposer de donner un grand témoignage de reconnaissance, de regrets, à d'illustres victimes. Le 31 octobre 1793 fut le jour affreux où les assassins de la patrie traînèrent à l'échafaud des représentants fidèles : l'échafaud fut pour eux le chemin de l'immortalité. *Ombres* de Vergniaud et des républicains qui l'accompagnèrent au supplice, que ce jour puisse vous *apaiser!*..... Je demande que, dans toute la République il soit célébré, le 31 octobre prochain, *une pompe funèbre* en l'HONNEUR des amis de la liberté qui ont péri sur l'échafaud [1]. »

La proposition est votée au milieu des plus vifs applaudissements.

[1] *Monit*. ibi.

Par un amendement, Boissy-d'Anglas demande que la fête soit consacrée à *apaiser les mânes* de toutes les victimes de la tyrannie décemvirale, et que le même jour on célèbre l'anniversaire de la proclamation de la République : « Il faut, dit-il, une *commémoration* à cette éclatante journée qui a fixé les destinées de la France. Quelle plus belle circonstance pour célébrer la proclamation de la République que celle où *vous jetez des fleurs* sur la tombe des hommes qui, après l'avoir préparée par leur ouvrage, l'avoir défendue par leurs vertus, ont eu la gloire de la sceller de leur sang [1] ! »

Guyomard s'oppose à la réunion en un seul jour de toutes ces commémorations. « J'appuie, dit-il, la première proposition de Boissy, mais je crois que nous ne pouvons pas rire et pleurer dans le même jour [2]. » En conséquence, il fut décrété qu'on diviserait les fêtes; que le 11 vendémiaire serait le jour pour pleurer, et le 10 août le jour pour rire.

Le jeudi 11 vendémiaire, tous les députés sont en costume; tous ont un crêpe au bras. Au bas de la tribune est placée *une urne funéraire*, couverte de crêpes et de couronnes funèbres; *elle est ombragée par des feuillages et des guirlandes mêlées de chêne et de cyprès;* une palme la surmonte. Sur le socle on

[1] *Monit.* ibi.
[2] *Monit.* ibi.

lit ces inscriptions : *Ils ont recommandé à la patrie leurs frères, leurs épouses et leurs enfants. — Aux magnanimes défenseurs de la liberté morts dans les prisons ou sur les échafauds pendant la tyrannie!*

Tallien paraît à la tribune et dit : « Citoyens, je veux *pleurer sur les mânes* des Vergniaud, des Condorcet, des Camille Desmoulins [1]. » A ces mots, les artistes du Conservatoire exécutent un chant funèbre. La cérémonie est un instant interrompue par une motion de Bailleul contre les factions de Paris. Puis, le chœur chante un hymne aux *Mânes des Martyrs* de la liberté.

En forme de *Memento*, Hardy lit les noms de quarante-sept victimes tombées sous la hache décemvirale. Le président prononce une oraison funèbre dans laquelle il redit les services, les vertus, le courage, la fin tragique des martyrs; et la fête se termine par des marches et différents airs guerriers [2]. »

Il resterait à parler des fêtes de la *Reconnaissance*, du *Malheur*, de l'*Hospitalité*, et d'autres encore. Comme les précédentes, toutes ont pour but de rappeler des souvenirs de l'antiquité classique, de glorifier des sentiments purement humains, des vertus purement naturelles : c'est-à-dire d'exalter l'orgueil

[1] *Monit.* 15 vend. an IV.
[2] *Monit.*, ibi.

de l'homme en lui persuadant que pour être parfait il n'a besoin ni des lumières de la foi ni du secours de la grâce. C'est la traduction liturgique des auteurs de collége, et surtout des Vies de Plutarque, le grand instituteur de la génération révolutionnaire.

CHAPITRE VIII.

FÊTES DÉCADAIRES.

Motifs de leur institution. — L'exemple de l'antiquité classique. — Mode de célébration conforme à celui établi par Lycurgue. — Discours d'Échassériaux. — Loi qui les établit et les rend obligatoires.

La Révolution n'a pas seulement des fêtes solennelles où elle glorifie l'homme dans les grands mystères de sa vie publique : elle en établit de moins brillantes, mais dont la célébration plus souvent répétée entretiendra dans les citoyens les sentiments des vertus *antiques,* convenables à des républicains, émules des Romains et des Spartiates. Nous avons nommé les fêtes décadaires.

Le 23 nivôse an III (12 janvier 1795), Echassériaux monte à la tribune, et parlant du projet proposé par le comité d'instruction publique, il dit : « Je ne trouve pas dans ce plan cette espèce de féerie qu'on doit rencontrer dans les fêtes d'un peuple libre et républicain, et que l'on retrouve dans les institu-

tions de ce genre dont l'*antiquité s'honore*. Sans doute, l'instruction doit former la base de nos fêtes décadaires, mais il faut aux hommes autre chose que l'instruction : il faut des jouissances. Il n'en est point dans les républiques de plus pures, de plus chères que celles de l'égalité, de la fraternité et de l'amour de la patrie.

» On courait, *à Sparte et à Rome, aux fêtes civiques* qui retraçaient ces sentiments des âmes libres; *les anciens démocrates nous ont laissé de profonds modèles dans ce genre d'instruction*. Votre comité n'a point assez consulté le *génie des anciens législateurs*. C'est dans ce moment surtout, lorsque nous venons de traverser un siècle de philosophie et de lumière, lorsque nous avons ramené l'homme à la *Raison et à la Nature*, qu'on voudrait reporter encore l'esprit humain sous le joug des préjugés religieux du onzième siècle; c'est dans ce moment que vous devez imprimer par toutes vos lois une trempe prononcée aux esprits, aux mœurs et aux habitudes de la nation, que vous devez rappeler sans cesse aux principes de la République.

» Voyez *les anciens législateurs* : c'est en donnant du caractère à leurs fêtes civiques qu'ils ont attaché la durée et l'immortalité à leur ouvrage. Voyez quel amour, quel charme le *génie de Lycurgue* avait imprimé à ces fêtes célébrées sous le ciel, sous les

regards de la loi et de la vertu, en présence des citoyens de tout âge et de tout sexe[1]. »

Après avoir défendu de tout son pouvoir qu'on admette dans les fêtes aucun *élément de superstition*, sous peine de voir bientôt un prêtre et des autels assis sur les *ruines de la démocratie*, le disciple de Lycurgue ajoute : « Ce n'est point une religion que vous avez à faire dans ce moment[2] et que la République vous demande, ce sont des fêtes civiques; c'est la patrie que vous avez à célébrer. Vous devez être politiques et non théologiens. Une République ne doit point être fondue dans les moules de la superstition. Ce n'est point l'œuvre de Moïse que vous avez à faire, c'*est celui de Lycurgue*[3]. »

Chénier pense comme Echassériaux. Il bannit toute idée religieuse des fêtes civiques, afin que l'homme soit délivré sans retour de tous les préjugés. Il veut seulement que ces fêtes soient de nature à faire oublier celles de la religion, et à propager, *comme chez les anciens, la morale naturelle par des hymnes, des jeux et des danses*. Il dit : « La liberté conquise par la puissante énergie du peuple ne s'affermit que par des lois sages, ne s'éternise que par les mœurs. C'est avec les institutions tutélaires de la

[1] *Monit.* 15 vend. an IV.

[2] Ils en faisaient cependant une.

[3] *Monit.* 15 vend. an IV.

liberté qu'il faut attaquer les institutions tyranniques et antisociales. La *philosophie ne commande pas de croire ; les dogmes, les mystères, les miracles lui sont étrangers ;* elle suit la Nature, et n'a pas la folle prétention de changer ses *lois immuables, d'interrompre son cours éternel*[1]. »

Il veut cependant « des *instructions morales*, écrites dans un style élégant et correct ; des *hymnes civiques*, dont la poésie soit simple et grande ; une *musique* mélodieuse et pure ; des *danses non étudiées*, les danses de la joie et de la liberté[2]. »

Enthousiaste de sa belle conception, l'orateur s'écrie en finissant : « Puissions-nous toujours, puissent nos successeurs se bien persuader que des moyens de cette nature sont les seuls qui puissent réussir, quand on veut s'opposer au torrent des erreurs superstitieuses ! La guerre aux préjugés est une guerre philosophique : les préjugés sont des opinions, on ne tire pas le canon contre eux. On peut tuer les hommes, on ne saurait tuer l'opinion. Quand l'opinion suit une direction dangereuse, un gouvernement habile *lève des philosophes* et non des armées[3]. »

Un grand nombre d'orateurs viennent successive-

[1] *Monit.* tridi 3 niv. an III.
[2] *Monit.* ibi.
[3] *Monit.* ibi.

ment demander l'établissement des fêtes civiques et décadaires. Chacun apporte à la tribune une impression de collége, un mot de Lycurgue, un exemple de Rome ou une loi d'Athènes. Léquinio, en mission, écrit que toute la France demande à grands cris ces bienfaisantes solennités.

Enfin, le 22 pluviôse an III, Echassériaux, interprète de tant de vœux, reparaît à la tribune, tout rayonnant de souvenirs classiques. « Le philosophe, dit-il, qui descend des siècles où fleurirent les institutions immortelles qui firent la force et le bonheur de la Grèce, ne marche plus qu'à travers les tombeaux où le fanatisme et la tyrannie ont précipité les générations. Depuis ces jours de gloire, où vingt peuples assemblés célébraient la victoire, les vertus de la patrie, le monde n'offre point de spectacle qui enchante les regards et console le cœur de l'homme sensible.

« La tyrannie et la superstition ont dévoré la terre : vous l'avez vengée de l'une, législateurs, vous devez la soulager des maux de l'autre. Vous n'irez pas prendre dans le ciel votre puissance. Le chef-d'œuvre de la législation est de *rapprocher l'homme de la Nature*. Les premiers de tous les législateurs du monde, vous allez, sur les ruines de toutes les erreurs, rétablir le cours *des vertus et de la Nature*[1]. »

[1] *Monit.* ibi.

Venant aux détails d'exécution, il veut que l'exemple de l'antiquité soit le type des nouvelles fêtes. « La vieillesse, dit-il, et les différents âges de la vie, les enfants, qui sont l'espérance de l'État, doivent faire un des principaux ornements des fêtes civiques. Quel spectacle attendrissant n'offraient *pas les fêtes de Sparte*, où les vieillards et la jeunesse venaient tour à tour, en chantant, célébrer les belles actions de leurs ancêtres et jurer de les surpasser en bravoure et en vertu; ces fêtes où les mères venaient avec des larmes de joie vouer leurs enfants à la République. *Près de trois mille ans se sont écoulés*, *et les institutions de Lycurgue retentissent encore avec honneur jusqu'à nous*[1]. »

Le respect de la vieillesse, la musique, les hymnes patriotiques, les jeux, accompagnement obligé des fêtes civiques, sont empruntés des anciens. « Rappelons, dit l'orateur, que ce sont les jeux qui formèrent les *grands hommes de l'antiquité : c'est des champs de Mars*, où elle vivait dans des exercices continuels, que s'élançait *cette jeunesse romaine*, pour aller combattre les peuples aguerris du Rhin et du Danube[2]. »

[1] *Monit.* ibi. Il a fallu trois cents ans d'une éducation menteuse pour fausser à ce point les idées sur les institutions barbares et immorales de Lycurgue.

[2] *Monit.* ibi.

En souvenir des Spartiates, les banquets civiques seront rétablis. « Ah! c'est dans ces banquets que le citoyen, assis avec ses frères, goûte, en chantant sa patrie, les vrais plaisirs de la fraternité. Si l'on pouvait faire un souhait à cette tribune, ce serait que la Convention elle-même donnât chaque année l'exemple d'un *banquet fraternel à toute la République*. Quel beau jour que celui où les législateurs de la France viendraient jurer entre eux, devant le peuple, une union solennelle! Les *Romains avaient élevé un temple à la Concorde* : le voilà ce temple impérissable qu'il faudrait élever parmi nous [1]. »

Pour célébrer les fêtes civiques et décadaires, il faut des édifices. Échassériaux ajoute avec raison que l'intérieur obscur de nos temples, la forme de leur architecture, ne sont pas en harmonie avec les riantes solennités de la religion nouvelle. En attendant mieux, il demande que les assemblées se tiennent en plein air, *sous les yeux de la Nature*. Rabaut Saint-Étienne est d'avis qu'on bâtisse des temples : un par canton, pour l'époque où les frimas ne permettraient pas d'honorer l'Être suprême sur le gazon [2].

Afin d'être complet dans toutes ses parties, il manque au nouveau culte des chants liturgiques;

[1] *Monit*. ibi.

[2] *Monit*. 22 décemb. 1792.

car pour les prêtres ils sont trouvés : les instituteurs primaires et les officiers municipaux, en écharpe tricolore, se partagent les fonctions du sacerdoce républicain. Un appel fait au Champs de Mars le 1er vendémiaire an III, invite tous les artistes à se mettre à l'œuvre. Cette pièce officielle commence ainsi : « Sous le règne du despotisme, le génie enchaîné n'avait que peu de cordes à toucher sur sa lyre : aujourd'hui la liberté lui rend tout son essor. *Les Pindares et les Tyrtées se multiplient* [1]. »

Afin d'exciter leur émulation, le gouvernement proclame leurs noms et leurs titres de gloire. « Voici, dit-il, les noms des poëtes et compositeurs qui ont contribué à l'ornement des fêtes nationales, depuis la conquête de la liberté :

» Au premier rang marchent le représentant du peuple Marie-Joseph Chénier;

» Le citoyen Lebrun, dont le génie pindarique a célébré sept fois la liberté, les arts et nos victoires;

» Le citoyen Théodore Désorgues, qui sept fois aussi s'est empressé de mêler ses accents poetiques à nos chants d'allégresse ;

» Enfin le citoyen Rouget de Lille, le *véritable Tyrtée français*;

» Les citoyens Baour-Lormian, Vaison, Davrigny,

[1] *Monit.* ibi.

Pillet, Fline, Lachabaussière, la citoyenne Pipelet.

» Au premier rang des compositeurs, la Nation proclame le citoyen Gossec, le citoyen Méhul, le citoyen Catel, les citoyens Bertin, Jadin, Lesueur, Langlé, Lefèbvre, Eler, Pleyel, Martin; tous noms déjà célèbres, et qui promettent à la France une recette abondante de tributs civiques.

» Poëtes et compositeurs, la Nation vous proclame dignes de sa reconnaissance, et vous invite encore par vos talents à l'ornement des fêtes nationales [1]. »

Enfin, Boissy d'Anglas, non moins impatient que ses collègues de voir l'installation du nouveau culte, en chante par anticipation les merveilles et les bienfaits. « C'est par vos fêtes, dit-il, que vous consommerez avec certitude la révolution commencée par la philosophie. Bientôt on ne connaîtra que pour les mépriser ces dogmes absurdes, enfants de l'erreur et de la crainte, dont l'influence sur l'espèce humaine a été si constamment nuisible. BIENTÔT LA RELIGION DE SOCRATE, DE MARC-AURÈLE ET DE CICÉRON, SERA LA RELIGION DU MONDE; et vous aurez la gloire d'avoir eu à cet égard l'initiative de la sagesse [2]. »

Est-ce clair?

Les circonstances retardèrent l'accomplissement de tant de vœux jusqu'aux 6 et 15 thermidor an VI.

[1] *Monit.* ibi.

[2] *Monit.*, 6 vent. an III.

Alors seulement les fêtes décadaires furent légalement établies et rendues universellement obligatoires. Deux lois parurent sur ce point important. La première veut que les mariages soient célébrés seulement les décadis, au chef-lieu de canton. En guise de prône, l'administration municipale, en costume, donne lecture aux citoyens des lois et actes de l'autorité publique pendant la semaine précédente; du bulletin décadaire contenant les traits de bravoure et les actions propres à inspirer le civisme; de plus un article instructif sur l'agriculture et les arts mécaniques. L'administration procédera ensuite à la célébration des mariages, et proclamera les naissances et décès, ainsi que les actes d'adoption et de divorce. Les instituteurs et institutrices d'écoles, soit publiques, soit particulières, sont tenus de conduire leurs élèves chaque jour de décadi ou de fête nationale au lieu de la réunion des citoyens [1].

Dans la seconde loi se révèle une fois de plus le despotisme de l'homme. Lui qui refuse d'obéir à Dieu, qui abolit son culte, le chasse de ses temples, tue ses prêtres, veut, tout en proclamant la liberté, qu'on respecte sa religion, qu'on chôme ses fêtes et qu'on rende à sa volonté souveraine une obéissance religieuse. Sur la proposition de Briot et de

[1] *Monit.* ib. et 14 therm. an VI.

Grandmaison, le travail sera obligatoire les jours consacrés au repos par la religion catholique, et le décadi rigoureusement férié. « Quoi! dit ce dernier, tandis que le grand prêtre de Rome, attaqué depuis si longtemps par la philosophie et détrôné par nos braves défenseurs, est obligé de porter de lieux en lieux sa piété vagabonde, ses ministres osent encore exercer parmi nous un insolent despotisme : ils défendent de travailler le dimanche, et empêchent les ouvriers catholiques de s'occuper ce jour-là dans les ateliers des théophilanthropes, qui ne célèbrent que le décadi [1]! » Il conclut à ce que le renvoi des fêtes religieuses au décadi soit ordonné. Ce renvoi est décrété avec la proposition de Briot, tendant à ce qu'il soit défendu de fermer les boutiques les jours consacrés au repos par l'ancien calendrier [2].

Voici le texte même de la loi :

« Art. 1er. Les décadis et les jours de fêtes nationales sont des jours de repos dans la République.

» Art. 2. Les autorités constituées, leurs employés, et ceux des bureaux au service du public, vaquent les jours énoncés, sauf le cas de nécessité et l'expédition des affaires criminelles.

» Art. 3. Les écoles publiques vaquent les mêmes jours, ainsi que les écoles particulières et pension-

[1] *Monit.* 2 therm. an VI.

[2] *Monit.* ibi.

nats des deux sexes. Les administrations feront *fermer* les établissements où l'on ne se conformerait pas aux dispositions du présent article.

» ART. 4. Les écoles publiques, ainsi que les établissements particuliers d'instruction pour les deux sexes, ne peuvent vaquer aucun autre jour de la décade que le quintidi, sous les peines portées en l'article 3.

» ART. 5. Les significations, saisies, contraintes par corps, ventes et exécutions judiciaires, n'ont pas lieu les jours affectés au repos des citoyens, à peine de nullité.

» ART. 6. Les ventes à l'encan et au cri public n'ont pas lieu les mêmes jours, à peine d'une amende qui ne peut être moindre de 25 francs, ni excéder 300 francs.

» ART. 7. Il n'est fait aucune exécution criminelle les décadis et jours de fêtes nationales.

» ART. 8. Durant les mêmes jours, les boutiques, magasins et ateliers seront fermés, sous les peines portées en l'article 605 du Code des délits et des peines, sans préjudice néanmoins des ventes ordinaires de comestibles et objets de pharmacie. En cas de récidive, il y aura lieu à l'amende portée en l'article 5, et à un emprisonnement qui ne pourra excéder une décade.

» ART. 9. Pourront cependant les administrations

municipales autoriser les étalages portatifs d'objets propres à l'embellissement des fêtes.

» Art. 10. Tous les travaux dans les lieux et voies publiques, ou en vue des lieux et voies publiques, sont interdits, sous les peines portées en l'article 6, sauf les travaux urgents spécialement autorisés par les corps administratifs, et les exceptions pour les travaux de la campagne pendant le temps des semailles et des récoltes [1]. »

En ajoutant à cette loi le message du Directoire du 19 germinal de la même année, déclarant que les fêtes décadaires auront pour résultat l'établissement de la *morale universelle, sur les ruines des préjugés et du fanatisme;* voulant qu'on affecte à leur célébration les édifices ci-devant consacrés à la superstition; qu'on change les fêtes *patronales* en fêtes locales et champêtres; enfin, qu'on crée dans chaque commune des inspecteurs, des ordonnateurs salariés chargés de diriger les fêtes décadaires et de présider à leur célébration : on connaîtra la Constitution, l'esprit, le but des fêtes décadaires.

Dans la forme et dans le fond tout y respire l'antiquité classique; c'est la déification de l'homme se consacrant des fêtes, comme il le faisait à Rome et à Sparte, il y a deux mille ans; les célébrant de la

[1] *Monit.* 18 sept. 1798.

même manière, se dressant des autels sur les débris des autels du Dieu vivant, et voulant que, dans l'ordre religieux, toutes les têtes se courbent devant sa souveraineté, comme elles doivent, sous peine de l'échafaud, s'y courber dans l'ordre social.

CHAPITRE IX.

GÉNÉALOGIE DES FÊTES RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION.

Témoignage. — Ouvrage de Boissy d'Anglas. — C'est sur le modèle des Grecs et des Romains que les fêtes doivent être établies et célébrées. — Le Français tient du Grec et du Romain. — Le christianisme doit être banni de la religion républicaine. — Fêtes des Vendanges, — de la Paternité, — du Mariage, — de la Mort. — Programme de Léquinio.

« Les fêtes de la Révolution, comme la plupart des choses de cette époque, sont des idées renouvelées des Grecs et des Romains [1]. »

Après avoir lu ce qui précède, nous ne savons s'il peut rester le moindre doute sur la vérité de cette affirmation. En tout cas, nous avons un moyen infaillible de le dissiper ; c'est de faire parler la Révolution elle-même. Son langage nous dira nettement si dans l'ordre religieux, aussi bien que dans l'ordre social, son but constant fut ou ne fut pas de ressusciter l'antiquité classique, regardée par elle comme le type de la perfection.

[1] *Dict. de la conversat.*, art. *Fêtes.*

En 1794, Boissy-d'Anglas adresse à la Convention son fameux *Essai sur les fêtes nationales* [1]. Cet ouvrage devint le guide officiel des fondateurs de la nouvelle religion. Membre éminent et modéré de la Convention, dont il fut un jour le courageux président, Boissy-d'Anglas établit, avec un sang-froid qui ne se dément pas un instant, la nécessité de prendre pour types des fêtes révolutionnaires, les fêtes de l'antiquité païenne.

Il commence par dire que « Robespierre parlant de l'Être Suprême au peuple le plus éclairé du monde, lui rappelait *Orphée* enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale. » Les *anciens peuples*, ajoute-t-il, dont nous étudions l'histoire, *pour nous éclairer* par les monuments de leur sagesse, ont établi des fêtes conformes à leurs *mœurs naturelles*... *Les Romains*, dont la guerre était le métier et qui naquirent conquérants, comme d'autres peuples naissent agricoles et *industrieux*, les Romains avaient des combats pour spectacles, et des luttes à mort pour délassements... Le goût aimable et délicat *des Grecs* les portait vers les plaisirs de l'esprit et du cœur et vers l'enthousiasme des grands talents. Leur âme sensible était ouverte à toutes les émotions qui peuvent l'attendrir et

[1] 12 messidor an II, in-8.

l'épurer; leur imagination, développée par l'aspect de tous les contrastes dont la nature, en sa variété, avait embelli leurs climats, était riche, active et mobile, et devait se reproduire dans toutes leurs institutions.

» Ils avaient *créé une religion* brillante, où tout était animé et en action; ils l'avaient composée de tous les dogmes qui peuvent donner et promettre le plaisir et le bonheur; ils l'avaient ornée de toutes les cérémonies qui frappent les sens pour émouvoir l'âme, des fictions les plus riantes, des illusions les plus douces; et leurs institutions politiques et religieuses, en se prêtant un mutuel secours, au lieu de se combattre *comme chez toutes les nations modernes* [1], se dirigeaient vers le même but et savaient l'atteindre, en formant des hommes susceptibles d'être animés par l'amour des grandes choses, par le sentiment des plaisirs aimables, par l'attrait de la gloire, par la raison et *par la volupté*... Les bosquets d'Idalie étaient des asiles pour l'amour et pour le plaisir, comme l'isthme de Corinthe un théâtre pour le génie et pour la gloire.

» La religion des anciens fut donc toujours politique et nationale. Parmi nous, au contraire, la religion n'a jamais formé qu'une puissance isolée et

[1] Ceci est flatteur pour le christianisme.

particulière. Les spectacles, les bals et les autres plaisirs publics étaient l'objet de ses excommunications; il semblait qu'elle ne pût supporter rien de ce qui devait développer dans l'homme *le sentiment de sa dignité et de ses forces intellectuelles*[1]. »

La conclusion de cette théorie, si profonde et surtout *si vraie,* est qu'on a fait un acte de haute politique en abolissant le christianisme, et que, « le Français tenant du Grec et du Romain, il faut instituer des fêtes où se réfléchisse le caractère des peuples de l'Attique et des peuples du Latium. Il faut que la valeur du Français soit inébranlable, que la haine de la tyrannie soit au rang de ses plus chères vertus; il faut qu'il prenne la véritable attitude dont il est digne, celle de *médiateur du monde*, et qu'il obtienne par le *développement imposant de la force* d'être choisi pour devenir l'arbitre de l'univers et pour ordonner la destinée du genre humain. C'est par vos fêtes que vous l'élèverez à ce haut rang[2]. »

Voilà pour le Romain.

Voici pour le Grec : « Vous ne voulez point créer un peuple belliqueux et conquérant : les Français le deviendraient bientôt si vos fêtes n'étaient que guerrières; vous leur opposerez le contraste si consolant des vertus paisibles et civiles. La Nature a

[1] P. 5.
[2] *Id.*, p. 6 et 7.

fait de la nation française un peuple essentiellement agricole : vous honorerez l'agriculture. L'*Attique célébrait ses vendanges, et l'Égypte ses moissons : Bacchus et Cérès* étaient tour à tour honorés aux époques où leurs riches faveurs se distribuaient aux humains.

» Il y aura *donc*[1] une fête publique pour la *Clôture de la vendange*, comme pour celle de la moisson, au chef-lieu de chaque commune; l'abandon et l'égalité en seront les seuls ordonnateurs. La contrainte en sera bannie et la liberté y sera rappelée. Ici, des pipeaux rustiques inviteront à la danse les jeunes garçons et les jeunes filles; là, d'autres jeunes citoyens s'exerceront à la course, à la lutte, ou se livreront à d'autres exercices[2]; ici les vieillards et les pères se raconteront leurs anciens exploits, les *merveilles de la Révolution* et les principaux traits de son histoire... Par ces salutaires institutions, le peuple français saura être tour à tour agriculteur et guerrier, et il ne quittera la charrue que pour se réunir sous la tente[3]. »

Ce qui précède est romain et athénien; ce qui suit est lacédémonien. Boissy d'Anglas institue la

[1] La Grèce l'a fait, *donc* vous devez la faire : la conséquence est forcée.

[2] C'est du Théocrite tout pur.

[3] *Id.*, p. 9.

Fête de la Paternité et du Mariage; mais, en vrai Spartiate, il en exclut « le froid célibataire dont la présence porterait la tiédeur et la contrainte au milieu des doux épanchements qui sauront en faire le charme[1]. »

Passant à la *fête de la Mort*, il nous explique quelle est la foi des républicains modernes sur l'autre vie; on verra qu'elle est au-dessous de celle de leurs maîtres, les républicains de l'antiquité[2].

« C'était, dit-il, quelque chose de bien consolant que cette certitude que les prêtres osaient nous offrir de soulager avec des prières et des cérémonies, ou par la pratique soutenue de quelques vertus, les peines de ceux que nos cœurs avaient chéris, *c'était une illusion*. Je ne veux pas fonder de nouvelles erreurs et rétablir des *fables* qui ont régné pendant trop de siècles. Honorons les morts afin d'offrir aux vivants des consolations, des espérances et des sujets d'émulation.

» Les *anciens* possédaient à un très-haut degré l'art de reporter dans leurs institutions publiques toutes les sensations qui peuvent agir sur le cœur des hommes. Leurs fêtes funèbres furent un des grands moyens pour perfectionner l'éducation pu-

[1] *Id.*, p. 12.

[2] Je me trompe; César professait la même croyance que Boissy d'Anglas, et il n'est pas le seul.

blique et diriger toutes les affections du peuple vers l'amour de la gloire et vers le mépris de la mort, qui en est le compagnon inséparable. Cette pompe du trépas, *ces jeux, ces combats, ces luttes, ces libations et ces sacrifices* qui rassemblaient sur la tombe des morts la multitude qui révérait leur mémoire, avaient quelque chose de si auguste et de si touchant que, même après trente siècles, *ils nous attendrissent et nous enflamment* par les seuls récits qui nous en restent. Que sera-ce quand *nous en serons les témoins nous-mêmes*[1] ?

» L'idée de la mort, *chez les anciens*, n'était point une idée importune; elle était consolatrice et *bienfaisante*, ils y trouvaient un *encouragement pour la gloire, un aiguillon pour la volupté*. Les anciens considéraient la mort comme un asile tutélaire, et non comme un écueil redoutable. C'était parce qu'ils apprenaient *tous les jours à mourir*, qu'ils savaient vivre *vertueux et libres*[2].

» Le *mépris de la mort, en effet, est la première vertu des républicains*.

» Vous honorerez aussi la mémoire à jamais illustre des fondateurs de la liberté française et de

[1] A qui la faute, si nous n'avons pas revu les jeux, les combats, les sacrifices qui accompagnèrent les funérailles d'*Anchise* ou de *Patrocle*? Sans contredit, ce n'est pas celle de la Révolution.

[2] Hâtons-nous de nous faire Grecs, de nous faire Romains.

ceux qui l'auront scellée de leur sang. Les jeunes gens brûleront du désir de les imiter un jour; les vieillards verseront des larmes en songeant qu'ils ne peuvent plus l'espérer; mais tous se réuniront dans un même esprit pour jeter des *fleurs sur leurs tombes* et pour célébrer leurs exploits. Ainsi les Athéniens chantaient dans toutes leurs fêtes Harmodius et Aristogiton, dont le dévouement et le courage, en frappant les deux Pisistrate, préparèrent l'affranchissement de leur pays [1]. »

De toutes ces fêtes naîtra, comme *chez les Grecs et chez les Romains*, le désir de la gloire. « Ce désir qui prépare à la vertu, qui inspire ces sentiments qui, dans les *républiques anciennes*, enfantèrent tant de miracles, qui fit naître tous les *grands hommes dont le souvenir nous pénètre d'admiration et de respect* : Cicéron aimait la gloire, et Cicéron sauva son pays [2]. »

Avoir doté la France du bonheur et des vertus des Grecs et des Romains, tel sera le bénéfice de ces fêtes; c'est beaucoup sans doute; mais ce n'est pas assez. Léquinio, collègue de Boissy-d'Anglas, et comme lui auteur d'un programme motivé de la religion révolutionnaire, s'écrie : « Quel vif et riant tableau ne présentera point la France en ce temps,

[1] *Id.*, p. 20.
[2] *Id.*, id.

si ces fêtes sont fidèlement et soigneusement exécutées ! Il me semble voir se réaliser alors, sur le sol de la République, le BONHEUR DES CHAMPS ÉLYSÉES ; il me semble voir toutes les nations étrangères saisies d'étonnement, déposer tout à coup leurs haines antiques, éteindre à l'envi le flambeau de la guerre, accourir de tous les points de l'univers pour nous admirer, et finir par se réjouir avec nous, par embrasser nos principes et nos lois, adopter nos usages et nos mœurs, les reporter avec enthousiasme dans leur pays, et répandre sur les parties les plus reculées du globe un océan de félicité [1]. »

Copiant jusqu'au bout les Lacédémoniens, les Athéniens et les Romains, nos deux fondateurs de religion ne manquent pas d'ajouter : « Vous voudrez, citoyens représentants, que toutes les cérémonies publiques *émanent de l'autorité du gouvernement et ne puissent émaner que de lui. Vous seuls devez régler la direction et la morale de cette religion civile que vous devez donner à la France.* Ainsi, vous anéantirez la superstition, l'ignorance et les préjugés; ainsi vous bannirez pour jamais le fanatisme de dessus la terre, où vous ne laisserez subsister que celui de la *Liberté* [2]. »

[1] *Fêtes nationales*, par Léquinio, représentant du peuple. In-8. Imprim. nat.

[2] *Essai*, etc., p. 64.

On nous pardonnera ces longs extraits : pour les croire, il est des choses qu'il faut lire de ses yeux dans les monuments originaux.

CHAPITRE X.

OUVRAGES RELIGIEUX DE LA RÉVOLUTION.

Le calendrier. — Catéchisme. — Vie des saints. — Eucologe. — Prônes.

Le paganisme, en tant que système religieux, était restauré conformément au modèle classique, dans son esprit et dans ses formes principales.

Dans son esprit : il était l'adoration de l'homme et de la matière, le naturalisme pur, tel que l'antiquité le professait. « Parmi les fêtes du christianisme, avait dit Boissy d'Anglas, on ne voit jamais *celles des choses*, mais toujours celles des personnes. Chez les *anciens*, au contraire, les phénomènes de la nature, les secrets de l'agriculture et des arts, les préceptes sacrés des sciences économiques, les grandes actions, étaient sans cesse présentés à l'esprit dans les plus brillantes cérémonies... Les principaux actes de la vie civile auront *donc* leurs cérémonies et leurs fêtes, comme les grands phénomènes de la *Nature*, les belles époques de notre histoire, les *Vertus morales*

et les travaux ordinaires de l'industrie, de l'agriculture et des arts [1]. »

Dans ses formes principales : il avait ses dieux et ses déesses, ses temples, ses fêtes, son calendrier, son organisation publique, sa hiérarchie officielle, sa législation pénale [2]. Boissy d'Anglas et Léquinio en étaient les Lycurgue et les Numa; Chaumette, Robespierre, Laréveillère-Lepaux, les souverains pontifes; la Convention et le Directoire, les conciles généraux; Lebrun, Chénier, Deschamps, les hymnographes; Gossec, Méhul, les musiciens; le peintre David, le grand maître des cérémonies.

Cependant la restauration n'était pas complète. Pour faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l'esprit de la nouvelle religion, cinq choses essentielles manquaient : un *Calendrier*, un *Catéchisme*, une *Vie des saints*, un *Eucologe* et un *Cours de prônes*. La France ne tarda pas à en être dotée.

Le Calendrier.—Nulle part l'intention bien arrêtée de ramener le peuple français au naturalisme païen ne se montre plus nettement que dans le calendrier républicain. Le 3 brumaire an II, Fabre d'Églantine, rapporteur de la commission chargée de la confection de ce monument, s'exprime en ces termes : « Citoyens, la régénération du peuple français en-

[1] *Essai*, etc., p. 40, 34, 30.
[2] *Monit.*, t. XXIX, p. 76, 178.

traîne nécessairement la réforme de l'ère vulgaire. Nous ne pouvions plus compter les années où les rois nous opprimaient, comme un temps où nous avions vécu. Une longue habitude du calendrier grégorien a rempli la mémoire du peuple d'un nombre considérable d'images qu'il a longtemps révérées et qui sont encore aujourd'hui la source de ses erreurs religieuses; *il est donc nécessaire de substituer à ces visions de l'ignorance les réalités de la Raison, et au prestige sacerdotal la vérité de la Nature*... Saisissez l'occasion de ramener par le calendrier, le livre le plus usuel de tous, le peuple français à l'agriculture...

» Lorsqu'à chaque instant de l'année, du mois, de la décade et du jour, les regards et la pensée du citoyen se porteront sur une image agricole, sur un bienfait de la Nature, vous ne devez pas douter que chaque citoyen ne conçoive de l'amour pour les présents réels et effectifs de la Nature qu'il savoure... Les prêtres avaient assigné à chaque jour de l'année la commémoration d'un prétendu saint... Nous avons pensé que la Nation, après avoir chassé cette foule de canonisés de son calendrier, devait y retrouver en place toutes les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la cultiver, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs.

» En conséquence, les grains, les pâturages, les

arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes, sont disposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe, est précisément le temps et le jour où la *Nature* nous en fait présent.

» A chaque *quintidi* est inscrit un animal domestique, avec rapport précis entre la date de cette inscription et l'utilité réelle de l'animal inscrit.

» Chaque *décadi* est marqué par le nom d'un instrument aratoire, le même dont l'agriculture se sert au temps précis où il est placé; de sorte que, par opposition, le laboureur, dans le jour de repos, retrouvera *consacré* dans le calendrier l'*instrument* qu'il doit reprendre le lendemain : *idée touchante qui ne peut qu'attendrir nos nourriciers*[1]. »

A l'imitation des Grecs, on avait d'abord nommé *épagomènes* les cinq jours complémentaires. « Ce mot, continue le rapporteur, n'était que didactique; nous avons pensé qu'il fallait pour ces cinq jours une dénomination collective qui portât un *caractère national*. Or, dès la plus haute antiquité, les Gaulois nos aïeux s'étaient fait honneur de la dénomination de *sans-culottes*. L'histoire nous apprend qu'une partie de la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, était appelée la Gaule culottée, *Gallia braccata*; par consé-

[1] *Monit.* ibi.

quent le reste des Gaules jusqu'aux bords du Rhin, était la Gaule *non culottée* : nos pères dès lors étaient donc des *sans-culottes*. Ainsi les cinq jours complémentaires seront appelés les *sans-culottides*.

Le Catéchisme. — Le catéchisme des droits de l'homme, c'est-à-dire le manuel de la souveraineté de la Raison [1] et les éléments de la morale républicaine dans le sens païen du mot, fut imprimé à des millions d'exemplaires. Il devint le livre obligé de toutes les écoles, dans les villes et dans les campagnes. Les jours de décadi les enfants étaient interrogés publiquement sur ce catéchisme, qu'ils devaient réciter par cœur [2]. Ce n'est qu'après avoir satisfait à cette obligation dans le temple de *la Raison et de la Fraternité*, qu'il leur était permis de s'exercer à la lutte, à la course, comme les jeunes républicains de Sparte.

La Vie des saints. — Les Vies de Plutarque donnaient le commentaire pratique du Catéchisme républicain. Au début même de la Révolution, on avait demandé la formation de bibliothèques communales dans lesquelles *figuraient en première ligne les Vies de Plutarque*, avec obligation pour les instituteurs

[1] Le serment exigé était celui-ci : « Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la République. »

[2] *Fêtes nat.*, par Léquinio, art. XIX.

d'en faire la lecture aux enfants pendant deux heures chaque dimanche [1].

Que tous ces lettrés de collége savaient bien ce qu'ils faisaient! *Semez du Plutarque*, avait dit un de leurs oracles, *et vous récolterez des républicains.* Longtemps avant la Révolution, les Vies de Plutarque avaient remplacé dans une certaine classe de la société les Vies des saints. Hommes et femmes, enfants et vieillards, lisaient cet ouvrage. Là, on prenait des thèmes pour la jeune Marie Stuart; là, Aymot cherchait des modèles pour les enfants de nos rois; Henri IV y trouvait les maximes de sa politique plus qu'équivoque [2]. C'est ce livre que

[1] *Mercure nat.*, t. II, p. 908. — Léquinio la réduit à une heure.

[2] Dans une lettre du 13 septembre 1601, il dit à Marie de Médicis : « Plutarque me sourit toujours d'une fresche nouveauté; l'aimer, c'est m'aimer, car il a été l'instrument de mon bas aage. Ma bonne mère, à qui je doibs tout, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et à ne vouloir pas, ce disait-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne fusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a été *comme ma conscience*, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes *honnestetez* et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement des affaires. »

Parmi les *honnestetez* et maximes excellentes d'Henri IV venues du paganisme, on peut citer entre autres « ses adultères multipliés et ses capitulations de conscience dont il se vante en disant : *La nécessité, qui est la loy du temps, me fait ores dire une chose, ores l'autre.* Peu scrupuleux sur le choix des moyens, il mettait à profit le relâchement des mœurs publiques, en achetant ses ad-

Rousseau enfant dévorait et qui faisait de lui un républicain, comme il fit plus tard de madame Roland un philosophe, et de Charlotte Corday une stoïcienne.

On trouve en effet, dans les Vies de Plutarque, deux choses capitales : des actes d'une vertu toute humaine et l'enthousiasme républicain, suivi de l'apologie perpétuelle du suicide. Avec ses honnêtes gens sans religion, cet auteur, plus peut-être qu'aucun autre, a contribué à créer le *naturalisme* moderne; naturalisme en vertus; naturalisme en politique et en appréciation des choses; naturalisme en histoire, en philosophie, en art; partout la glorification de l'homme, de sa raison, de sa prudence, de sa force. Nul livre ancien n'a été plus exalté, plus répandu que celui-là; nul n'est devenu aussi populaire[1].

Un Eucologe. — En 1793, parut l'Eucologe ou livre d'heures destiné aux fidèles de la nouvelle religion. On nous saura gré de faire connaître en détail ce livre *unique* et malheureusement introuvable aujourd'hui[2]. C'est un petit volume in-18 de

versaires, plus disposés à se vendre qu'à se rendre. » (M. Wolowski, apologiste d'Henri IV *économiste*.) — Toutes ces honnêtetés et maximes se trouvent en effet dans Plutarque.

[1] Nous le verrons dans la suite de cet ouvrage.

[2] Grâce à l'obligeance de M. le comte H. de la Bédoyère, nous

84 pages, et qui porte pour titre : *Office des décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison*[1], par les citoyens Chénier, Dusausoir et Dulaurent.

Avis de l'éditeur, frontispice, tout est remarquable. « L'accueil favorable, dit le citoyen Dufart, que le public a fait à cet ouvrage, dont la première édition s'est épuisée dans moins d'*une décade*, est une des plus douces récompenses qu'ait pu espérer l'éditeur. Encouragé par un prix si flatteur de ses soins, il va les redoubler, persuadé que la même indulgence accueillera la suite des *discours, hymnes, moralités* et *prières* des mêmes auteurs, et d'autres encore dont les noms estimables doivent ajouter au succès de cette collection, dont le principal but est de propager les *principes sacrés de la Raison, base inébranlable de notre impérissable République.* »

En tête des livres d'heures, il est assez d'usage de mettre une vignette analogue au sujet et à l'esprit de l'ouvrage : l'Eucologe révolutionnaire remplit fidèlement cette condition. Au-dessus de la page

en avons un exemplaire entre les mains. M. de la Bédoyère possède la plus riche collection connue de pièces relatives à la Révolution. Nous avons consulté la troisième édition. A Paris, chez Dufart, imprimeur-libraire, *rue Honoré*, près le temple de la Raison, ci-devant *église Roch*.

[1] On avait donné à toutes les églises conservées le vocable de *temples de la Raison*.

figure, appuyé sur deux *branches de chêne*, un vaste *bonnet phrygien ;* de chaque côté, formant encadrement, sont les *faisceaux romains ;* au bas de la page, pour relier les faisceaux, *deux enfants de la Nature*, coiffés du bonnet phrygien et lisant leur Eucologe. Ainsi, dès la première page brille avec éclat l'antiquité classique.

L'ouvrage commence par un hymne à la Liberté, espèce d'*Introït* à la messe révolutionnaire [1].

Descends, ô Liberté, fille de la Nature;
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel :
Sur les pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple ;
Venez ; sur les faux dieux étendez vos succès :
Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple ;
Sois la *Déesse des Français*.

. . . .
. . . .

Au Peuple Souverain tous les rois font la guerre ;
Qu'à tes pieds, *ô Déesse*, ils tombent désormais ;
Bientôt, sur le cercueil des tyrans de la terre,
Les peuples vont jurer la paix.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi ;
Terrassé par nos coups, que le dernier esclave
Suive au tombeau le dernier roi.

En guise d'*épître* vient le discours suivant, sur la

[1] Paroles de Chénier, musique de Gossec.

célébration des *fêtes décadaires*[1]. « Citoyens, le devoir d'un vrai patriote est d'employer tous ses moments à étendre, autant que ses moyens le lui permettent, les progrès de la Raison, de la Liberté et de l'Égalité... Citoyens, je n'abuserai point de vos moments; je vous demanderai simplement la faveur d'écouter quelques détails sur l'usage de célébrer les jours de repos par des fêtes... »

Après cet exorde, le nouvel apôtre arrive en droite ligne à l'antiquité classique. « *Chez les Romains*, il y avait un jour désigné où le temple de Mars était ouvert; les guerriers s'y rendaient en pompe pour déposer sur ses autels les trophées qui avaient orné leurs victoires, et l'aigle romaine déployait ses ailes avec plus de fierté, pour ombrager les lauriers dont on allait couronner la statue du dieu.

» Ce peuple vigilant sur ce qui pouvait cimenter sa puissance et anéantir celle des despotes orgueilleux, sentit bientôt l'importance d'encourager l'agriculture et de rassembler par des fêtes la partie du peuple qui y était destinée. Ce noble motif créa celles appelées *Palilia*, en l'honneur de Palès. Un jour était désigné où les jeunes agriculteurs s'assemblaient et venaient en foule au temple; là, d'un œil

[1] Prononcé dans le temple de la Raison, ci-devant église Roch, le décadi 10 ventôse, l'an II de la Rép. une et indivis., par le citoyen Dusausoir, de la section *de la Montagne*.

satisfait, ils contemplaient les bergères ornées de fleurs, qui, d'une main innocente, offraient le lait préparé pour la Déesse.

» La *Grèce* avait quatre espèces de fêtes principales : les *jeux Olympiques*, qui duraient cinq jours et se célébraient tous les quatre ans, en l'honneur de Jupiter Olympien ; les *jeux Pythiens*, en l'honneur d'Apollon ; les *Isthmiens*, en l'honneur de Neptune ; et les *Néméens*, consacrés à Hercule. Cette province florissante ne négligea pas non plus d'en instituer pour ce sexe intéressant qui partage avec nous la moitié de ce globe, dont il fait l'ornement. Chaque année, lorsque la douce influence des Gémeaux fertilise la terre, Gnide ouvrait ses remparts, et dans son temple, Corinthe, Salamine, Lesbos, Mitylène, la fière Sparte, envoyaient l'élite de leur jeunesse, pour y parer les autels de la Déesse des myrtes nouveaux que Flore avait cultivés pour elle. »

Après avoir dit que ces fêtes avaient pour but de rendre hommage à la Divinité et de faire jouir en commun les citoyens des plaisirs inappréciables de la liberté, le prédicateur ajoute : « Un si noble motif pourrait-il échapper à nos législateurs ? Non. Ils ont élevé un temple universel pour la République, et afin qu'il reposât sur des bases inébranlables, à qui l'ont-ils consacré ? à la Raison. »

Suit une exhortation pathétique à tous les citoyens, citoyennes, jeunes républicains, espoir de la patrie, à venir assidûment aux offices de la Raison. La péroraison en résume les motifs. « Citoyens, s'écrie l'orateur, il est temps de se résumer. J'ai tâché de vous prouver par quelques détails, *puisés dans l'histoire des républiques anciennes*, que de tous les temps les usages ont consacré par des fêtes les jours de repos ; heureux si j'ai pu vous convaincre ! plus heureux encore si j'ai pu vous faire envisager comme un plaisir bien doux, de venir écouter avec une profonde attention *les décrets immortels que la sagesse de vos législateurs rend chaque jour pour votre bonheur !* »

Et cela se lisait dans les temples de la Raison, pendant le règne de Robespierre !

A l'*Épître* succède un chant en façon de prose, pour préparer à l'*Évangile*.

Aristocrate téméraire,
Fuis de ce temple, éloigne-toi !
Cours t'enfoncer dans ton repaire,
Patriotes, écoutez-moi.
Tendre fille de la Nature,
Liberté, que ta flamme pure
Étincelle dans cet écrit !
Toi par qui les hommes sont frères,
Désormais tes douces lumières
Doivent éclairer mon esprit.

. . . .

. . . .

Que par toi mon âme ennoblie
Donne l'essor à mon génie
Pour chanter dignement ta loi, etc., etc.

Un discours en vers sur l'anniversaire de la mort du dernier tyran français, compose l'*Évangile* de l'Eucologe républicain. Après les diatribes d'usage contre la tyrannie, le citoyen Dusausoir y fait l'éloge suivant du chêne de la liberté :

Arbre majestueux qu'éleva le courage,
Attends avec fierté ton bienfaisant ombrage;
Prépare à nos enfants les douceurs du repos,
Nous serons trop payés de nos nobles travaux.
Le chêne de Dodone enfantait des oracles,
Le chêne des Français produira des miracles, etc.

Après l'Évangile vient le *Prône*. Pour le rendre plus intéressant on le fait prononcer quelquefois par un jeune républicain. Ainsi, le premier de l'*Office* est prononcé par le jeune Comminge, âgé de dix ans, le décadi 20 ventôse de l'an II. C'est une déclamation *furibonde* contre les rois, les prêtres et les nobles. Dans la bouche d'un enfant, on ne peut rien imaginer de plus odieux.

Viennent ensuite quelques couplets en l'honneur de l'arbre de la liberté. Ils sont suivis d'un second modèle de prône, prononcé le décadi 30 ventôse, par le jeune Poupardin, âgé de huit ans, dans le

temple de la Raison, ci-devant église Roch. Le prédicateur célèbre les bienfaits de l'éducation républicaine, et termine par la prière suivante : « Dieu bienfaisant, toi que j'adore et qui as choisi la Raison pour être le génie tutélaire de la France, reçois nos vœux... Reçois le serment solennel que tes enfants, doux espoir de la patrie, te font par ma voix, de vivre pour la Liberté, la Raison et l'Égalité; donne-nous la prudence et le courage nécessaires à des *républicains vertueux*, qui ne veulent croître que pour défendre l'ouvrage immortel de leurs respectables pères, la République une et indivisible des Français : *Vive la République!* »

En guise de *Préface* succède un chant intitulé : *les Conspirateurs dévoilés*. On invite la France entière à remercier l'Être suprême d'avoir donné à la République la *Convention* et la *Montagne*, on le conjure de conserver les jours précieux de l'auguste sénat :

. . . . Dieu puissant,
Vois sur ton saint autel fumer un pur encens.
Conserve avec bonté les jours intéressants
Qu'un *auguste sénat*, objet de nos prières,
Destine sans réserve au salut de ses frères!
C'est toi qui nous donnas ce *sénat tant chéri;*
Quand il fait tout pour nous, nous ferons tout pour lui.
Montagnards courageux, grâce vous soit rendue!
Sans vos soins vigilants la France était perdue, etc.

Afin d'occuper agréablement les fidèles pendant l'office, et de fournir aux parents un exemple de l'éducation qu'ils doivent donner à leurs enfants, les chants sont suivis d'une double histoire, celle du *Bon père* et de la *Bonne mère*, racontée par le citoyen Dulaurent, le décadi 20 frimaire, à la fête de la Raison et de la Vérité.

Le bon père est un républicain qui, pour récompenser ses enfants, les conduit dans une bibliothèque où il leur fait admirer les ouvrages de *Rousseau* et de *Voltaire* : « Voilà, dit-il, les grands hommes qui nous ont préparé le chemin où nous marchons aujourd'hui. » De là on passe au théâtre, *qui n'a rien que de très-utile quand on y joue des pièces tirées de la belle antiquité* : « Que Brutus, au milieu du sénat romain, repousse avec mépris l'ambassadeur des rois et ses offres perfides ; que les Horaces oublient tout ce que la nature et l'amour peuvent inspirer de plus doux, pour ne voir que les dangers de leur patrie et voler à sa défense ; qu'on célèbre les douceurs de l'union villageoise ; que l'on décerne le prix de la beauté à la sagesse qu'accompagnent les talents : les théâtres concourent à l'éducation nationale, ils seront l'école des mœurs et l'esprit public sera bientôt formé. »

Comme preuve le moraliste cite la pièce du *Retour*, jouée au Vaudeville, où il a conduit ses enfants.

« Cette pièce leur cause une joie extrême, en voyant un bon curé qui, au mariage de Mathurin, danse la ronde qu'il a dansée *à ses propres noces, et fait chorus avec sa femme*. Ce tableau avait frappé particulièrement les enfants, qui, le soir à table, ne manquèrent pas de demander si les curés se mariaient? Et pourquoi pas, mes enfants? Ils ont si longtemps marié les autres : c'est leur tour aujourd'hui; *la Raison les a rendus à la Nature.* »

Comme prière du soir, les enfants avant de se coucher adressent un hymne à la Liberté.

La seconde histoire, appelée *la Bonne mère*, se termine par ce trait caractéristique. « J'ai rempli une tâche bien douce à mon cœur, si j'ai pu, ô mères qui m'écoutez, bien exprimer tous les sentiments du vôtre. Ah! connaissez toute l'importance, toute la dignité de votre caractère. *Il exista sur la terre un Brutus; il exista pareillement une Cornélie. Nous avons juré d'imiter l'un, vous avez juré d'imiter l'autre.* »

Après quelques couplets en l'honneur du jeune Barra, on récite le *Pater*, le *Credo* et le *Décalogue* républicains, et l'office est terminé.

Voici le *Pater*[1] : « Liberté, bonheur suprême de

[1] Cette prière fut imprimée à part sous le titre : *Prière républicaine, adressée à l'Être suprême, propre à réciter dans toute l'étendue de la République les jours de fête.* Quart de feuille in-4° à deux colonnes.

l'homme sur la terre, que ton nom soit célébré par toutes les nations; que ton règne bienfaisant arrive, pour détruire celui des tyrans; que ton culte sacré remplace celui de ces idoles méprisables que tu viens de renverser; que la justice soit désormais la règle de nos volontés.

» Ne laisse plus tes lâches ennemis partager avec nous notre pain quotidien; méprise leurs offenses, mais punis leurs audacieux attentats; fais-les rentrer dans la fange de l'esclavage, puisqu'ils s'y plaisent; seconde nos efforts pour venger l'humanité de leur scélératesse; ne nous laisse point succomber à la séduction de leurs infâmes agents; mais délivre-nous pour toujours de la féodalité, et fais qu'un jour, enfin, l'univers retentisse des noms sacrés de liberté, d'égalité et de justice. »

Credo républicain. « Je crois dans un Être suprême qui a créé les hommes libres et égaux, qui les a faits pour s'aimer et non pour se haïr; qui veut être honoré par des vertus et non par le fanatisme, et aux yeux duquel le plus beau culte est celui de la Raison et de la Vérité.

» Je crois que l'unité et l'indivisibilité de la République fait le bonheur du peuple; qu'un attachement sans bornes à la Constitution qu'il a acceptée peut seul lui en assurer la jouissance, et que l'homme,

pour conserver ses droits, ne doit jamais oublier ses devoirs.

» Je crois à la destruction prochaine de tous les tyrans et de tous les rebelles, à la régénération des mœurs, à la propagation de toutes les vertus et au triomphe éternel de la Liberté. »

Afin d'arriver à ce paradis révolutionnaire, voici le décalogue qu'il faut suivre :

COMMANDEMENTS RÉPUBLICAINS :

La République tu serviras,
Une, indivisible seulement.
Aux fédéralistes feras
La guerre éternellement.
En bon soldat tu te rendras
A ton service exactement.
Pour tous les cultes tu seras,
Comme veut la loi, tolérant.
Les beaux-arts tu cultiveras :
D'un État ils sont l'ornement.
A ta section tu viendras
Convoquée légalement.
Ta boutique tu fermeras
Chaque décadi strictement.
La Constitution tu suivras
Ainsi que tu en as fait serment.
A ton poste tu périras
Si tu ne peux vivre librement.

Un cours de prônes. — Pour satisfaire à tous les besoins des fidèles et initier le peuple au paganisme républicain, un cours de prônes était nécessaire :

ceux de l'Eucologe ne suffisaient pas. Le régicide Poultier fut le *Bonnardel* du néo-paganisme. Son ouvrage, *imprimé, par ordre de la Convention, à l'usage de la France républicaine*, est annoncé comme il suit dans le *Moniteur* du 16 octobre 1794 : « *Discours décadaires pour toutes les fêtes républicaines*, par le citoyen Poultier, député à la Convention nationale. A Paris, chez les frères Hautbout, imprimeurs des écoles républicaines, *rue Martin*, vis-à-vis le *théâtre des Sans-Culottes*. L'abondance des matières nous a empêché jusqu'à présent de faire connaître cette production *estimable*, destinée par son auteur à l'*instruction du peuple*, et *surtout du peuple des campagnes*. »

Ces détails, minutieux en apparence, nous ont paru nécessaires pour faire croire à l'existence de ce singulier ouvrage. L'*estimable* production dont parle le *Moniteur* est tout simplement une preuve de plus de la déchéance de la raison, à la fin du dix-huitième siècle de l'ère chrétienne, et de la volonté bien arrêtée des lettrés révolutionnaires de restaurer le paganisme, comme système de religion nationale. Le naturalisme en religion, le tyrannicide en politique, et par-dessus tout la haine du christianisme, voilà le fond de ces prônes officiels.

Poultier dédie ses sermons à sa fille, âgée de trois ans. Au lieu de l'amour des hommes, il lui

prêche la haine des rois et des prêtres : « Nés dans une république, tes yeux ne seront pas souillés par l'aspect d'un roi, ni ton âme indignée des crimes de ses satellites et de l'orgueil de ses esclaves.

» Un prêtre imposteur n'a point consacré au mensonge ni à la superstition le premier jour de ta naissance.

» Ta jeunesse ne sera point tourmentée par des pratiques minutieuses, ni ta raison obscurcie par des mystères révoltants.

» Sans cesse près de toi, je défendrai ta jeune âme contre les insinuations pernicieuses du fanatisme. »

Le premier prône est à *Dieu*.

Voici l'exorde : « Père des hommes et de la liberté, nous élevons jusqu'à toi notre voix reconnaissante. Tout se réunit sous la voûte *éternelle de la nature* pour te bénir... tu secondes nos efforts journaliers en faisant naître, croître et mûrir les fruits qui servent à notre nourriture et à nos plaisirs. Nous te cherchions à travers le voile épais que des prêtres imposteurs et perfides avaient mis entre toi et nous ; enfin ce voile est déchiré : nous pouvons aujourd'hui te présenter un hommage pur et digne de ta grandeur suprême... tu nous as donné la vie à tous, tous nous te devons le témoignage de notre gratitude. Les rois usurpateurs de la souveraineté du

peuple étaient parvenus à étouffer cette vérité, ils avaient établi des prêtres pour nous rendre vils, abjects et méchants. Nous abjurons pour toujours leur funeste doctrine. »

Tout le discours est le développement de ces idées de haine, résumées dans la péroraison suivante : « Pères, mères, vieillards, instituteurs, magistrats, faites que cette *auguste solennité* ne soit pas perdue pour la génération naissante ; versez dans l'âme virginale de l'enfance les *principes* salutaires que nous venons de consacrer, et la patrie vous comptera au nombre de ses meilleurs citoyens. »

Le second discours est à la *Nature*.

Ici l'orateur est dans son élément. Il commence par cette invocation : « O Nature ! tu es la bienfaitrice des hommes ; tu fais aimer l'ingénuité de l'enfance, tu développes les grâces fières de la jeunesse, tu remplis de force l'âge viril, tu imprimes une douce majesté aux cheveux blancs... Celui qui t'abandonne *se déprave*, devient méchant ; il est son propre fléau et celui de la société. En suivant les lois de la Nature, au contraire, on se complaît dans la vertu ; on adore la liberté et son pays, on ne craint pas la mort. Tel est l'homme de la Nature, et combien il diffère de l'homme des prêtres ! »

Mépris de l'histoire, de la conscience, de l'expérience, de la révélation, de la raison, toutes les

erreurs les plus monstrueuses sont entassées dans ces quelques lignes.

Le christianisme, qui dégrade l'homme et le pervertit, sera donc un objet de haine et de persécution; la Nature, qui le perfectionne, sera l'objet de son culte : « O Nature! nous viendrons chaque année dans ces champs parés de tes dons, répéter nos cantiques de tendresse et de reconnaissance... Et toi, sœur de la Nature, Égalité sainte! toi que calomnient les ennemis du peuple, maintiens parmi nous la douce fraternité, déconcerte, par les efforts des partisans de *ton culte*, ces hypocrites ambitieux qui voudraient te bannir de notre république, et ressusciter les priviléges et les rangs. »

Le troisième discours est au *Genre humain*.

Les principes de 93 portent un caractère d'universalité qui fait de la Révolution bien autre chose qu'une Révolution française : c'est LA RÉVOLUTION : la Révolution de l'Europe et du monde. De là ces appels que les démagogues font si souvent, peut-être sans en connaître la portée, à tous les peuples, au genre humain lui-même. Nous avons vu qu'un des plus fameux, Anacharsis Clootz, s'intitulait l'*orateur du genre humain*, et qu'il parlait toujours au nom de son client.

Le prédicateur Poultier l'imite dans ce discours : « L'Être suprême a créé une grande famille qui s'est

répandue sur tous les points de la terre, pour y former une chaîne de fraternité et d'amour. Il grava dans l'âme des individus de cette famille immense la sensibilité affectueuse et la pitié accueillante ; mais les ambitieux et les fourbes corrompirent ces moyens de félicité. La tyrannie se leva hideuse et jura l'entier asservissement du genre humain.

» Grâces te soient rendues, ô peuple français! *le genre humain,* par tes efforts généreux, ne sera plus asservi : il renversera les vains complots des fourbes et des rois... Dieu du peuple et de la liberté! vois d'un œil secourable les nations opprimées! Réveille-les de leur longue léthargie; qu'une sainte *rage arme leurs bras flétris par les chaînes, du poignard de la mort; que les têtes couronnées tombent d'un coup, et ce sera vraiment la fête du genre humain!* C'en est fait, les grandes destinées du monde vont s'accomplir, et avec la régénération des Français doit *commencer l'insurrection générale de l'univers ;* l'oppression va finir, et toutes les nations en levant leur main exterminatrice, vont répéter, vont répéter ensemble ce cri formidable : *La Liberté ou la Mort!* »

Le quatrième est au *Peuple français.*

On y célèbre sa glorieuse délivrance de la servitude ; on l'exalte comme le plus grand, le plus courageux, le plus beau de tous les peuples; on l'exhorte à poursuivre l'œuvre de l'affranchissement de

toutes les nations, et l'âge d'or recommencera pour les mortels.

Le cinquième est à la *Reconnaissance*.

L'orateur glorifie la France d'avoir ouvert le Panthéon aux grands hommes, et désire qu'elle y réserve une place pour *les laboureurs*. En effet, « *dans les beaux siècles de Rome, on quittait la charrue pour commander les armées ; et les plus illustres généraux, après leurs triomphes, retournaient avec empressement à la charrue*... D'ailleurs, n'est-ce pas l'agriculture qui produit toutes les vertus propres à consolider notre constitution ? N'est-ce pas elle qui, en couvrant les prairies de différents troupeaux, dont les races, adroitement combinées, forment une nouvelle race surprise du perfectionnement de sa toison ?... Ainsi vous formerez *les mœurs;* vous formerez un peuple tour à tour *agriculteur et guerrier*, qui maniera avec une égale adresse les armes et la charrue ; et nos enfants placeront avec empressement vos images révérées au temple auguste de la Reconnaissance. »

Écoutez Lycurgue, imitez Cincinnatus ; soyez Grecs, soyez Romains : et le monde sera régénéré !

Le sixième est à la *Liberté des peuples !*

Tout ce qu'il est possible d'inventer de calomnies contre l'influence sociale du christianisme est condensé dans ce discours. La religion, qui, pour toute

réponse à ceux qui l'accusent de prêcher l'esclavage, peut se contenter de montrer une mappemonde, cette religion, respectée même des sauvages, est ici dénoncée à la haine de tous les peuples. Le faiseur de prônes républicains est conséquent. Il ne comprend que la liberté comme ses classiques la lui ont montrée chez les Grecs et chez les Romains ; il la veut ainsi pour tout le monde. La liberté chrétienne, qui est tout autre chose, lui est et lui doit être odieuse.

« *La République et la religion du Christ*, dit-il à son auditoire, *sont incompatibles* : elles se combattent perpétuellement. Bannissons pour toujours cette secte liberticide et ses dangereux partisans. Point de tolérance pour les intolérants. Au lieu de diviser le genre humain pour des rêves inintelligibles, nous voulons le réunir en un faisceau d'amour, de prospérité et de liberté. Venez, écrivains éloquents, enflammés du bien public ; semblables à l'Etna, vomissez sur tous les hommes couverts de crimes une lave brûlante qui les cinérise et les consume... L'univers imitera notre exemple, et alors nous serons dignes, après avoir imperturbablement assuré notre indépendance, de fonder celle du monde entier. »

N'est-ce pas encore aujourd'hui le rêve des fils de la Révolution ?

Le septième est au 21 *janvier*.

Ce titre dit tout. Les Romains ont fait le 21 jan-

vier, ils le feront encore s'il doit encore être fait. « Pour moi, dit leur fidèle disciple, *je n'ai jamais vu qu'un poignard entre Brutus et César, entre un républicain et un roi!* Si le roi se saisit du poignard, le républicain tombe et périt ; si c'est le républicain, il ne doit pas balancer, s'il veut que la liberté reste debout. »

Nous laissons sur ce trait les admirateurs *quand même* de l'éducation classique.

Bornons là cette analyse ou plutôt cet humiliant tableau de l'appauvrissement de la raison et de la perversité des âmes à cette époque, préparée par trois siècles d'enthousiasme pour le paganisme. Aussi bien les discours : *A la Bienfaisance, aux Martyrs de la liberté, au premier Vendémiaire, à l'Amour conjugal*, etc., ne sont que la répétition du thème spartiate et romain que nous venons d'expliquer.

CHAPITRE XI.

NOUVELLES PHASES DE LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE.

Retour plus marqué vers le polythéisme. — La philanthropie. — Son origine. — Elle professe la morale de Socrate, — demande le culte du feu, — fait des oblations aux dieux supérieurs et inférieurs. — Elle a ses prêtres, — sa liturgie, — ses fêtes, — l'appui du gouvernement, — obtient la plupart des églises de Paris, — s'établit en France et à l'étranger, — finit au bout de six ans.

Si païennes qu'elles soient, les fêtes officielles que nous venons de décrire ne révèlent pas complétement les projets des lettrés qui, pour l'instruction des siècles, se trouvaient alors les maîtres absolus du pouvoir. L'iconolâtrie, c'est-à-dire le culte symbolique des divinités païennes, ne leur suffisait pas. *Ils voulaient le culte réel des dieux de la Grèce et de Rome.* Repeupler toutes les parties de la nature des divinités antiques, les faire adorer à Paris et en France sous les mêmes noms et de la même manière que Sparte, Rome et Athènes les adoraient dans la Grèce et dans l'Italie; substituer les rites païens aux rites chrétiens, la morale de Sénèque,

de Cicéron et de Platon à celle de l'Évangile, la Religion naturelle à la révélation ; en un mot, restaurer complétement et matériellement le paganisme classique, telle est la pensée qui fermenta dans leurs têtes et qu'ils s'efforcèrent de traduire en institutions durables.

Une foule d'ouvrages furent écrits pour développer ce projet et en montrer l'utilité et la haute convenance[1]. A une époque où l'ignorance et l'oubli du passé empêchent tant de personnes de profiter des leçons de l'expérience, il est bon de reproduire cette preuve curieuse entre toutes de l'influence des études de collége.

Le premier essai public et régulièrement constitué de paganisme qui se présente à côté du culte officiel, c'est la philanthropie. Une des salles de l'hôpital Sainte-Catherine, rue Saint-Denis à Paris, fut, en 1795, le berceau de cette nouvelle forme du paganisme religieux, dont Larévellière-Lepaux devint le grand prêtre[2].

[1] Nous citerons entre autres les écrits de Dicéman, de Wollaston, de Delolme, de Laubie, de Villaume, de Bauvinay, de Labastays, de Senancourt, de Delisle de Sales, Boucher de la Richardière, Lefebvre de Villebrune, Chemin, Moreau, Janes, Haüy, d'Aubierménil, etc., etc.

[2] Les fondateurs de la *Théophilanthropie*, qui résume les idées des écrivains cités plus haut, furent : Dupont de Nemours, Chemin, Moreau, Janes, Haüy, frère du physicien, et T. M.

Une poignée de vieux jacobins, de régicides désœuvrés, d'anciens affidés de Robespierre, inventent une religion comme on invente une théorie ; puis se rassemblant autour d'un autel et affectant un maintien sérieux, on les voit adorer une divinité de leur choix, prononcer de longues harangues en l'honneur de l'*Auteur de la nature*, lui offrir, comme de nouveaux Abels, des fleurs et des fruits récoltés dans le jardin du Luxembourg. Pour accomplir leurs rites sacrés, ils se revêtent d'un costume sacerdotal. Debout autour d'un autel, enveloppés d'une robe bleue, avec une ceinture rose, ils tiennent en main des encensoirs et des corbeilles de fleurs et de fruits, et chantent des hymnes rimés en l'honneur de la *Nature*.

Le temple est orné de tablettes où sont gravés les préceptes de la religion naturelle. L'autel est une table ornée de fleurs, de fruits, de guirlandes et de rubans tricolores.

Instruite par la Renaissance, la Révolution avait dit : « Je vois en morale, depuis Socrate jusqu'à nos jours, un vide de trois mille ans [1]. » Les philanthropes déclarent que leur morale est celle de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Caton, de Brutus, d'Epictète, de Sénèque, de Marc-Aurèle, d'Antonin. « Il est

[1] Discours de Lavicomterie sur la morale calculée. *Monit.* décadi 20 vent. an III.

constant, dit un des fondateurs de la nouvelle religion, que si nos louables intentions avaient été suivies, le *temple auguste de la Morale universelle eût été rétabli;* Dieu y eût été adoré en esprit et en vérité. La tribune y était offerte à tous les sages, *sans distinction de religion ni de secte. Un musulman, un juif, un Chinois, un lama,* pouvait devenir orateur comme un autre, et énumérer à sa manière toutes les maximes de la sagesse et les grandes vérités de la morale [1]. »

Leur *Rituel* dit qu'ils ne demandent pas à Dieu le *pouvoir de faire le bien*, ce pouvoir étant inhérent à notre nature [2].

Chaque père de famille est le prêtre de sa maison; néanmoins les familles doivent chaque neuvième jour se réunir en commun pour les exercices du culte. Nul n'est admis que par initiation, comme aux mystères de la bonne Déesse ou de Cérès. Chaque néophyte porte sous ses vêtements une figure symbolique de sa profession de foi. Les actes habituels de la vie, tant publics que particuliers, sont précédés ou accompagnés de quelques cérémonies religieuses. Il y a un culte journalier et domestique dont le chef de famille est le régulateur.

[1] *Événements arrivés dans le clergé catholique*, par Bernard, p. 234.

[2] P. 6.

Il y a aussi un culte public qui s'accomplit dans le temple. Dans ce temple, comme dans celui de Vesta, *brûle un feu perpétuel*. On ne peut entrer dans ce temple sans avoir fait des ablutions. Des gardiens, qui rappellent les vestales, sont préposés à la garde de ce feu, dont l'extinction serait un malheur.

Dans les réunions, on chante des hymnes, des morceaux de poésie lyrique qui rendent les assistants *plus vertueux et plus attachés à la République*. Les prêtres offrent des *sacrifices aux Dieux* : à l'Éternel, des épis de riz et de froment, des grenades, des pommes, des figues, des dattes, du sel, de l'huile; aux dieux inférieurs, tels que l'air, le feu, la terre et l'eau, ils adressent des prières et font des libations. La réunion se termine, comme à Rome, par des *danses saintes* [1].

A sa naissance, l'enfant est élevé vers le ciel et présenté au temple. Le ministre trempe son doigt dans une coupe d'eau et trace sur le front de l'enfant C. T., qui signifie *citoyen théophilanthrope*; il lui met un peu de miel [2] sur les lèvres en disant : *Qu'il*

[1] Voir l'ouvrage d'Auberménil, *le Culte des adorateurs*; puis ceux de Chemin intitulés *Manuel*, *Rituel*, *Année religieuse*, *Morale des sages de tous les pays*, etc. — Tout ce que nous venons de citer est textuel.

[2] Un des fondateurs dit : « Ce rayon de miel est le symbole de la douceur, il remplace le grain de sel qui trop souvent fait crier

soit doux comme le miel de l'abeille ; puis, lui donnant une fleur odorante, il dit : *Que le parfum de ses vertus soit plus suave que cette fleur ; qu'elle fasse un jour* (si c'est une fille) *le bonheur d'un époux, la joie et la consolation de ses parents ;* si c'est un garçon, à la fleur le prêtre joint un petit rameau de chêne ou de laurier, et, à ces mots, le *bonheur d'un époux*, il substitue, la *gloire de sa patrie.* Enfin, on chante un hymne dans lequel on dit :

> Dieu bon, d'un crime imaginaire
> Pourrais-tu punir nos enfants ?

Au mariage, les époux sont entrelacés de rubans et de guirlandes de fleurs, dont les extrémités sont tenues par les anciens de leurs familles. Pour le décès, on a des urnes ombragées de feuillage et des discours funèbres dans le goût antique.

Entre autres fêtes les théophilantropes célébraient celles de *Socrate*, de *Rousseau*, de *la Tolérance*, du *Rétablissement de la religion naturelle.* Le 3 pluviôse an VI (23 janvier 1797), ils célébrèrent cette dernière, au temple de la Victoire (Saint-Sulpice). Les prêtres étant assemblés, ayant à leur tête Laréveillère-Lepaux, appelé le *Pape théophilanthropi-*

les enfants. Les théophilantrophes de la ville de Sens ayant osé substituer des confitures de groseilles au miel préféré par le rituel, l'un des fondateurs se rendit à Sens et fit rétablir l'usage du miel ; il n'excommunia pas. » *Ibid.*, p. 235.

que, tous en grand costume, cinq pères de famille s'avancent au chant des hymnes, portant chacun une bannière avec les inscriptions suivantes :

Sur la première : *Religion* ;

Sur la deuxième : *Morale* ;

Sur la troisième : *Juifs* ;

Sur la quatrième : *Catholiques* ;

Sur la cinquième : *Protestants*.

Le porte-bannière de la Religion prononce à haute voix les paroles suivantes : « Au nom de tous les hommes, soit qu'ils professent extérieurement un culte religieux appuyé de divers dogmes et embelli par différentes cérémonies, soit que, n'exposant aux regards publics aucuns signes visibles de religion, ils se contentent de donner en gage à la société la simple pratique des vertus. »

Après ce discours il donne avec sa bannière le baiser de paix aux autres bannières, puis les réunit toutes les cinq en faisceau avec un ruban tricolore.

Les chants, les hymnes, les oblations aux divinités continuent l'auguste cérémonie, qu'achèvent les danses saintes.

Les théophilanthropes comptaient bon nombre de frères dans le Directoire et le Corps Législatif. Parmi leurs adeptes figuraient aussi des savants, des artistes, des hommes de mérite et de talent, entre autres Bernardin de Saint-Pierre qui, à Saint-

Thomas d'Aquin, fut le parrain théophilanthropique d'un nouveau-né.

Les ministres et les agents du gouvernement concouraient de tout leur pouvoir au succès de la nouvelle religion. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, envoyait gratuitement le *Manuel* dans les départements. Il récompensait Pavat, ex-curé de Bertrand-la-Boissière, pour avoir approprié des airs aux cantiques de la nouvelle secte. On leur donna pour temples presque toutes les églises de Paris. Ainsi ils possédèrent : Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Sulpice, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Étienne du Mont, Saint-Médard, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Merry, Saint-Nicolas des Champs.

Ils partagèrent aussi Notre-Dame avec l'Église constitutionnelle. Ce fut le 11 février 1798 que les délégués des théophilanthropes se présentèrent au comité des administrateurs de l'église de Notre-Dame. Ils leur exhibèrent l'arrêté de l'administration départementale de la Seine, qui leur assurait communauté de jouissance de cet édifice. Le comité statua : 1° Que l'autel *catholique* serait exclusivement réservé à ce culte et transporté dans la nef, attendu que les théophilanthropes s'emparaient du chœur; 2° que si les deux gardiens de l'église voulaient donner leur ministère aux théophilanthropes, on les dis-

penserait de servir les catholiques, et qu'ils seraient tenus d'opter; 3° que l'orgue étant aussi à l'usage des théophilanthropes, les catholiques ne s'en serviraient plus. Il fut encore statué que les attributs, décorations et emblèmes de chaque culte seraient ôtés lorsque l'autre officierait. Les emblèmes des théophilanthropes étaient des tableaux portant des inscriptions telles que la suivante : *Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme;* les douze signes du zodiaque, et au-dessous de chaque signe trente papillons, symbole des moments fugitifs de notre existence. Des costumes particuliers distinguaient les âges, les sexes et les prêtres.

Les philanthropes commençaient leur *office* d'une heure à deux heures après midi, après avoir *dévoilé* les inscriptions et disposé leur autel et ses fleurs. A Notre-Dame, l'orateur se plaçait constamment sur le trône de l'ancien archevêque. A Saint-Sulpice et à Saint-Gervais, ils exerçaient leurs cérémonies dans la nef. Il se faisait une quête pendant le chant des hymnes, et à la fin de chaque réunion, des bouquets de fleurs étaient distribués par une dame, à chacun des assistants, qui s'étaient assis et placés dans l'enceinte, autour de l'autel, couronnés d'épis de blé et de fleurs les plus belles et les plus magnifiques : ces bouquets étaient distribués en signe d'union et de fraternité.

Ils eurent des écoles des deux sexes dans plusieurs quartiers de Paris, entre autres au *mont Panthéon*. Les élèves avec les instituteurs et institutrices figuraient exactement dans les assemblées religieuses.

A l'instar du culte officiel de Robespierre et de la Convention, la théophilanthropie eut *ses livres liturgiques*, *son Cours de prônes*, *ses Heures*, *son Catéchisme*. Parmi ces nombreuses productions, on distingue le *Manuel des Théophilanthropes*, reçu comme livre fondamental; l'*Année Religieuse*, beaucoup plus étendue, et qui renferme des cantiques, des discours moraux, et un traité de Dubroca, ex-barnabite, sur la *Piété filiale*, la *Bonne foi dans le commerce*, le *Culte de la religion naturelle*, les *Fêtes de la vieillesse*, de la *Fondation de la République* et de la *Souveraineté du Peuple*. Chemin est l'auteur du plus grand nombre de ces ouvrages; il a beaucoup figuré parmi les théophilanthropes comme directeur, orateur et auteur. Il a rédigé le *Manuel*, le *Rituel*, l'*Année Religieuse*, la *Morale des Sages de tous les pays et de tous les siècles*, le *Code de la religion et de la morale naturelle*.

A la prédication intérieure qui avait lieu dans leurs temples, les théophilanthropes ajoutaient la prédication extérieure, par leurs journaux et par leurs missionnaires. Entre un assez grand nombre de feuilles périodiques, ils rédigeaient l'*Écho des*

cercles patriotiques, la *Feuille villageoise*, l'*Ami des Théophilanthropes*, etc.

Les localités voisines de Paris furent les premières à adopter la nouvelle religion. Un nommé Gillet, accusateur public à Versailles, aidé de Challan, ex-législateur, l'établit dans cette ville, et tint les réunions dans la *chapelle du château*. Un peintre-vitrier en fut le fondateur à Andresy, non loin de Versailles : Choisy-sur-Seine et Montreuil embrassèrent le même culte.

En 1797, un prêtre nommé Latapy l'établit à Bordeaux, dans l'église de Saint-Éloi. Il passa ensuite à Bernay, à Soissons, à Poitiers, à Châlons-sur-Marne, à Coligny, dans le département de l'Ain, à Clamecy, dans le département de la Nièvre, et même à Liége, en Belgique.

A Bourges, la première séance des théophilanthropes s'ouvrit solennellement dans la cathédrale, le 29 février 1798, par un nommé Trottier, décoré d'une ceinture blanche, à fleurs bleues, debout devant un autel triangulaire, sur lequel était un oranger et des fleurs. A Trottier, qui prononça le discours d'inauguration, succéda Heurtaut-Lamerville, ex-constituant. Il pérora sur l'existence de l'Être suprême, et mit au ciel Antonin et Marc-Aurèle.

Rattachant leur culte à celui de la Convention, les théophilanthropes à peine installés à Bourges célé-

brèrent la *Fête* officielle *des Époux*. Sur leur autel triangulaire ils placèrent deux pigeons, symbole de la tendresse conjugale, *qui furent portés sur les épaules, dans une procession, à l'autel de la Patrie.* A la fête de la Vieillesse, trois officiers municipaux, accompagnés de tambours, allaient attacher des guirlandes à la porte de quelques vieillards.

Le département de l'Yonne fut celui où la théophilanthropie obtint plus d'extension et de durée. Elle s'empara rapidement des communes de Coulanges-la-Vineuse, Travant, Saint-Clément, Griselles-le-Bocage; mais nulle part elle n'eut autant de succès que dans les villes d'Auxerre et de Sens. Le chef de la secte, dans cette dernière ville, fut un nommé Benoît Lamothe, qui, le 10 floréal an XI, avait péroré dans le temple de la Raison, sur la Religion naturelle et le culte de la Déesse en chair et en os. Il inaugura la nouvelle religion dans le temple du ci-devant grand séminaire, et autant par ses discours que par ses écrits, il réussit à lui former un grand nombre d'adeptes.

Les théophilanthropes avaient conçu les plus vastes espérances. Leurs missionnaires parcouraient la Suisse, l'Italie, le Piémont, et ils rêvaient le retour de l'Europe entière au vrai culte de la Nature. Dans ce dernier pays, un de leurs apôtres, le prêtre Morardo, ci-devant piariste, publia un ouvrage in-

titulé : *Pensées libres sur le culte religieux et ses ministres.* Dans cette production il loue Julien l'Apostat, se déchaîne contre les fondateurs d'ordres ; veut qu'on supprime le chant, le célibat, le costume ecclésiastique, les confessionnaux, qu'on déporte les prêtres fanatiques en pays lointain, et qu'un *comité de philosophes,* chargé de reviser les bibliothèques, fasse *brûler tous les livres contraires au bon sens*, c'est-à-dire à la philanthropie, seule religion, suivant lui, qui convienne à l'humanité.

A l'apparition de cette nouvelle forme du paganisme religieux, Barras avait dit au pontife Laréveillère : *Mon cher collègue, si tu veux que ta religion s'établisse, il faut, à l'exemple de Jésus, commencer par te faire pendre.* Laréveillère n'en fit rien ; et, après avoir jeté assez d'éclat, obtenu assez de succès pour montrer l'imbécillité intellectuelle de cette époque, la théophilanthropie commença peu à peu à décliner. Le zèle se refroidit tellement, qu'en l'an VIII les théophilanthropes de Paris étaient restreints aux quatre temples suivants : *Le temple de la Reconnaissance* (Saint-Germain l'Auxerrois) ; *le temple de l'Hymen* (Saint-Nicolas des Champs) ; *le temple de la Victoire* (Saint-Sulpice) ; *le temple de la Jeunesse* (Saint-Gervais).

Enfin, le 12 vendémiaire an X (4 octobre 1801), les consuls prirent un arrêté portant que les théo-

philanthropes ne pourraient plus se réunir dans les édifices nationaux. Quelques réclamations inutiles furent le dernier acte public de cette religion expirante [1].

La théophilanthropie dura six ans. Ainsi, à la fin du dix-huitième siècle, à Paris, la métropole des lumières, la capitale du royaume très-chrétien, après trois cents ans d'une éducation donnée exclusivement par le clergé, il s'est trouvé une génération de lettrés qui a fait, pendant six ans, profession publique de la morale de Socrate, réhabilité le culte du feu et les sacrifices aux divinités supérieures et inférieures; qui a eu ses temples, ses prêtres, sa liturgie, ses missionnaires et l'appui du gouvernement. Voilà un fait de plus acquis à l'histoire, et enregistré au bénéfice de la pédagogie païenne.

[1] *Id.* ib., p. 250.

CHAPITRE XII.

NOUVELLES PHASES DE LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Dernier pas vers le polythéisme. — Quintus Aucler et son école. — Demande formelle d'un retour au paganisme classique, comme religion nationale et comme culte domestique. — Jugement d'un écrivain moderne.

Le paganisme poltron des théophilanthropes, le culte iconolâtrique de Robespierre et de la Convention, ne sont qu'un premier pas vers le retour à l'antique idolâtrie. La logique demande quelque chose de plus, et bientôt elle trouve un *courageux* interprète. « Chaumette, Robespierre, Laréveillère, d'Auberménil, vous êtes inconséquents avec les principes de la Révolution. Vos fêtes symboliques ne sont que les préludes d'un culte réel. L'admirable antiquité est un fait religieux et social, et ce fait est indivisible. Restaurateurs de cette glorieuse époque dans l'ordre politique, d'où vient que vous ne la restaurez qu'imparfaitement et timidement dans l'ordre religieux? Cette restauration vous est

commandée, elle est la plus noble partie de la tâche de la Révolution.

» Vous devez restaurer le polythéisme, attendu que le polythéisme est essentiellement lié aux institutions sociales de Rome et de la Grèce que vous rétablissez;

» Attendu que le polythéisme est la religion qui convient le mieux à l'homme;

» Attendu que le polythéisme est l'antique religion, la religion paisible du genre humain avant qu'*un particulier vînt la scinder;*

» Attendu que c'est la religion de laquelle sont sortis les plus grands peuples, les plus grands hommes et les plus grandes choses. »

Tels sont les considérants de Quintus Aucler et de son école.

Bientôt paraît un livre sérieux dans le but de démontrer la nécessité de revenir complétement à la religion des grandes républiques de la Grèce et de l'Italie. Avant d'analyser l'ouvrage, disons un mot de l'auteur.

Gabriel-André Aucler, né à Argenton, exerçait en 1789 la profession d'avocat. Son éducation pieusement païenne l'avait rempli d'admiration pour les hommes et les choses de Rome et d'Athènes. La révolution, qui semble lui promettre la résurrection de ces grandes républiques, obtient toutes ses sym-

pathies. Tandis que ses camarades de collége travaillent à restaurer Athènes et Rome dans l'ordre politique, lui tourne toutes ses vues à les restaurer dans l'ordre religieux.

A toutes les fêtes païennes qu'il voit établir, il bat des mains, mais sa logique ne se contente ni du mysticisme allégorique inventé par Boissy d'Anglas, Chaumette ou Robespierre, ni du polythéisme timide de Chemin et d'Aubermé nil. La montagne élevée dans la nef de Notre-Dame, où était venue trôner la déesse de la Raison, ne le satisfait pas plus que l'autel des théophilanthropes, chargé de fruits et de verdure.

Toutes ces fêtes, tous ces essais ne sont pour lui que les cérémonies inaugurales d'un culte plus complet. Il demande formellement que le polythéisme ancien soit matériellement rétabli dans toutes ses parties, comme religion nationale; et pour joindre l'exemple à la parole, il se fait *prêtre des Dieux*. Suivant l'usage des Renaissants, il change son nom, et Gabriel-André devient *Quintus Nautius*. Il se déclare descendu d'une famille sacerdotale de l'ancienne Rome[1], prend un costume analogue à son

[1] Si la prétention de Gabriel Aucler semble une folie, cette folie lui est commune avec plus d'un renaissant. Restif de la Bretonne se donnait pour descendant de l'empereur Pertinax. Un autre prou-

origine, et on le voit, au milieu de nombreux néophytes, revêtu d'une robe longue, semblable à celle du *flamen dialis* ou grand prêtre de Jupiter, célébrer dans sa maison, jusqu'en 1801, les mystères des divinités de l'Olympe. Plusieurs années même après le rétablissement de la religion catholique, il continue publiquement ses pratiques.

L'ouvrage longuement médité dans lequel il soutient son projet parut en 1799. Il est intitulé : *La Thréicie*[1], *ou la seule voie des sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale;* volume in-8°, de 440 pages.

Pour le nouvel hiérophante il n'y a que deux sortes de religion : le Monothéisme et le Polythéisme. Quant au premier, c'est Typhon, c'est Arimane, ce sont les esprits maudits qui inspirent cette religion du néant. « Où sont, dit-il, les *civilisations régulières?* Chez tous les peuples polythéistes : l'Inde, la Chine, l'Égypte, la Grèce et Rome. Les peuples monothéistes sont tous barbares et destructeurs. *Si la civilisation commence à rayonner en Europe depuis le quinzième siècle, c'est que la foi au monothéisme s'y est à peu près perdue*[2]. »

vait qu'il était de la famille de Fabius Maximus, un autre de celle de Domitius Ænobarbus, etc.

[1] Ce titre est emprunté au surnom donné par Virgile à Orphée, *Threicius Vates.*

[2] P. 166 et suiv., 401.

Quintus Nautius s'attaque particulièrement au christianisme. Comme la Renaissance, comme la Révolution, il dit de sa doctrine et de son influence tout le mal imaginable. Il l'accuse d'avoir corrompu la religion universelle, d'avoir substitué la fable à la vérité, d'avoir produit toutes les horreurs, tous les crimes, tous les mensonges, toutes les calomnies, d'avoir perverti toutes les idées de morale et de justice [1]. « Tels sont les crimes, les horreurs qu'a produits le monothéisme, qu'il faudrait dire que l'humanité entière doit s'occuper à les pleurer. O fourberie ! ô imposture ! ô zélotypie abominable qui a fait le malheur du monde [2] ! »

Pour lui, Constantin est mille fois plus scélérat que Néron. Ses décrets en faveur du christianisme ont tout perdu. De là date la chute de la *grande civilisation grecque et romaine*, qui avait couvert le monde de merveilles. « Quels exploits, s'écrie-t-il, voit-on faire aux chrétiens ? Dès qu'ils ont un peu de tolérance ou qu'ils sont en force, ils insultent le culte public ; ils en renversent les monuments, ils incendient les temples. De là le triomphe des barbares et les ténèbres de l'ignorance répandues sur la terre, *pendant quinze cents ans* [3]. »

[1] P. 50, 181, 185, 198.

[2] P. 130 à 200.

[3] P. 188.

Telle est la démolition passionnée du christianisme à laquelle se livre Quintus Nautius. Mais après avoir détruit, il faut édifier. « Peuples de l'Europe, dit-il froidement, il ne vous reste qu'un moyen de vous régénérer, c'est de revenir au polythéisme. D'une part, le polythéisme est la religion de vos aïeux, et la seule vraie dans son essence; d'autre part, c'est du sein de cette religion que sont sortis les plus grands peuples du monde, les plus grands hommes et les plus grandes choses. »

Le nouveau Numa prouve qu'entre tous les fils de la Révolution, il a été particulièrement choisi pour accomplir cette régénération incontestablement classique. « Le polythéisme, dit-il, est une religion si importante, et *les Dieux*, après l'avoir donnée aux hommes, ont tellement voulu la conserver, que, de peur qu'elle ne se perdît dans la mutation des âges, ils ont choisi, dans toutes les nations, certaines races qu'ils ont chargées de la conserver. Ainsi, les Corybantes en Crète, les Cabires en Phrygie, les descendants de Nautès à Rome. Après la prise de Troie, Énée apporta cette religion en Italie sous la garde de Nautès, qui dirigeait toutes les opérations de la fuite: *Cum penatibus et magnis diis.* Plus tard, les descendants de Nautès l'apportèrent à Rome, où ils furent nommés les *Nautius*; je suis descendu de cette race; c'est la tradition de ma fa-

mille et celle du pays que j'habite. Je garde en dépôt les mystères de cette religion, comme les descendants des Semnothètes gardent, dans les montagnes d'Écosse, la doctrine des anciens druides...

» Ma famille jouit d'une estime qui n'a jamais été contredite; j'ai occupé plusieurs magistratures avec honneur; je fais depuis vingt ans une profession honorable à la satisfaction de mes concitoyens; je ne suis pas fait pour vous en imposer... Malheureux siècle, c'est ton indignité qui te fait croire ces choses fausses ou impossibles! Avorton, né près de la mort, abandonné à une monstrueuse matérialité, tu traites tes devanciers de fourbes ou d'insensés. Les poltrons ne croient point au courage, ni les courtisanes à la chasteté [1]. »

D'ailleurs, quand on contesterait à Quintus Nautius sa généalogie sacerdotale, la religion qu'il veut établir se prouverait d'elle-même. Écoutons : « Il y a un être unique, universel, qui *produit éternellement* des êtres dans lesquels il verse toutes ses productions. Cet être est la Prothisée des hymnes d'Orphée, les plus religieuses, suivant Pausanias, et les plus saintes de toutes. Voilà le premier anneau de la chaîne. De là tous les Dieux et les différents ordres de génies que tous les peuples ont honorés, avant

[1] P. 284-371.

qu'un particulier s'avisât de couper la chaîne et de n'en proposer que le premier anneau... Ces dieux sont répandus partout, ils trônent dans les astres étincelants, dans les plaines, dans les vallées, dans les montagnes, qui, si elles n'étaient pas contenues par des esprits qui les informent, se dissoudraient. Une conspiration de Dieux maintient les formes de la terre. Vous ne pouvez faire un pas, vous ne pouvez tourner la tête à droite ou à gauche, la porter en avant ou en arrière, sans les rencontrer.

» De ces Dieux les plus *grands hommes* annonçaient l'existence, et marquaient pour eux la plus vive piété. Lisez *Platon, Plutarque, Xénophon, Thucydide, Démosthène, Isocrate, Cicéron, Tite-Live, Tacite, Polybe, Justin*, etc.

» ... Il y a de plus un *ferment universel*, qui est l'*esprit* qui joint l'âme au monde. Son action est continuelle; il change tout : c'est le *grand Protée*. Il dissout tous les êtres morts, et les prépare en les dissolvant à être le lieu où de nouveaux êtres viennent du grand abîme de la Nuit se corporifier. Tout cela est enseigné par Orphée dans l'hymne de la Nuit; lisez-la : vous y trouverez toute la doctrine que je veux ici vous montrer... Ne pas honorer *les Dieux* serait un crime. Ne pas les honorer par les rites que je vous présente serait négliger les dons des Dieux; et si ces rites ont été donnés des Dieux

aux hommes, ils leur ont été donnés comme *les seuls qui conviennent à la nature de l'homme*. Non-seulement ils sont les véritables expressions de ce qui est, les seuls qui aient quelque mérite dans l'existence des choses, mais les seuls moyens qui peuvent faire le grand œuvre de l'univers, la régénération de l'homme [1]. »

Quant au choix du polythéisme antique, Quintus Nautius n'est point embarrassé. Ce choix était donné par l'éducation et par la situation. L'éducation avait appris à admirer entre toutes cette religion de Numa qui avait produit le *géant des peuples*. Les fêtes civiques, le culte des déesses, allégorique, il est vrai, comme dans les derniers temps de Rome, ne se refusaient nullement à l'assimilation d'un dogme mystique qui n'était, après tout, qu'une renaissance de la doctrine épurée des néo-platoniciens. Il s'agissait tout simplement de ressouder le dix-huitième siècle au cinquième. La réforme toute romaine du calendrier, de la numération, des idées politiques, des costumes, tout cela voulait-il autre chose [2] ?

« Français et Belges, races gauloises et celtiques, s'écrie l'auteur de la *Thréicie*, vous vous êtes débarrassés enfin du culte où s'étaient rattachés les

[1] P. 229, 233, 236, 274, 402.

[2] Gérard de Nerval, *Les précurseurs du socialisme*, p. 349, 350.

barbares ; cependant tout peuple a besoin d'une religion positive. Qu'étiez-vous avant l'apostasie de Clovis? Vous apparteniez à ce grand empire romain qui était venu répandre parmi vous la civilisation et les lumières de la pensée et des arts. Votre langue, *votre éducation* et vos mœurs l'attestent encore aujourd'hui. Délivrés désormais de l'obstacle, vous devez songer à vous régénérer, pour être dignes de rappeler sur vos provinces la faveur des douze grands dieux. La chaîne éternelle qui lie notre monde aux pieds de Jupiter n'est point rompue, mais obscurcie à vos regards par les nuées de l'ignorance [1]. »

En conséquence, Quintus Nautius, complétant l'œuvre de la Révolution, veut que l'année sacrée commence au mois de mars, comme chez les Romains ; il veut que chaque mois soit rendu à sa divinité tutélaire, et qu'on célèbre toutes les fêtes marquées dans le calendrier de Numa et de César, de la manière que les Romains eux-mêmes les célébraient. « Je vous ai montré, dit-il, quels sont les mystères que vous devez avoir, et qui peuvent opérer votre régénération ; je vais vous montrer maintenant quels sont les rites que vous devez suivre.... Ce sont les *rites de l'empire romain*, dont vous n'êtes

[1] *Id.*, p. 340.

que les démembrements. Peuples, hâtez-vous de les embrasser; monarques, donnez-les à vos peuples, et soyez en unité avec les dieux par les analogies de l'univers [1]. »

Cinquante pages sont consacrées à expliquer les fêtes de chaque mois, leurs motifs, leur date; les ablutions, les offrandes, les sacrifices qui doivent les accompagner [2].

Après l'organisation du culte public, vient celle du culte domestique. La seconde comme la première est entièrement calquée sur les traditions de la grande Rome. Les prêtres de la nouvelle religion doivent se régler pour la manière de vivre et pour le choix des aliments, sur l'exemple des anciennes races hiérophantiques. Ils ne peuvent manger des animaux solipèdes : « C'est ainsi que ma famille et moi en avons toujours usé; et c'est avec une grande satisfaction que je vois ma chère épouse, qui n'y est point assujettie, s'y assujettir elle-même, et tous mes enfants se tenir scrupuleusement attachés à cette règle. »

« Vous commencerez le jour, continue l'hiérophante, par faire aux *Dieux des sacrifices*, et vous n'irez point reposer dans votre lit que vous ne leur en fassiez encore. Vous leur *offrirez des parfums*, et

[1] P. 287, 292.
[2] P. 292-348.

chaque maison aura, à cet effet, un encensoir qui vous attestera continuellement la présence des Dieux : je ne vous dis rien de moi-même. Celui qui vous donne ces préceptes est un des plus anciens auteurs qui aient écrit : « Apaisez les Dieux par des libations et par des hosties, dit Hésiode, et quand vous irez vous coucher, et quand la lumière du matin aura frappé vos yeux [1]. »

« Que personne n'ait assez peu de piété pour toucher aux mets de sa table avant qu'il en ait offert les prémices aux Dieux, de qui il les tient. Chaque famille aura pour cet usage une *palette* qui restera sur la table ; vous brûlerez ensuite ces prémices au feu. N'oubliez point, en vous levant de table, l'hymne de grâce. Vous remercierez les Dieux des biens qu'ils vous ont donnés. Vous prierez surtout Cérès, Proserpine, Pallas, vos Lares, vos Pénates et Vesta. Vous ferez commémoration des morts, et vous prierez les Dieux Mânes d'être favorables aux âmes de vos ancêtres [2]. »

« Vous n'habiterez pas une maison, vous ne labourerez point un champ, vous ne travaillerez point une vigne que vous ne l'ayez purifiée. Vous ne ferez pas un mariage sans prendre les augures. Ne laissez mourir personne sans lui avoir fait les dernières

[1] P. 361, 362.
[2] P. 345.

ablutions. Offrez aux Dieux Mânes des sacrifices, et les priez qu'ils lui soient favorables. C'est un très-grand crime, dit Horace, de négliger les funérailles, *nulla piacula te solvent*. Dans toutes les occasions de la vie vous sacrifierez aux Dieux. Vous n'aborderez pas un pays sans invoquer le Génie du lieu et tous les Dieux qui y président. Vous ne verrez pas une forêt sans adorer les Faunes et les Nymphes qui l'habitent. Aucun rite religieux ne doit se négliger : ils descendent tous du ciel. *Les anciens, qui observaient si scrupuleusement ces rites, étaient bien aussi grands et aussi vertueux que nous. Ils ont été pratiqués par les plus grands héros, par les Hector, les Énée; par les plus grands philosophes, les Platon, Cicéron, Xénophon, Plutarque*[1]. »

« O hommes! régénérez-vous, vous en avez les moyens dans les mystères que les Dieux vous ont donnés; c'est par leurs rites et leurs sacrements seuls que vous pouvez y parvenir... O Dieux! répandez votre action sur mon ouvrage, et faites-lui porter les fruits que vous avez droit d'en attendre[2]. »

« Il ne faut pas croire, ajoute un écrivain de nos jours, que la doctrine de Quintus Aucler fut la manifestation isolée d'un esprit exalté qui cherchait sa foi à travers les ténèbres. Ceux qu'on appelait

[1] P. 370, 376, 404.

[2] P. 406.

alors les théosophes n'étaient pas éloignés d'une semblable formule. Les martinistes, les philalèthes, les illuminés et beaucoup d'autres professaient *une philosophie analogue*, dont les définitions et les pratiques ne variaient que par les noms.

» Plusieurs philosophes de cette époque suivirent Quintus Aucler dans cette rénovation des idées païennes. Dupont de Nemours publia sa *Philosophie de l'univers*, fondée sur les mêmes éléments d'adoration envers les intelligences planétaires. Ces idées semblaient si naturelles alors, que Dupont de Nemours, président du conseil des Anciens, en entretenait parfois l'Assemblée, ou en faisait l'objet des séances de l'Institut [1].

» Le premier livre de Senancourt contenait *un système tout pareil*.

» L'école particulière de Quintus Aucler survivait encore sous la Restauration, si l'on s'en rapporte à un ouvrage intitulé *Doctrine céleste*, d'un nommé Lenain, qui paraît avoir obscurément continué le *culte des Dieux* dans la ville d'Amiens, jusqu'en 1821 [2]. »

Ces tendances vers le paganisme n'ont rien qui doive étonner. Quand l'homme se soustrait à l'em-

[1] Deux lettrés célèbres, Taylor en Angleterre, Goëthe en Allemagne, adoraient *réellement* Jupiter.

[2] *Les précurseurs du socialisme*, p. 351.

pire de la Rédemption, il rentre forcément et au même degré sous l'empire du démon. Quintus Aucler était le logicien de la Révolution, comme les révolutionnaires étaient les logiciens de la Renaissance. « L'aspiration nouvelle aux Dieux, continue l'auteur déjà cité, après mille ans d'interruption de leur culte, n'avait-elle pas commencé à se montrer *au quinzième siècle, alors que sous le nom de Renaissance, l'art, la science et la philosophie se renouvelaient au souffle inspirateur des exilés de Byzance?* Les Médicis, accueillant les philosophes accusés de platonisme par l'inquisition de Rome, ne firent-ils pas de Florence une nouvelle Alexandrie?

» Le mouvement, s'étendant en Europe, semait en Allemagne les germes du panthéisme à travers les transitions de la réforme; l'Angleterre à son tour se détachait du pape; et dans la France, où l'hérésie triomphe moins que l'indifférence et l'impiété, voilà toute une école de savants, d'artistes et de poëtes, qui, aux yeux comme à l'esprit, *ravivent sous toutes les formes la splendeur des Olympiens.* C'est par un caprice joyeux peut-être que les poëtes de la *pléiade* sacrifient un bouc à Bacchus [1]; mais ne vont-ils pas transmettre leur âme et leur pensée intime aux épicuriens du *grand siècle*, aux spino-

[1] Ce fait sera expliqué ailleurs.

sistes, aux gassendistes, qui auront aussi leurs poëtes, juqu'à ce qu'on voie apparaître au-dessus des couches *fécondées par l'esprit ancien*, l'Encyclopédie tout armée, achevant en moins d'un siècle la démolition du moyen âge politique et religieux?

» A son tour l'art ne secondait-il pas la philosophie et les lettres? Anges et saints, ne frémissez-vous pas dans les plis roides de vos robes et de vos dalmatiques, en voyant croître et fleurir, sous vos tutélaires ogives, *ces pompes d'art païen qu'on décore du nom de Renaissance?* Quoi! le cintre romain, la colonne de marbre aux acanthes de bronze, le bas-relief étalant ses nudités voluptueuses et son dessin correct, au pied de vos longues figures hiératiques, que l'ironie accueille désormais! Rien n'est donc plus vrai que ce que disait un moine prophète de l'époque : « Je te vois entrer nue dans » la demeure sainte et poser un pied triomphant sur » l'autel, impudique Vénus. »

» Les trois Vertus que vous voyez près de cette tombe royale sont assurément les *trois Grâces*; ces *anges* sont les deux Amours, Éros et Antéros; cette cette femme si belle, qui repose à demi nue sur un lit exhaussé dont elle a rejeté les voiles, n'est-ce pas *Cythérée* elle-même? Et ce jeune homme, qui, près d'elle, semble dormir d'un sommeil plus profond, n'est-il pas l'*Adonis* des mystères de Syrie?

» Oui, l'*art de la Renaissance avait porté un coup mortel à l'ancien dogme* et à la sainte austérité de l'Église, avant que la Révolution française en balayât les débris.

» Dans l'*éducation même, comme dans les livres offerts à ces générations nouvelles, la mythologie ne tenait-elle pas plus de place que l'Évangile?* Quintus Aucler ne fait donc, dans sa pensée, que compléter et régulariser un mouvement irrésistible. Voilà seulement comment on peut expliquer une pensée qui semble aujourd'hui toucher à la folie, et qu'on ne peut saisir tout entière que dans les minutieuses déductions d'un livre, qui impose le respect par l'honnêteté des intentions et par la sincérité des croyances [1]. »

Tel est le jugement d'un écrivain non suspect. Il nous semble désormais établi que si la France n'est pas redevenue païenne, ce n'est la faute ni de la Renaissance, ni des lettrés révolutionnaires. Rendons grâce à la Providence qui a déjoué leurs funestes projets; mais sachons profiter de la leçon.

[1] Gérard de Nerval, *Les précurseurs*, etc., p. 320, 350, 351.

CHAPITRE XIII.

Persistance de l'esprit de 93. — Révolution de février 1848. — Parallèle. — Médailles. — Actes officiels. — Fêtes. — Journaux. — Discours. — Tendances. — Demande de retour au paganisme.

Les mêmes circonstances étant données, les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. Élevée comme celle de 1793 à l'école des Républiques de l'antiquité, la génération de 1848 s'est montrée la fidèle héritière de son aînée. Si elle ne l'a pas imitée en tout, ne doit-on pas dire que c'est le temps et non la volonté qui lui a manqué?

Dans les médailles frappées à cette époque, on voit reparaître : les *Droits de l'homme;* le *Peuple Souverain*, personnifié dans l'*Hercule jacobin*, avec les *deux déesses* de la Liberté et de l'Égalité; la devise *Liberté, Égalité, Fraternité;* le *Suffrage universel;* les *Faisceaux consulaires, avec le bonnet phrygien;* la généalogie révolutionnaire, marquée par les millésimes 1789, 1793, 1830, 1848, avec la devise : *Droits de l'homme reconquis;* et par ces mots : *La*

jeune Montagne de 1848, *à la vieille Montagne de la Convention de* 1793; la tendance de 93 exprimée par cet exergue : *A bas les jésuites;* et par cet autre : *Les vainqueurs de Février demandent que le drapeau rouge soit celui de la République démocratique;* et par ceux-ci : *Vive Blanqui ou la mort; Impôt d'un milliard sur les riches;* et par les suivants : *A bas les tyrans, les sept plaies de la République, le haut clergé, l'aristocratie*, etc. [1].

Les actes et les fêtes ne sont pas moins significatifs. En les lisant, on croit lire l'ancien *Moniteur*. Le 25 février, c'est la déclaration officielle que le gouvernement de la France est le *gouvernement républicain;* le 26, le rétablissement sur tous les monuments publics de la devise de la République : *Liberté, Égalité, Fraternité*, avec ordre aux concierges de tous ces monuments de requérir immédiatement tous les ouvriers à cet effet; le 25, le rétablissement des trois couleurs *dans l'ordre qu'avait adopté la République française;* le 26, l'*abolition de la royauté*, sous quelque forme que ce soit; le 27, l'*abolition de la noblesse*, avec tous les titres et qualifications qui s'y rapportent.

Le 26, c'est, comme en 1791, la *mise en liberté*

[1] Pour l'histoire numismatique de la Rév. de 1793, voir *Médailles de la Rév. fr.*, par Fellemann, 1 vol., et pour celle de 1848, *Souvenirs numismatiques de la Rév. de* 1848, par M. de Saulcy.

des détenus politiques[1]; le même jour, c'est l'*adoption des enfants des combattants sous le nom d'enfants de la patrie*; le 27, c'est l'*inauguration de la Révolution sur la place de la Bastille*; le 28, et chaque jour des trois mois suivants, c'est la *plantation des arbres de la liberté* sur les places, dans les rues et les carrefours de Paris, ainsi que dans toutes les communes de la République. Mêmes cérémonies, mêmes discours. C'est Ledru-Rollin s'écriant au milieu du Champ de Mars : « Salut à toi, arbre glorieux, symbole de la délivrance et de la liberté; salut à toi! Je le prédis avec bonheur : à cette place, où il y a soixante ans on venait fraterniser au nom de la liberté, à cette place nous verrons bientôt se ranger autour de toi les députations du monde entier[2]. »

[1] Le 30 septembre 1791, l'Assemblée nationale décrète que « tous ceux qui, pour fait d'émeute et de révolte, ont été renfermés, bannis ou condamnés aux galères, depuis le 1er mai 1788, seront incessamment délivrés. » Comme les détenus politiques de 1848, ceux de 1791 étaient fêtés, acclamés, portés sur le pavois. Ainsi, le club des patriotes suisses écrivait à celui de Lons-le-Saulnier : « Nous avons, chers amis et frères, deux compatriotes qui demeurent à Cerneux-Pequignot, département du Doubs, paroisse de Morteau; ils s'appellent Sudan; l'un est chirurgien de la garde nationale; son frère est l'un des galériens délivrés par l'Assemblée nationale : tous les deux victimes du plus zélé patriotisme. Ces titres sont les plus recommandables qu'on puisse alléguer à des patriotes comme vous. » *Mercure nat.*, t. I, p. 439, et *Monit.* 22 mai 1790.

[2] *Bull. de la Rép.*, n° 7. — C'est Anacharsis Clootz avec sa députation du genre humain.

Ainsi parlait, dans les mêmes circonstances, le général Blanchard pendant la Révolution : « Arbre chéri, image touchante de la prospérité des peuples, que les fronts victorieux de ceux qui t'ont planté soient un jour ombragés de tes rameaux [1] ! »

En décrétant dès le principe le droit au travail *et à l'assistance*, la Révolution de 1848 n'a fait que copier la Révolution de 1793.

« Le 19 mars, la Convention nationale, mettant au nombre de ses principaux devoirs celui d'asseoir sur les *bases éternelles* de la justice et de la morale une nouvelle organisation des secours publics,.... après avoir declaré comme principes :

» 1° Que tout homme a droit à sa subsistance, par le travail s'il est valide, par des secours gratuits s'il est hors d'état de travailler ;

» 2° Que le soin de pourvoir à la subsistance du pauvre est une dette nationale ;

» Décrète ce qui suit :

» Art. Ier. Il sera attribué par chaque législature une somme annuelle à chaque département de la République, laquelle sera employée en secours en faveur de l'indigence.

» Art. II. Au moyen de ce que l'assistance du pauvre est une dette nationale, les biens des hôpitaux,

[1] *Monit.* 30 ventôse an VI.

fondations, dotations en faveur des pauvres, seront vendus dans la forme qui sera réglée par le comité d'aliénation.

» Art. VI. Il sera formé dans chaque canton une agence chargée de la distribution *du travail* et des secours aux pauvres valides et non valides [1]. »

Un peu plus tard, c'est, après l'impôt des quarante-cinq centimes, qui rappelle le fameux emprunt forcé de six cents millions, la proposition de l'impôt progressif, à l'instar de 1793. C'est encore, à l'exemple du passé, la délivrance des prisonniers pour dettes et l'abolition à leur égard de la contrainte par corps.

Le 9 mars 1793, la Convention nationale déclare que « les prisonniers pour dettes seront élargis, que la contrainte par corps est abolie [2]. »

Le 6 avril, c'est la demande officielle de l'émancipation de la femme, glorieuse extension de la loi du divorce de la Convention nationale, dont M. Crémieux demande le rétablissement. C'est, comme en 1792, l'établissement de clubs de femmes et de repas civiques. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'envahissement de l'Assemblée par l'émeute qui ne soit une réminiscence de 1793.

Le 25 mars, c'est au Champ de Mars, comme en

[1] *Monit.* ibi.

[2] *Monit.* ibi.

1790, la *fête de la Fédération*, avec cérémonies et discours calqués sur le même modèle. « Citoyens, je vous remercie, dit Ledru-Rollin, au nom du gouvernement provisoire, d'avoir eu la pensée de *renouveler ici un grand souvenir*, celui de la fédération de 1790. Ce théâtre de la fédération, ce Champ de Mars rappelle un glorieux passé : la France divisée en aristocraties, en provinces, venant, à l'appel du peuple de Paris, abjurer sur l'autel de la patrie les vieilles haines et les ressentiments séculaires, pour ne faire qu'un peuple, le peuple français. Notre Révolution est accomplie... Les autres pays suivront l'exemple que nous avons donné, et bientôt disparaîtra sous le souffle populaire la poussière des trônes où s'endormait l'oisiveté des rois [1]. »

Le 2 avril, c'est la *fête des Écoles et des Travailleurs* au Champ de Mars, avec emblèmes, drapeaux, cérémonies, chants et discours copiés de la première révolution.

Le 20 avril, c'est la fête de la *Fraternité*. « A dix heures, la cérémonie a commencé. Le canon a grondé; *les hymnes révolutionnaires ont retenti*, et bientôt, de ces trois cent mille poitrines, de cette ville noblement représentée par ses enfants unis en armes, est partie une acclamation formidable... A

[1] *Bull. de la Rép.*

chaque peloton se joignaient des citoyens sans armes, des femmes, des enfants se détachant de la foule émue qui couvrait les abords de l'Arc de triomphe... Oui, elle vivra, notre sainte, notre glorieuse, notre fraternelle république! Elle *sera éternelle* comme l'humanité.... Flambeau du monde, elle chassera les *ténèbres de l'ignorance, de la superstition et de la peur*[1]. »

Nous passons sous silence les autres fêtes *du Travail, de la République*, etc., qui eurent lieu à Paris et dans les provinces. Venons à la grande fête *de la Concorde*, célébrée au Champ de Mars le 21 mai 1848. Elle nous reporte aux plus beaux jours de 1793, à la fête *de la Nature* ou *de l'Être suprême*. Cinq cents jeunes filles, vêtues de blanc, couronnées de feuilles de chêne, ceintes des couleurs nationales, ouvrent la marche. « Heureuse idée, s'écrient les lettrés du jour, qui affriande l'imagination et la reporte au temps *de la Grèce antique*. »

« L'architecture de nos monuments contribue à entretenir l'illusion. En présence de ces péristyles grecs, de ces frontons doriques, de ces colonnes corinthiennes, on peut se croire transporté dans l'*Agora d'Athènes*. Déjà le *char antique consacré à Cérès*, orné de guirlandes de feuillage, surmonté

[1] *Bull. de la Rép.*, n° 7.

d'une charrue et d'une vaste corbeille pleine d'épis dorés, et sur lequel se balancent les arbres divins, l'*olivier de Minerve*, le *laurier d'Appollon* et le *chêne d'Hercule*, est arrêté sur la place de la Concorde.

» A l'entrée du Champ de *Mars* s'élèvent deux grandes pyramides de forme triangulaire, partant d'une large base circulaire. Trois statues de quatorze pieds de hauteur sont adossées à chacune de ces pyramides. Autour de celle de gauche, on voit la *France*, l'*Allemagne* et l'*Italie*. Cette dernière porte la coiffure de *Cybèle* et tient une épée nue sur son épaule et une tiare à la main. Autour de la pyramide de droite, sont la LIBERTÉ, coiffée du *bonnet phrygien*, appuyée sur une massue et tenant en main des fers brisés; l'ÉGALITÉ, couronnée de *pampres et de grappes de raisin*, avec le niveau dans les mains; la FRATERNITÉ, étendant une main et posant l'autre sur sa poitrine. »

Pour le nu et l'accusé des formes, rien de plus païen que ces Déesses. Les inscriptions ne le sont pas moins : *La Nature pour principe et la loi pour sauvegarde. — La Nation règne. — Le Peuple est souverain, ses mandataires administrent.*

« Au milieu du Champ de Mars, sur un piédestal très-élevé, apparaît la statue colossale de la RÉPUBLIQUE. Cette statue, par M. Clésinger, est coiffée du bonnet phrygien et *drapée à l'antique*; elle tient de

la main gauche des couronnes de chêne qu'elle prend sur son autel, et pèse dans sa main droite une épée et une branche d'olivier, comme si elle offrait au monde la paix ou la guerre. Une des merveilles du Champ de Mars était le *Cirque antique*, où trente mille spectateurs devaient trouver place. Malheureusement il s'est trouvé réduit aux proportions mesquines d'un amphithéâtre.

» La fête, cependant, n'en a pas été moins belle. Le ciel était radieux, le soleil avait voulu mêler ses pompes à celles de la terre et assister *au grand lever de notre République.* Qu'on voie les milliers de têtes du peuple, les forêts de baïonnettes, les cavaliers étincelants, la procession des travailleurs, la mosaïque des toilettes élégantes, qu'on évoque la tempête des acclamations, les bruyantes fanfares et les roulements du tambour, l'illusion n'est possible qu'à ce prix. A la place de la majesté grandiose des cérémonies romaines, voici la liberté populaire.

» Voici d'abord le *Trophée de la machine à défricher,* traîné par douze superbes chevaux de labour, et salué des plus vives acclamations. Il est suivi du *Trophée des corporations de tapissiers, passementiers, doreurs et fleuristes.* Le brancard qui le porte repose sur les épaules des représentants de ces corporations, et les cordons du baldaquin dont il est surmonté sont tenus par de jeunes filles en costume de

nymphes, *gracieux épisode imité des Grecs*. A quelques pas s'avance le *Temple en plâtre* des citoyens maçons; puis la *Pyramide de petits pains*, élevée par les boulangers. Elle est suivie de près et presque éclipsée par l'*Obélisque de cigares*, dû à l'industrie des ouvriers de la Manufacture nationale des tabacs. Enfin, tous les regards se fixent sur le *Trophée du Bazar de voyage*, espèce d'arc triomphal composé de havre-sacs, de pantoufles, de filets de pêche et autres bric-à-brac.

» Après la fête pacifique est venue la fête guerrière; après la fête du soleil, la récréation nocturne. Le peuple en foule a assisté à cette seconde fête, on ne peut plus républicaine : *la prise de la Bastille* [1]. »

Ajoutons, pour ne rien oublier, que Paris a revu en 1848 quelques *Déesses de la Raison*. Une entre autres dans le costume traditionnel de la Maillard et de la Momoro a parcouru, portée sur un brancard triomphal, les rues de la Harpe et des Mathurins Saint-Jacques. Elle était accompagnée d'une foule assez nombreuse qui, à n'en pas douter, l'aurait suivie au Temple, si elle était allée en prendre possession. Mais ces divinités de 1848, moins heureuses que celle de 1793, n'ont eu ni les hommages de Notre-Dame, ni les honneurs de l'assemblée. Ici,

[1] Voir les journaux du temps, *l'Illustration* en particulier, qui donne l'iconographie de la fête.

comme ailleurs, le temps a manqué à la Révolution de février; on voit seulement que l'idée de l'apothéose n'était pas morte.

Ce n'est pas seulement la forme populaire, c'est aussi la pensée intime de 1793 qui se retrouve dans la Révolution de 1848. Aux deux époques, c'est le peuple redevenu souverain qui parle, qui agit, qui renverse le trône, qui ouvre les prisons, qui rend la justice, qui délie du serment de fidélité tous les fonctionnaires de l'ordre civil, judiciaire, militaire et administratif, et qui déclare, comme en 1790, qu'ils sont désormais les serviteurs de la République, au nom de laquelle tous leurs devoirs leur seront imposés. Le 24 février : « Le *Peuple souverain* déclare : le gouvernement, ayant forfait à son mandat, est dissous. *Signé* : Jules VIARD, Ch. FAUVETY. »

Le même jour : « Au *nom du Peuple souverain*, un gouvernement provisoire est installé; il est composé, de par la volonté du peuple, des *citoyens* Fr. ARAGO, Louis BLANC, MARIE, LAMARTINE, FLOCON, LEDRU-ROLLIN, RECURT, MARRAST, ALBERT, ouvrier mécanicien. »

Le 25, « au nom du peuple français, il est interdit aux membres de l'ex-chambre des pairs de se réunir; la chambre des députés est dissoute. »

Bientôt on proclame les maximes les plus avancées de 93 : « la souveraineté du peuple, seul pou-

voir légitime et impérissable. — La déclaration des *Droits de l'homme* proclamée par Robespierre, point de départ de l'ère nouvelle, mais non dernier terme du progrès. — Égalité de droits par l'éducation donnée à tous; — droit au travail garanti; — indépendance absolue des consciences; — le clergé démocratisé; — élection des évêques par les prêtres; — sainte alliance des peuples; — fraternité universelle, comme la rêvait Anacharsis Clootz. — La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres; il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée. — Le peuple est souverain; le gouvernement est son ouvrage et sa propriété; les fonctionnaires publics sont ses commis. — Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le genre humain, et contre le législateur de l'univers, qui est la NATURE [1]. »

Surtout on a grand soin de signaler les rapports généalogiques de la Révolution avec les études classiques, en disant que, *par la nature même de leurs études tous les élèves des colléges sont préparés à comprendre la grandeur du progrès que la patrie vient d'accomplir en relevant le drapeau républicain* [2]. »

[1] Pièces officielles, dans les *Murailles révolut.*, t. I.

[2] Lettre de M. Carnot, ministre de l'instr. publ. 25 févr. 1848.

Comme un pas de plus vers la belle antiquité, on demande « qu'il soit construit immédiatement un Colisée à l'instar de Rome. »

Quant à la religion, pour laquelle on a dit que la Révolution de février se montrait bien disposée, nous demandons qu'on lise les discours prononcés à l'Assemblée constituante de 1789, au moment où allait s'ouvrir l'ère sanglante de la persécution; on jugera s'ils ne sont pas beaucoup plus rassurants que ceux dont nous allons citer quelques phrases:

« La vente des sacrements, des prières publiques et des cérémonies funèbres doit cesser. Par quelle inconcevable aberration les prêtres ont-ils fait de la maison de prière une caverne de marchands? — Nous engageons l'Église à se dépouiller des formes hypocrites sous lesquelles la lettre de l'Évangile est depuis longtemps ensevelie. — Un archevêque coûte à la France 40 mille francs: assez pour ouvrir un hospice à cent malades. — Un évêque tire de l'État 25 mille francs : assez pour nourrir trente familles indigentes. — Un chanoine mange 8 mille francs et n'a rien à faire : assez pour fournir des instituteurs à deux mille enfants.—Le clergé coûte 50 millions : assez pour réduire notablement les octrois sur toute la France. — Retranchez donc du budget : archevêques, évêques, prêtres; dès lors vos malades seront soignés, vos enfants instruits, vos pau-

vres abrités, et le peuple nourri à meilleur marché.
» *Conclusion :* Que le prêtre soit soutenu non par ceux qui s'en passent, mais par ceux qui s'en servent. Bénéfice net : 50 millions d'économie pour tous, et une religion sincère pour chacun [1]. »

Imité mot pour mot des discours qui précédèrent la spoliation du clergé en 1790, ce qui suit n'annonce pas de meilleures tendances. « Au nom de la vérité et de la justice chrétienne, il est fait à savoir à la France, à toutes les puissances de l'Europe, à tous les peuples de la terre, que la véritable puissance de l'Église chrétienne, que Jésus-Christ avait remise à ses apôtres, est passée après leur mort aux autorités et tribunaux civils, pour organiser par eux le règne de Dieu sur la terre [2]. »

C'est la maxime perfectionnée de la première Révolution : l'*Église est dans l'État.*

Comme sa sœur aînée, la Révolution de 1848 efface autant qu'elle peut tous les souvenirs, tous les emblèmes de la royauté et de la supériorité sociale; mais comme elle aussi, elle les remplace par les statues des *Barra* et des *Viala*. « Jusqu'ici les rois, les princes du sang, avaient usurpé les plus beaux emplacements de la capitale pour la représentation de leur auguste figure.... Enlevons ces

[1] *Murailles révol.*, id.
[2] *Id.*, id.

images, et mettons à leur place celles des *enfants du peuple* qui se sont distingués par leur dévouement à la République. Ainsi se vérifieront ces mots de l'Évangile : Il a déposé les puissants de leur piédestal et il a élevé les petits [1]. »

Dans ses rapports avec les peuples étrangers, la Révolution de 1848 se pose nettement comme l'héritière de la République universelle et humanitaire, ce rêve favori de la première Révolution. Elle dit officiellement : « En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la *grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain.* La pensée du siècle qui finissait n'était que dans la tête de quelques philosophes. La *philosophie est populaire aujourd'hui. Cinquante années de liberté de penser, de parler et d'écrire, ont produit leur résultat. La Raison* rayonnant par-dessus les frontières des peuples a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'*achèvement de la Révolution* française et de la constitution de la fraternité internationale sur le globe [2]. »

Pour élaborer plus activement les principes philosophiques et humanitaires, nous voyons, à l'instar de 1790, se former sur tous les points de la France des

[1] *Bull. de la Rép.*

[2] *Id.*, id.

sociétés populaires, et nous entendons, toujours comme en 1790, proclamer ces assemblées les sauvegardes de la République. « Les clubs sont les barricades vivantes de la démocratie. A l'aide des barricades matérielles du 24 février, nous avons renversé l'étalage vermoulu de la royauté constitutionnelle, avec sa corruption, ses priviléges et ses abus; à l'aide des barricades morales qu'on nomme *clubs*, nous poserons les institutions sans lesquelles la république ne serait qu'un vain mot. C'est par les clubs, cette *seconde Assemblée nationale*, toujours permanente, toujours agissante, que doit s'édifier le nouvel ordre social. Comme *membre du Souverain*, chacun de nous aujourd'hui a une mission à remplir [1]. »

Cette mission est la même qu'en 1790 : déifier le peuple, porter sur le pavois certains tribuns qu'on chassera le lendemain, et provoquer les plus sanglants excès, en parodiant le langage de la première Révolution.

Au club de Montmartre, c'est Michel de Bourges qui dit : « *Le peuple est tout;* le reste rien. *La vérité habite l'âme du peuple;* partout ailleurs il n'y a que mensonge. Les temps sont venus, le peuple va régner (Bravos); *je vois briller à vos fronts, à vous tous,*

[1] *Murailles révol.*, t. I.

le diadème de la royauté. Le lendemain de son triomphe, le *peuple examinera l'origine des fortunes et du capital; le peuple dressera les comptes de la bourgeoisie, et certes il en a bien le droit, comme il a celui d'examiner les comptes de la royauté.* (Applaudissements.) *A moins que la bourgeoisie ne fasse volontiers son sacrifice*, ce à quoi je l'engage fortement. (Tonnerre de bravos!) Le *peuple* produit; C'EST A LUI QUE TOUT APPARTIENT. (Acclamations.) »

A Montrouge, un orateur à moitié ivre monte à la tribune, et invite à voter pour les trois représentants rouges. Ensuite, faisant force signes de croix, il prononce la litanie suivante :

« Mon Dieu, qui êtes tout-puissant, faites arriver » à la Chambre de Flotte, Vidal et Carnot.

» Mon Dieu, vous qui aimez la France, faites que » de Flotte, Vidal et Carnot soient nommés.

» Mon Dieu, vous qui voulez le bonheur du peu» ple, faites que Carnot, de Flotte et Vidal soient nos » représentants. (Signe de croix.) Au nom du Père, » du Fils et du Saint-Esprit. »

L'assemblée a répondu : *Amen!* à cette farce sacrilége.

C'est ainsi qu'aux beaux temps de 93, les patriotes et les tricoteuses récitaient les litanies au *saint cœur de Marat.*

Cette mission, les clubs de 1848, qui ont amené

les journées de juin, peuvent se flatter de l'avoir remplie aussi bien que les clubs de 1789, qui amenèrent les journées d'octobre, de juin et du 10 août 1792.

Comme la première Révolution avait couvert la France de proconsuls, investis d'une autorité absolue; ainsi la Révolution de 1848 s'empresse d'envoyer dans tous les départements des commissaires munis des lettres de créance qu'on n'a point oubliées.

Le samedi 9 mars 1793, la Convention décrétait : « Des commissaires tirés du sein de la Convention nationale se rendront sans délai dans les divers départements de la République; ils seront au nombre de quatre-vingt-deux, lesquels se diviseront en quarante et une sections de deux membres chacune; ces membres parcourront ensemble deux départements; ils auront le droit de prendre toutes les mesures qui leur paraîtront nécessaires pour établir l'ordre partout où il sera troublé, de suspendre provisoirement de leurs fonctions et même de faire mettre en état d'arrestation ceux qu'ils trouveraient suspects, etc. [1]. »

« Quels sont vos pouvoirs? dit la circulaire de M. Ledru-Rollin aux nouveaux proconsuls. *Ils sont*

[1] *Monit.* ibi.

illimités. Agents d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaires aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l'accomplissement de cette tâche, *vous êtes investis de sa souveraineté, vous ne relevez que de votre conscience, vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public* [1]. »

La consanguinité de la Révolution de 1848 et de la Révolution de 1793 se manifeste encore par l'esprit, le langage et les tendances des journaux qui leur servent d'organe. Nous citerons seulement les titres de quelques-uns. Dans la première Révolution vous avez : l'*Ami des Jacobins*; le *Défenseur des droits du peuple*, avec cette épigraphe : *Nec Cæsar, nec Marius, nec Sylla*; l'*Ennemi des aristocrates*; l'*Ennemi des oppresseurs*; l'*Ennemi des tyrans*; le *Tocsin de Richard sans peur*, avec cette épigraphe :

Tremblez, aristocrates, et redoutez ma plume,
Elle sera pour vous plus dure que l'enclume.

le *Procureur général du peuple*; les *Actes des Apôtres*, avec cette épigraphe : *Victrix causa diis placuit...*; l'*Alambic*; la *Lanterne magique nationale*; *A deux liards mon journal*; le *Compère Mathieu*; l'*Arlequin*;

[1] C'est la formule classique : *videant consules ne quid detrimenti respublica patiatur*. — *Circul.* du ministre de l'intérieur aux commiss. du gouv. prov.

la *Savonnette républicaine*; la *Poule patriote*; *Dom Grognon*; la *Trompette du père Bellerose*; la *Commune de Paris*; le *Vieux Cordelier*; la *Bouche de fer*; le *Journal de la Montagne*; le *Tribun du Peuple*; le *Journal des Sans-Culottes*; le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*; le *Journal des Jacobins*; le *Journal des Halles*; le *Père Duchêne*; le *Capitaine Canon*; le *Journal du Ça ira*; le *Bonnet rouge*; le *Sans-Quartier*; l'*Anti-Royaliste*, avec cette épigraphe : « Il n'y a pas de rois dans la nature; l'*Ami du Peuple*, par Marat; le *Véritable Ami du Peuple*, par un b..... de sans-culotte, qui ne se mouche pas du pied, et qui le fera bien voir; les *Lettres b... patriotiques de la mère Duchêne*; *Gâchis de Jean Bart et du père Duchêne*; *Je m'en f...s*, ou *Jean Bart appareillant la corvette l'*ÉGALITÉ, journal b..... patriotique; *Je m'en f...s, liberté, libertas, f...tre.*

Nous en passons, et des plus sonnants[1].

[1] De 1791 à 1800, il parut 465 journaux; en 1791, 110; en 1792, 60; en 1793, 50; en 1794, 35; en 1796, 35; en 1797, 85; en 1798, 47; en 1799, 26; en 1800, 7. Voici en quels termes le *Père Duchêne* demandait l'instruction *obligatoire*, *gratuite et universelle*, tant de fois réclamée en 1848 : « Il faut donc, f....., que tous les b....... qui ont du sang dans les veines, et qui savent aussi que la raison est la botte secrète pour tuer la tyrannie, ne cessent de prêcher la raison; il faut donc, si on veut sincèrement établir la liberté, combattre, étouffer les préjugés; il faut instruire tous les hommes; car, f....., si nous continuons de laisser toujours

En 1848, Paris est subitement inondé de journaux, que des milliers de voix crient dans les rues, comme on criait le *Père Duchêne* et les autres feuilles démocratiques de 1792. Le titre seul du plus grand nombre prouve surabondamment que l'esprit révolutionnaire n'a pas vieilli.

Nous avons entre autres : l'*Accusateur public*; l'*Aimable faubourien, journal de la canaille*; l'*Arlequin démocrate*; le *Banquet social*; le *Bonnet rouge*, qui déclare avoir pris sa plume à l'aile du vieux coq de 93; les *Boulets rouges*; la *Colère d'un vieux républicain*; la *Commune de Paris*; le *Démocrate égalitaire*; la *Foudre*; la *Guillotine*; le *Journal du Diable*; le *Journal des Sans-Culottes*; la *Carmagnole*; la *Lanterne*; le *Journal des Barricades*; le *Père André*; le *Journal des Montagnards*, avec cette phrase significative : « Nous réveillons du tombeau ces héroïques montagnards qui périrent en 93, avec la liberté vaincue. » Le *Père du Peuple*; le *Père Duchêne*; le *Peuple souverain*; le *Pilori*; la *République rouge*; le *Robespierre*; le *Sanguinaire*; le *Spartacus*; le *Tocsin des travailleurs*; la *Mère Duchêne*; le *Tribunal révolutionnaire*; le *Tribun du peuple*; le *Vieux Cordelier*; la *Voix des clubs*.

tous les œufs dans le même panier, c'est-à-dire si les sans-culottes ne peuvent se procurer autant d'instruction que les riches, bientôt ils redeviendront esclaves; il y aura bientôt un accaparement de science, et les gueux porteront toujours la besace. »

Voilà un faible échantillon de la presse républicaine en 1848 [1]. Qui rédigeait ces feuilles incendiaires? De jeunes échappés de collége et de petits séminaires, des lettrés de haut ou de bas étage, fiers de se dire *tribuns du peuple, continuateurs de Brutus, et fils légitimes des grands démocrates de* 93.

En effet, les journaux des deux époques ne se ressemblent pas seulement par le titre. Dans les uns comme dans les autres, mêmes idées, même langage, mêmes tendances. Le *Père Duchêne* de 92, attaquant un jour les abus, s'exprime en ces termes : « Je ne vous quitterai pas plus que votre ombre, vous qui vous engraissez aux dépèns du peuple, vous qui accaparez nos subsistances; vous qui avez deux visages, qui tendez la main aux sans-culottes en signe d'amitié, et qui, dans le fond du cœur, voudriez les voir aux cinq cent mille diables; vous, qui vous servez de la patte du chat pour tirer les marrons du feu; vous, qui portiez la besace avant la Révolution, et qui nagez maintenant dans l'or; point de quartier pour les voleurs, les intrigants,

[1] Depuis le 24 février jusqu'au 1er octobre 1848, il a paru 122 journaux rouges. Sur les journaux et les journalistes de la première et de la deuxième révolution, on consultera avec fruit : 1° la *Bibliographie Deschiens*; 2° l'*Hist. des journ. et des journalistes de la Révol.*, par Léonard Gallois; 3° l'*Histoire du journal en France*, par E. Hutin; 4° les *Journaux rouges*, par Ém. Girardin.

les ambitieux. J'y périrai, f.....! ou les projets des traîtres s'en iront en eau de boudin. »

Le nouveau *Père Duchêne* traite comme il suit le même sujet : « Le *Père Duchêne*, ça veut dire l'ami, le défenseur du peuple, l'ennemi des aristocrates, des faux patriotes, des injustes, des humbles d'hier, orgueilleux d'aujourd'hui ; des corrompus d'hier, pourris d'aujourd'hui.

» Le *Père Duchêne*, ça veut dire le journal du peuple, du peuple républicain, qui souffre, qui a faim, qu'on flatte, qu'on exténue, qu'on bâillonne, qu'on trompe, qu'on insulte et qu'on tue, s'il n'est pas content.

» Le *Père Duchêne*, c'est le pilori de l'égoïsme, c'est le poteau des hommes du lendemain, qui ont mangé à tous les râteliers, et qui viennent manger à celui du peuple, après avoir mangé à celui des rois....

» Je tiens à mon nom, parce qu'il sera l'insomnie des hommes du pouvoir qui ont promis au peuple du travail, du pain et la République, et qui ne lui donnent ni pain, ni travail, ni la République.

» J'y tiens, parce que c'est un nom républicain, et que je ne l'échangerais pas *contre celui de Brutus*[1]. »

La Révolution de 1848, qui, dans l'ordre politi-

[1] Le nombre total des journaux de 1848 s'élève, pour Paris seulement, au chiffre de 480.

que, copie de son mieux la Révolution de 1793, montre pour le paganisme classique le même penchant que son aînée. Après l'inauguration solennelle de la politique païenne, après les fêtes religieuses imitées de l'antique, 93 eut son Quintus-Aucler. Ce logicien prouva qu'il fallait, sous peine d'inconséquence, revenir au polythéisme, comme culte national et domestique. On se rappelle qu'en 1848 le journal *la République* prêcha constamment la même doctrine. Ainsi, 1850 donne un successeur à Quintus-Aucler. Avec des expressions plus timides, et sous des formes plus voilées, M. P. Lacour demande formellement le retour à l'antique religion du genre humain [1].

Dans son éloge du polythéisme, il commence par protester énergiquement contre l'auteur du *Génie du christianisme*, qui a caractérisé le polythéisme chez les *peuples de la Grèce et de Rome*, en l'appelant *un culte de crimes*. Cette qualification *infamante* lui paraît *souverainement injuste*. « Elle provoque, ajoute-t-il, les investigations du doute. On cherche à quelle influence morale *les grands hommes de la Grèce et de Rome* durent leurs talents, leurs vertus, leur humanité; on se demande si Homère et Virgile, si Socrate et Platon, Aristote, Thucydide, Miltiade, Aristide,

[1] *Sur l'influence morale, sociale et progressive du monothéisme*, par P. Lacour.

Caton, Cicéron, Plutarque, Marc-Aurèle, Titus et cent autres, étaient, en secret, des monstres d'impudicité et de férocité. Oserait-on le supposer [1] ?

» Certainement non; mais alors, comment, au sein du polythéisme, ces grands hommes ont-ils pu s'élever en mérite, en probité, *en bonnes mœurs*, autant et *souvent plus* que les grands hommes de la société moderne, bien que l'*influence du monothéisme* eût enveloppé ceux-ci dès le berceau, et que, pendant leur vie, ils eussent eu pour *exemples et pour sujets d'émulation les beaux ouvrages et les nobles actions de tous ces hommes de l'antiquité polythéiste?* L'espèce humaine, au lieu de se perfectionner, aurait-elle donc dégénéré? Cela n'est pas probable; mais si l'être humain est toujours doué des mêmes aptitudes et au même degré, cela ne prouve-t-il pas *contre l'idée si désavantageuse* que M. de Châteaubriand voulait donner de *l'influence du polythéisme* [2]? »

Voilà qui est clair : Le paganisme est tellement bon, qu'il forme les grands hommes et les grandes vertus, et le christianisme tellement mauvais, que ses sectateurs ne peuvent, malgré les beaux ouvrages et les nobles actions des païens, s'élever au

[1] Nous donnerons l'histoire authentique de ces personnages, et on jugera.

[2] P. 41, 2.

même degré de grandeur et de vertu! Au reste, M. Lacour n'est que le fils candide de son éducation de collége. Un renaissant n'a-t-il pas écrit : « Le polythéisme est le berceau de toute religion. Il plaît singulièrement à celle des facultés de l'homme qui se développe la première, à la sensibilité, il aide au développement de l'instinct.... il évertue les talents et donne naissance *aux vertus héroïques;* on devient *artiste ou héros par l'exaltation du polythéisme* [1]. »

Quiconque aspire aux vertus héroïques, quiconque veut se faire un nom dans les arts ou dans la guerre, doit redevenir polythéiste. Toute nation qui veut sortir de l'ignorance et de la barbarie, et s'élever en moralité, en lumière et en civilisation, doit prendre le même moyen. « Quant aux sciences, continue l'auteur, ce qu'il *y a de certain, c'est que l'esprit de la société monothéiste ayant entraîné le monde dans la barbarie,* en affectant d'appeler folie la science des philosophes païens, on ne doit point attribuer uniquement à l'invasion des barbares du Nord *la perte des arts et les ténèbres du moyen âge. Le monde moderne n'a progressé vers la perfection morale et vers le développement des sciences, des lettres et des arts, que lorsque les hommes, pour s'éclairer et pour s'instruire, se sont adressés aux auteurs païens, aux intel-*

[1] Fab. d'Olivet, *Vers dorés de Pythagore*, p. 365.

ligences qui s'étaient développées sous l'influence du polythéisme[1]. »

L'auteur en paraît très-convaincu; aussi il demande comme une nécessité sociale, « qu'on reprenne le vieux procès de la pluralité des dieux et de l'unité absolue, quand ce ne serait que par amour pour la vérité. — C'est une cause jugée, vous pressez-vous de me dire, et l'assentiment des plus grands génies a confirmé le jugement en faveur de l'unité. — Mais alors, pourquoi craindrait-on de reproduire tous les raisonnements de la défense pour et contre? On ne nous a laissé que les déclamations et les railleries insultantes des apologistes du monothéisme contre le polythéisme, et les raisons de celui-ci ont été supprimées. Les hommes sont-ils donc condamnés pour toujours à ne pas oser rechercher, à ne pas même vouloir entendre les raisons que les philosophes polythéistes de l'antiquité peuvent faire valoir, pour avertir les peuples de ce que peut être l'influence et l'esprit de l'unité absolue[2]? »

Cette idée révolte le nouveau Quintus-Nautius. Avocat de tant de grands hommes, l'admiration de sa jeunesse; apologiste d'une religion, principe de la civilisation la plus brillante et la plus forte, il prouve que le monde a été ingrat en abandonnant

[1] P. 44.

[2] P. 46.

le paganisme. Tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, tout ce qu'il sait en fait d'art, l'homme le doit au paganisme.

Pressant son argumentation, il veut qu'on lui réponde par oui ou par non, aux questions suivantes : « Le genre humain doit-il au polythéisme la création des arts, la découverte de l'écriture?

» Lui doit-il la littérature, les sciences?

» Lui doit-il primitivement l'organisation de la société humaine, et définitivement la civilisation?

» Le monothéisme absolu et sans idoles, si le polythéisme n'eût point existé antérieurement, pouvait-il produire la création des arts, l'invention des lettres, la littérature et les sciences, et enfin l'organisation de la société humaine?

» La civilisation aurait-elle été possible?

» Et possible, serait-elle plus morale que la civilisation obtenue sous l'influence du polythéisme [1]? »

En attendant la réponse de ses adversaires, M. Lacour donne la sienne. Il demande : « Existe-t-il un art chrétien, un art inspiré par l'esprit du monothéisme chrétien seul? — Et il répond hardiment : Non. Il existe des monuments érigés par le christianisme; mais il n'existe pas d'art chrétien. L'inspiration est due à l'étude des monuments antiques, de

[1] P. 73.

ce qu'on appelle, avec une sorte de mépris, l'art païen. Quand rendrons-nous donc justice à *l'heureuse influence du polythéisme sur la civilisation du monde et sur le christianisme lui-même?*... Je ne crois donc pas à un art chrétien. Ce mot est un moyen inventé dans ces derniers temps, où la spoliation s'enveloppe de tant d'excuses, pour attribuer au monothéisme chrétien ce qui n'est pas de lui, et pour faire prévaloir son prétendu *génie* artistique sur le génie des religions païennes. C'est une assertion sacerdotale à laquelle les esprits les plus éclairés et les plus indépendants se sont laissé prendre[1]. »

Si le christianisme a été l'ennemi des arts, il a été le destructeur de la civilisation. Sous son influence, le monde est arrivé au chaos dans lequel nous le voyons se débattre. Ce n'est donc pas le christianisme qu'il faut invoquer pour sauver la société, c'est le polythéisme; ce n'est pas au christianisme que doivent tendre les peuples modernes, c'est au paganisme. « On se trompe donc, dit l'auteur, lorsqu'on insiste sur l'autorité, sur l'influence et sur l'esprit des dogmes du monothéisme absolu, comme moyen de *régénérer aujourd'hui la puissance des idées et du sentiment religieux. Le progrès social et la perfectibilité morale sont des conséquences qu'il*

[1] P. 48, 52.

est impossible de faire naître de l'unité absolue. Ce qui en est un exemple, c'est que les arts, les sciences, la civilisation et l'industrie n'ont progressé davantage chez les peuples modernes que du moment où ces peuples ont été moins esclaves de leur croyance à l'influence civilisatrice de cette unité absolue. Malgré le savoir et l'éloquence des Pères de l'Église, nés dans le polythéisme, *ou formés par l'étude des écrivains polythéistes*, le système théologique de l'unité absolue fit passer le monde ancien de la civilisation la plus avancée *à la barbarie*[1]. »

En redevenant païenne pour se sauver, la société n'aurait-elle pas à regretter du moins la charité chrétienne et les établissements de tout genre qu'elle a fondés? Nullement. La charité n'appartient pas au monothéisme; elle est fille du paganisme de la Grèce et de Rome. « Les hospices, continue l'avocat de l'antiquité classique, sont antérieurs au christianisme..... L'idée sainte et générante de ces institutions appartient au polythéisme. Les Grecs avaient fondé dans plusieurs endroits des édifices publics, où tous les étrangers étaient admis. Les Romains imitèrent cet exemple[2]. »

Tout était donc pour le mieux dans la belle antiquité; malheureusement le christianisme vint abo-

[1] P. 53.
[2] P. 60.

lir le culte de *Jupiter Hospitalier*; ce qui entraîna la ruine des *hospitia* ou *hospitalia*. Or, l'hospitalité des particuliers cessant par l'effet du monothéisme et du paupérisme social des chrétiens, il a bien fallu que les gouvernements se chargeassent des devoirs auxquels les chrétiens renonçaient, ou forcément ou en haine de Jupiter Hospitalier. De là est venue la fondation des hôpitaux. Ces hôpitaux coûtent fort cher; le vrai moyen de dégrever l'Europe est de revenir au culte de Jupiter Hospitalier.

Sous le rapport matériel et moral, il y aurait tout à gagner. On peut en juger par le tableau suivant de la charité païenne, que M. Lacour cite avec autant de complaisance que de bonne foi. « Le reproche que M. de Châteaubriand fait à la mythologie, de n'avoir point fondé d'hôpitaux, est un anachronisme. L'esclavage *inhérent* à l'état où elle avait trouvé la société *exclut la misère publique*; mais la mythologie n'avait-elle pas créé dans chaque famille le plus touchant des établissements de bienfaisance, en consacrant le foyer domestique au culte de Jupiter Hospitalier! Eh! quoi de plus *admirable*, dans un temps où l'homme errait pour ainsi dire sur la terre, qu'une *religion* qui faisait supposer dans chaque voyageur une divinité venue pour éprouver le cœur humain [1]?... »

[1] P. 61.

Le christianisme et le paganisme comparés au point de vue des arts, des lumières, de la liberté, de la morale, de la civilisation, de la charité, l'intrépide Quintus-Nautius de 1850 conclut comme son homonyme de 1799, en portant la question au tribunal de la conscience publique. « Deux dogmes, dit-il, le paganisme et le christianisme, se disputent la possession morale de l'homme; mais ce qui les distingue l'un de l'autre, c'est que le premier n'exige pas une soumission aussi aveugle que le second. Des tourments affreux, tant de l'esprit que du corps, des peines éternelles pour des délits passagers et humainement excusables, même pour des déterminations dignes d'éloge, tels que le doute philosophique, protégent le christianisme. Ces peines créent autour de l'homme une atmosphère de terreurs.

» Le christianisme tend au socialisme, au communisme et touche au panthéisme. Sa conséquence secrète est la négation du bien et du mal. Cette conséquence funeste ne peut naître du paganisme.

» Si indépendamment de ces tendances antisociales, on cherche dans l'histoire des peuples célèbres de l'antiquité ce qui fit naître les arts et les sciences, le droit de propriété, la conscience du bien et du mal, en un mot, *créa la morale*, on ne trouve devant soi que le polythéisme.

» D'un autre côté, si on demande à l'histoire quelle est la croyance qui a produit plus de divisions, de disputes et de haines, causé la perte de plus de monuments, lutté davantage contre les efforts de l'esprit humain curieux de connaître la vérité, sanctifié ou absous plus de persécutions et de persécuteurs, inventé plus de moyens de destruction, fomenté plus de guerres civiles, l'histoire nous met en présence du monothéisme.

» Cette opposition si grande d'esprit et d'influence entre le christianisme et le paganisme est-elle sans signification, sans avertissement providentiel, *sans instruction?* Se pourrait-il qu'elle ne méritât pas de fixer l'attention de tout homme qui désire savoir laquelle des deux religions *est plus avantageuse à l'organisation de la société humaine*[1] ? »

Mais l'examen est inutile : la question est décidée. Ce que le monde a de mieux à faire, c'est de revenir au paganisme, dont la gracieuse mythologie, la brillante civilisation, les grands hommes et les grandes vertus font à juste titre l'admiration de la jeunesse éclairée. « *Seize siècles d'expérience*, dit en finissant M. Lacour, *doivent suffire pour connaître l'influence d'une opinion et d'un système. La raison humaine est donc suffisamment avertie; elle*

[1] P. 66 à 75.

peut prononcer sur le plus ou moins de mérite moral et social du polythéisme et du monothéisme[1]. »

Nous demandons où en est une époque dans laquelle on peut impunément écrire de pareilles choses?

Nous demandons d'où est venu cet engouement pour le paganisme de la Grèce et de l'Italie?

Nous demandons si l'esprit de la Révolution n'est pas, sous tous les rapports, identiquement le même en 1848 et en 1793?

Nous demandons comment il se fait qu'au lieu d'attaquer dans sa source l'esprit païen qui menace l'Europe de catastrophes sans exemple, les chefs des nations ou s'endorment au sein des jouissances, ou ne s'occupent que des intérêts matériels, ou consument leurs forces à frapper les branches sans jamais toucher à l'arbre lui-même?

Pas plus que celle de Quintus Aucler en 1796, la restauration du polythéisme par M. Lacour en 1850 n'est un fait isolé. Vers le culte des Dieux gravitent aujourd'hui même des hommes de toutes les conditions, en plus grand nombre qu'on ne pense. Nous ne parlons ni de ce qui se passe en Amérique, ni de l'adoration matérielle du soleil qui se pratique dans certaines provinces de France, ni

[1] P. 76.

de cette foule de pratiques récentes qui ont fait dire à un évêque, dans une lettre pastorale : *Il est impossible de se le dissimuler, nous retournons au paganisme.*

Nous voulons seulement signaler un livre beaucoup plus populaire que celui de M. Lacour, imprimé en 1851, à Paris, et qui invite la jeunesse de l'un et de l'autre sexe à mettre ses désirs, ses craintes, ses passions mêmes, sous la protection des anciens Dieux de la mythologie, avec promesse d'en obtenir lumière et protection : nous savons de bonne part que ce livre est entre des milliers de mains.

Voici d'abord le nom des *êtres* auxquels il faut s'adresser : Jupiter, Saturne, Neptune, Pluton, Mars, Bacchus, Vulcain, Pan, Apollon, Mercure, Vesta, Cérès, Vénus, Aurore, Bellone, Junon, Proserpine, Diane, Minerve, Thémis, Flore, Cybèle, Pomone, Latone, Féronie, les Sibylles, les Muses, les Nymphes, les Faunes, les Tritons, les Centaures, les Pénates, les Lares, les Génies, les Parques, les Géants, les Sirènes, les Harpies, les Lamies, les Furies, Cerbère, Éole, Momus, Sérapis, Priape, Janus, Jason, Thésée, Hercule, Achille, Atlas, Orphée, Persée, Esculape, Aristée, Prométhée, Minos, Rhadamante, Caron.

Dans ce nouveau calendrier, chaque *divinité*, chaque *saint* exerce un patronage spécial. Voulez-

vous de la gloire? invoquez Jupiter, Dieu des hommes et roi des Dieux, fils de Saturne et de Rhéa. Du bonheur? invoquez Saturne, fils du Ciel et de Vesta. Du courage dans les combats? invoquez Mars, fils de Junon et dieu de la guerre. De la joie et du repos? Pan, dieu des champs, fils de Mercure et de Pénélope. Des talents? Apollon, *lumière du monde*, fils de Jupiter et de Latone. De la richesse? Cérès, déesse de l'abondance, fille de Saturne et de Rhéa. Des amours et des plaisirs? Vénus, fille de Jupiter et de Diane. De la science? Minerve, fille du cerveau de Jupiter. La résignation dans l'adversité? Cybèle, fille du Ciel et de Vesta. De bons conseils? les Sibylles, conseillères des Dieux. Des consolations? les Pénates, fils de Mercure et de Lare. Des remèdes? Esculape, fils d'Apollon et de Coronis. De la prudence? Persée, fils de Jupiter et de Danaé [1].

C'est ainsi qu'on popularise aujourd'hui même, avec la connaissance de la mythologie, le culte secret du polythéisme; que Satan se crée des adorateurs; et qu'après avoir été artistique, politique, philosophique et littéraire, le paganisme tend à se perpétuer tout entier en devenant dogmatique et moral.

[1] P. 24 à 80.

CHAPITRE XIV.

PRÉPARATIONS A LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE.

Essais partiels depuis la Renaissance. — Culte de Platon à Florence; — des Muses à Venise; — de Romulus à Rome. — Messe de la fondation de Rome. — Fondation des confréries de Socrate. — Doctrines, prières, hymnes, rituel des confrères.— Ils sont répandus dans toute l'Europe. — Pères des francs-maçons. — La Révolution sortie des colléges et non des loges maçonniques. — Résumé général.

La religion révolutionnaire est, sans contredit, l'essai de restauration païenne le *plus complet* qu'on ait vu. Nous disons le plus complet, car il avait été préparé de longue main par des essais partiels.

Chose trop peu connue! depuis son origine la Renaissance tendit à se formuler, non-seulement en théorie politique, philosophique, artistique et littéraire, mais encore en système religieux.

Ainsi, nous la voyons, à peine éclose, instituer à Florence, par le ministère de Ficin, le *culte de Platon,* et célébrer la nativité du nouveau saint par une fête solennelle, empreinte d'un caractère religieux

et même mystique[1]. Adorateur de l'antiquité, Ficin, prêtre et chanoine, n'a chez lui ni crucifix, ni madone, ni images de saints, mais seulement un buste de Platon, devant lequel il entretient une lampe nuit et jour allumée. Il propose de lire ses écrits à l'église en guise d'Évangile ; et, en parlant à ses auditeurs, Ficin les appelle, non plus mes frères en Jésus-Christ, mais *mes frères en Platon.*

A Venise, André Navigero *adore les Muses* dans sa maison, leur dresse un *autel*, et chaque année leur offre un Martial en holocauste[2].

Presque à la même époque, à Rome, au pied du Quirinal, Pomponius Lætus rétablit le *culte de Romulus*, lui élève un *autel* et lui offre de l'*encens* : il ne s'en tient pas là. De concert avec Callimaco Esperiente et quelques autres renaissants, il fonde une *confrérie* philosophique, littéraire, politique et surtout religieuse. La première condition pour y être admis, c'est de renoncer à son nom de baptême et de le remplacer par un nom païen. « Tous ces lettrés, dit le savant cardinal Quirini, étaient tellement dominés par l'amour du paganisme, qu'on les aurait pris bien plutôt pour des sectateurs de Platon

[1] Nous donnerons ailleurs les détails de cette cérémonie.

[2] Adeo Martiali severus hostis ut quotannis, stato die Musis dicato, multa ipsius volumina Vulcano dicarentur. P. Jov., Elog. 78, p. 180.

disputant sur l'immortalité de l'âme, que pour des disciples de Jésus-Christ. Ainsi, pour entrer dans leur confrérie, il fallait renoncer à son nom de baptême et prendre un nom païen. Ils agissaient de la sorte, non pour exciter l'émulation des jeunes gens, *mais par honte du christianisme et par engouement du paganisme*[1]. »

Pomponius alla jusqu'à prendre ou à se laisser donner le titre *de souverain Pontife*, et un de ses disciple signait : *Prêtre de l'Académie romaine*. Aussi Volterrano et Vivès accusent Pomponius Lætus d'idolâtrie positive[2]. Des découvertes récentes ont donné la preuve matérielle de cet essai de restauration païenne, accompli par ces renaissants fanatiques, au sein même de la capitale du monde chrétien. Dans une crypte des catacombes de Callixte, déblayée il y a moins de deux ans, on a trouvé gravées sur les parois les deux inscriptions suivantes :

[1] Disputabant ii de animorum immortalitate, platonicæ potius sectæ, quam christianæ religionis asseclæ; et nomina in baptismate suscepta immutabant, non juventutem tantum, ut ipsi aiebant, veterum æmulatione ad virtutem incitantes, sed nimio gentilitatis amore obcæcati... quin turpe arbitrantes, sancti nomine, quod in baptismate acceperant vocari, eo suppresso novum sibi imponerent, ex ethnica religione derivatum. *Pauli II vita cum vindiciis adv. Platon.*; *Auct. Angelo Maria Quirino card.* Romæ, 1749, c. 1, p. x.

[2] *Jug. des savants*, t. II, id. in-4°.

REGNANTE ROM. POMP. PONT. MAX.

« Pomponius, souverain pontife, régnant à Rome. »

La seconde inscription nous apprend que le néo-paganisme a non-seulement un pape, mais des prêtres :

POMPONIUS PONTIFEX MAXIMUS,

PANTACATUS SACERDOS ACADEMIÆ ROMANÆ.

« Pomponius, souverain pontife, Pantacatus, prêtre de l'Académie romaine. »

On le voit, dès l'origine, le paganisme renaissant usurpe un langage qui révèle la prétention de se substituer au christianisme. Aux paroles, les renaissants joignent les actes. Dans leurs réunions, *ils offrent des sacrifices avec des cérémonies païennes*. Leur chef, après avoir renouvelé le culte de Romulus, institue la *Fête de la fondation de Rome* [1]. En 1483, Pomponius la fait célébrer dans sa maison [2]. Enhar-

[1] Amor, hic (gentilitatis) quosdam ex ipsis adeo transversos egisse comperitur, ut nec a solemnium quorumdam sacrificiorum ceremoniis abstinerent, vel sub ipso Quirinali monte... Pomponius hic ethnicos ritus ita deperiisse, ut in more haberet, natalem urbis Romæ diem celebrare quin Romulo aram construere. Id., id.

[2] L'anno 1483, fù celebrata questa funzione, per avventura la prima volta, nel monte Esquilino, presso la casa di Pomponio Leto. Jacopo Volterra', *Diario*.

dis par le succès, les néo-païens parviennent, chose inouïe! à célébrer cette solennité d'un nouveau genre dans une église de Rome, avec l'offrande des saints mystères. Voici, d'après les monuments originaux, la description de cette étrange fête :

« L'an 1501, le dimanche, onze mars, le révérend seigneur François, évêque de Ferentino, a célébré une messe solennelle au maître-autel de l'église d'*Ara-Cœli*. Il a dit la messe des saints martys Victor et Fortunat, dont la fête tombe le vingt avril, jour anniversaire de la fondation de Rome. Cette fête de la fondation de Rome se célèbre chaque année par les poëtes de la ville. Si j'ai bonne mémoire, c'est Pomponius Lætus qui, le premier, l'a établie il y a peu d'années [1].

» Ont assisté à cette messe, le gouverneur de la ville et le sénateur, l'ambassadeur du grand-duc de Lithuanie, l'ambassadeur de Florence, les conservateurs de la chambre urbaine, environ vingt évêques, dom Bernardino Gambara, sous-diacre apostolique [2], et une foule d'autres personnes. La messe a été chantée par les chantres du pape.

[1] Quod si recte memini Pomponius Lætus, poeta laureatus, primus a paucis annis citra introduxit. *Memorie istoriche della chiesa di Araceli*, dal p. Casimiro da Roma, in-4°. Roma, 1736, p. 325.

[2] Fuerunt episcopi usque ad viginti; D. Bernardinus Gambara subdiaconus apostolicus. Id. id.

» A la messe a succédé le discours : il a été fait par un jeune Romain, *dans son habit de tous les jours*. Avant de commencer, il est venu se mettre à genoux devant le maître-autel, où il a récité le *Pater noster* ou ce qu'il a voulu [1]. Et, sans demander la bénédiction, ce qui n'a pas paru convenable pour un discours *profane*, il est monté en chaire. Il a fait une harangue fort applaudie. Après quoi il a proclamé les noms des dignitaires de l'académie littéraire. Ensuite nous nous sommes rendus au palais des Conservateurs, où nous avons dîné. Le dîner a été assez maigre et sans bon vin. Il a été suivi d'une *comédie* dont on n'a guère pu jouir à cause de l'affluence des spectateurs [2]. »

Célébrer l'anniversaire de la fondation de Rome païenne, que saint Jean appelle *la grande prostituée*, comme on célébrerait la fête de la Chaire de saint Pierre; la célébrer dans une église, par une messe solennelle suivie d'un sermon fait par un laïque, puis d'un dîner, puis d'une comédie! Si tout cela est bien dans l'esprit du christianisme, nous ne voyons pas pourquoi on ne célébrerait pas aussi, de la même manière, l'anniversaire de la fondation de Ninive, de Babylone, de Paris, de Londres, de

[1] In veste quotidiana... vel quod magis placuit. Id. id.

[2] Prandium fuit satis feriale et sine bono vino. Post prandium fuit recitata quædam comœdia, etc. Id.

Bruxelles ou d'Amsterdam. A coup sûr cela ne se ferait plus aujourd'hui; mais tel était l'enthousiasme de cette époque pour l'antiquité païenne, qu'on jouait avec toutes ces choses, dont ne prévoyait pas les conséquences.

Quoi qu'il en soit, le paganisme renaissant se montrait, dans ses véritables adeptes, avec l'inaliénable caractère qu'il eut dans l'antiquité; il fut orgueil et volupté. Orgueil, Pomponius et ses disciples étaient de *francs rationalistes*. Ennemis de toute autorité, ils conspiraient contre les pouvoirs établis[1]; et discutaient dans leurs réunions, à la manière des anciens philosophes, sur les dogmes les plus sacrés de la religion, et ne craignaient pas de soutenir les erreurs les plus monstrueuses et les plus contraires à la foi[2]. Volupté, ils prêchaient d'exemple et de pa-

[1] Fernus, un des disciples de Pomponius Lætus, rêvant déjà la République, lui écrivait : Dictatori perpetuo, imperatori nostro maximo, Pomponio Læto. — *Jug. des sav.*, art. *Fernus*.

[2] Affero nunc Michaelis nostri Canensii testimonium ad eam ipsam Romanorum quorumdam academicorum *nequitiam* declarandam, luculentum ac fide dignissimum. Hic Paulum commendat disertis verbis ob *nefandam* eorum *sectam scelestamque opinionem* maxima diligentia e medio Romanæ curiæ sublatam, qui nimirum *fidem orthodoxam* pravis moribus infecerunt prædicaruntque fas cuique esse pro arbitratu voluptatibus uti... Subditque huic nequitiæ eosdem crimen conspirationis in ipsius Pontificis vitam vere adjecisse, tantamque rei atrocitatem Marco Romano, Petro, quem Petreium et Damiano Tusco, quem Callimachum præcipuum ejus

role le culte du plaisir ; tout cela au nom des souvenirs païens, et dans un langage digne d'Horace ou d'Épicure [1].

A l'exemple de Rome et de Florence, l'Europe entière se couvrit de *Confréries socratiques*, où les lettrés s'essayaient à l'envi à ruiner le christianisme et à restaurer le paganisme. Quelque nouveau, quelque incroyable qu'il puisse paraître, le fait est certain. C'est un trait de lumière qui ne permet plus de se méprendre sur l'esprit et la marche de la Renaissance, dans l'ordre religieux. L'ouvrage qui le con-

sceleris architectum habitum prodit, quemadmodum et principem in ea academicorum secta locum assignat Pomponio Læto. *Card. Quirini*, ubi supra.

[1] Sese mutuo ad convivia invitabant usurpantes priores illos secundæ Persii versus :

Hunc, Macrine, diem numera meliore lapillo,
Qui tibi labentes apponit candidus annos ,
Funde merum genio, etc.

In his autem *precationibus*, atque conviviis, cui licentiæ homines illi se darent, exemplo nobis sit Faustus Sabæus, Vaticanæ Bibliothecæ a Leonis X pontificatu, usque ad illum Pauli IV custos, qui ad agendum natalis sui diem amicos invitans, epigramma his versibus concludit :

Vos afferte sales, dicteria, scommata, risus,
Danda voluptati est crastina tota dies,
Et quia præ foribus stat mors inopina bibendum est,
Occupet impotos ne via longa necis.

Pauli II vita, etc., c. 4, p. x.

tient est tout à la fois si précieux et si peu connu, qu'on nous permettra d'en donner une assez longue analyse.

Il existe donc un livre intitulé : *Manuel des panthéistes, ou rituel pour célébrer les fêtes de la confrérie de Socrate*[1].

L'auteur est un renaissant fameux, qui se fait gloire de s'appeler *Janus Junius Tolandus Eoganesius*. Avant de se montrer publiquement l'ennemi acharné du christianisme, il s'était nourri de la belle antiquité, et s'était fait connaître par une dissertation sur la mort d'*Attilius Regulus*, par un poëme intitulé *Clito*, et par des *commentaires sur Cicéron*.

Dans une longue introduction, Janus Junius explique l'origine de la confrérie de Socrate, sa propagation dans toute l'Europe, et ses principes en matière de religion.

« La confrérie de Socrate, dit-il, doit son origine aux réunions dont Platon et Xénophon, disciples immortels du divin Socrate, nous ont laissé la description. C'est sur leur modèle et sous le patronage des anciens qu'elle a été formée. Tout s'y passe comme chez les Grecs et chez les Romains, et nous

[1] Pantheisticon, sive formula celebrandæ sodalitatis Socraticæ, in tres partes divisa, quæ Pantheistarum, sive sodalium continent : 1° Mores et axiomata; 2° Numen et philosophiam; 3° Libertatem et non fallentem legem neque fallendam. In-12.

nous en faisons gloire, car nous ne cachons ni l'origine ni la nature de notre confrérie [1].

» Les membres de la société de Socrate sont des philosophes qui ne jurent sur la parole d'aucun maître, et qui, s'élevant au-dessus de tous les *préjugés* de naissance, d'éducation, de coutume, *de religion*, de société, jugent de toutes choses sacrées, comme on dit, et profanes avec une *souveraine indépendance* [2]. Ils s'appellent communément *panthéistes*, à cause de leur opinion particulière sur Dieu et sur l'univers. Leur devise est ce mot d'un ancien : *Du grand Tout viennent toutes choses, et de toutes choses le grand Tout est formé* [3]. De cette maxime

[1] Symposia socratica quorum specimen nobis reliquerunt *divini Socratis* duo præstantissimi discipuli, Plato nimirum atque Xenophon... Sunt etiam nostro tempore *non pauci* qui similia Socraticis instituerunt convivia imo et *Socraticas sodalitates* ea diserte nominarunt. P. 4 et 5. — Quod ad ordinem pertinet, qui in sodalitatibus hisce observatur, modiperatorem habent; eodem plane jure gaudentem, quo apud Græcos olim et Romanos... Nec interea hodiernæ sodalitatis socraticæ statum aut originem celavimus, quum hoc ipsum nobis sit potissimum scribendi argumentum. P. 76.

[2] Philosophi hi sunt qui *nullius* in verba jurati, non educatione, neque consuetudine abducti, non religionibus patriis, neque legibus impediti, de rebus omnibus, tam sacris (ut dicitur) quam profanis, liberrimo cum judicio discurrunt. P. 5.

[3] De rerum causa et origine cum Lino vetustissimo *sanctissimoque* reconditioris scientiæ *antistite* dicentes : *Ex Toto quidem sunt omnia, et ex omnibus est Totum*. P. 6.

qu'ils ont sans cesse à la bouche, ils donnent l'explication suivante : Le grand Tout est infini, tant en étendue qu'en puissance. Il est un, par le prolongement et la contiguité de ses parties. Il est immobile et mobile, incorruptible et éternel; il absorbe tout ce qu'il a produit [1].

» En conséquence, ils soutiennent que la matière est éternelle; que toutes les idées sont corporelles; que la pensée n'est qu'un mouvement particulier du cerveau; que, *conformément à la doctrine d'Horace et de Virgile,* il n'y a pas d'âme individuelle, mais seulement une âme universelle; que cette âme universelle est un feu éthéré qui environne tout, qui pénètre tout, qui met tout en mouvement [2]; que la terre et le soleil sont les deux seuls principes des choses, le père et la mère de toutes les créatures, l'homme compris [3].

[1] Ex Uno facta esse omnia, censebat decantatissimus ille Musæus in idemque omnia iri resoluta. P. 8. — Ex primis illis corporibus, existunt rerum omnium composita semina *ab æterno tempore* inchoata. P. 16.

[2] Cogitatio est motus particularis cerebri... Omnes ideæ demonstrantur esse corporeæ... ignis æthereus omnia circumdans... hic est Horatii divinæ particula auræ, Virgilii spiritus intus alens. P. 8, 13, 14.

[3] Unde non sine ratione nomine *matris Panspermiæ* terra donanda est, cui sol *Pammestor*, ut maritus nunquam senescens. P. 21.

» De là, continue Janus Junius, cette réponse que je fis un jour, dans une auberge d'Allemagne, à un impertinent qui me demandait qui j'étais : Mon père, lui dis-je, c'est le soleil, ma mère, la terre, ma patrie, le monde, tous les hommes, mes parents [1].

» *Les associés de Socrate*, ajoute-t-il, *ont un langage et une doctrine pour le vulgaire, et une pour les frères. Ils admettent toutes les sectes dans leur sein; ne reconnaissent d'autre loi que la loi naturelle; d'autre oracle que la raison; d'autre devoir que de combattre à outrance toutes les tyrannies et toutes les superstitions* [2]. Comme on voit, leur religion est simple, claire, facile, gratuite, ennemie de toutes les fables dont on nourrit le peuple, et tolérante pour tous. Prêtres de la Nature, successeurs des pythagoriciens et des druides, ils se livrent aux études qui occupaient ces anciens philosophes [3].

[1] Hinc meum responsum... Sol mihi pater est, mater terra, mundus patria, omnes homines cognati. *Ibid.*

[2] Loquendum cum vulgo, sentiendum cum philosophis... Nulla inter eos exoritur discordia, si sodalium quilibet paternam profiteatur hæresim... non cogitandi tantum, sed etiam agendi libertatem (omni abominata licentia!) mordicus tuentur cunctis tyrannis infensissimi... superstitionis stirpes omnes rejiciendæ... Vera lux, recta ratio, etc. P. 41, 66. — Commentantur in legem naturæ, verissimam illam et nunquam fallentem rationem. P. 50.

[3] Religionem eorum advertas simplicem... non animos inanibus lactantem fabulis, non infamantem aut insectantem... Naturæ mystæ

» Ils sont répandus dans toute l'Europe. On les compte en grand nombre à Paris, à Venise, dans toutes les villes de Hollande, particulièrement à Amsterdam, à Rome même, et surtout à Londres et dans une infinité de lieux. Partout ils ont des réunions où ils boivent, mangent, et, ce qu'il y a de plus agréable, philosophent ensemble. Leur philosophie repose sur le solide fondement du grand Tout, universel et éternel [1]. »

Voilà donc un fait acquis à l'histoire : La Renaissance a enfanté une multitude de sociétés socratiques, formées sur le modèle des associations rationalistes des Grecs et des Romains. Ces confréries forment une vaste secte religieuse, ou plutôt antireligieuse et antisociale. Elle a pour but et pour effet de saper le christianisme et de soutenir, sous le patronage de Socrate, de Platon, de Virgile, d'Ho-

ac hierophantæ merito vocari possunt Pantheistæ. Studiis incumbunt sodales Socratici quibus maxime inclaruerunt Druides et Pythagoræi. P. 77.

[1] Parisiis plurimum versantur; itidem Venetiis, in omnibus Hollandiæ urbibus, maxime certe Amstelodami, et nonnulli (quod mireris) in ipsa curia Romana; sed præcipue Londini abundant... ut uno verbo rem expediam, dantur procul dubio in plurimis locis Pantheistæ non pauci : qui suos sibi habent privatos cœtus et sodalitates, ubi conviventur et, quod suavissimum est condimenti genus, ubi desuper philosophantur. P. 14, 89. — Super ista Universi immensi et æterni fundamenta solidissime jacta, philosophiam suam ædificant Pantheistæ. P. 16.

race, de Cicéron, en un mot de tous les auteurs classiques, les plus monstrueuses erreurs : le rationalisme, le panthéisme, le naturalisme, le matérialisme, l'éternité de la matière, l'âme universelle, la réabsorption de tous les êtres dans le grand Tout, le mépris de toute religion positive et la haine de toute autorité.

Dès les premières années de la Renaissance, ces énormités inconnues du moyen âge, et renouvelées de la philosophie grecque et romaine, étaient soutenues avec tant d'audace par les néo-païens, que le concile de Latran, en 1512, se vit obligé de les frapper d'une condamnation solennelle.

Cette condamnation ne les arrêta pas plus dans leur cours qu'elle n'en tarit la source. On les voit, au contraire, aller se développant avec la connaissance et l'admiration de la belle antiquité. Au dix-septième siècle, où vivait Janus Junius, elles se montrent en pleine floraison. Elles sont comme un feu souterrain qui, pendant trois siècles, couve dans le sein de l'Europe, et finit par faire explosion lorsque les lettrés se trouvent maîtres absolus du pouvoir. Pendant la même période, l'Europe fut couverte d'ordres religieux enseignants ; l'éducation, on peut le dire, était alors le monopole du clergé. Comment se fait-il que dans tous les pays chrétiens, et avec une éducation *chrétienne*, un si grand nombre de lettrés

soient devenus les sectateurs fanatiques de Socrate et de Platon, au point de devenir les ennemis acharnés de la religion et de la société?

En attendant la réponse, montrons les confréries socratiques préludant par leurs cérémonies aux fêtes païennes de la Révolution.

Elles avaient un rituel imprimé comme les nôtres, en *caractère rouge et noir*. Il se divise en trois parties dont nous allons donner l'analyse. Une partie des prières et des instructions qu'il contient se récitait toujours, ou, *suivant la prescription des auteurs païens*, se chantait dans chaque réunion [1]. Dans les fêtes plus solennelles, tels que les deux solstices ou la réception d'un nouveau confrère, le rite s'accomplissait tout entier. Presque toujours l'hiérophante expliquait le *Canon* ou le *Credo philosophique*, d'où il tirait des enseignements *conformes à la doctrine des anciens socratiques*. A jour fixe, il commentait la *loi de Nature*; puis, *glorifiait la Raison*, *ses droits souverains*, *son infaillibilité*; *ses lumières* qui dissipent les préjugés, les vaines terreurs, les fausses révélations. Enfin, il faisait bonne justice *des faux*

[1] Semper una legitur portio in unoquoque congressu, præfante modiperatore, cæteris vèro respondentibus ac interdum concinentibus, alternatim pleraque secundum Virgilianum illud, Homero prius suggerente : alterius dicetis amant alterna camenæ.

miracles, des faux mystères, des faux oracles et des contes de vieille qui défigurent la religion[1]. »

La Révolution a-t-elle fait autre chose?

Mais rien n'est plus instructif que la manière dont les néo-païens pratiquaient leur culte et enseignaient leur doctrine. Entrons dans la salle qui leur sert de chapelle. A la partie supérieure, voyons le prêtre de la Raison, le *summus pontifex* de l'Académie romaine, ou, comme ils disent, le *modiperator*, tenant dans ses mains le livre de la loi, donnant le ton et dirigeant les cérémonies. Voyons ensuite les simples fidèles partagés en deux chœurs, psalmodiant les maximes de la loi naturelle, ou chantant alternativement des antiennes à la Déesse Raison.

Première partie du rituel ou de l'office socratique[2].

LE PRÊTRE.

« Le bonheur et la joie.

LES FRÈRES.

» Nous commençons une réunion socratique.

LE PRÊTRE.

» Que la philosophie fleurisse.

[1] Canonem philosophicum interpretantur indeque eruunt Theoremata Socraticorum veterum. P. 50. — Commentantur statis temporibus in legem naturæ, etc. Ut supr., p. 50.

[2] Formulæ pars prima.

LES FRÈRES.

» Avec les belles-lettres et les beaux-arts [1].

LE PRÊTRE.

» Que cette réunion soit consacrée à la vertu, à la liberté, à la santé : triple vœu des sages.

LES FRÈRES.

» Et maintenant et toujours [2].

LE PRÊTRE.

» Vivent les Jeux et les Ris.

LES FRÈRES.

» Que les Muses et les Grâces nous soient favorables.

LE PRÊTRE.

» Nous ne jurons sur la parole d'aucun maître.

LES FRÈRES.

» Pas même de Socrate, et nous exécrons tout texte sacré. »

Après cet *Introït*, le prêtre lit l'*Épître* suivante, tirée des apôtres de la nouvelle religion : « Cependant, dit-il, afin que tout se fasse, sauf les droits de la liberté, suivant les règles tracées par les meilleurs et les plus grands de tous les hommes, écou-

[1] Le libre penser et la belle littérature, voilà toute la Renaissance.

[2] Et nunc et semper.

tez, mes chers frères, les paroles de Marcus Porcius Caton, rapportées par Marcus Tullius Cicéron, le très-saint père de la patrie, au chapitre XIII du livre *de la Vieillesse*[1]. »

En guise de *Deo gratias*, les frères répondent :

« Nous nous sommes faits les adorateurs de la Vérité et de la Liberté, afin d'être délivrés de la tyrannie et de la superstition.

LE PRÊTRE.

» Avant tout, dit Caton, je dois vous avertir que j'ai toujours eu des confrères. C'est moi qui, étant questeur, ai institué les confréries. Les jours de fête de la bonne Déesse, je buvais et philosophais avec mes amis.

LES FRÈRES.

» Loués soient Socrate et Platon, Marcus Caton et Marcus Cicéron[2].

LE PRÊTRE.

» Afin de vivre joyeux et de mourir tranquilles, scrutons l'origine des choses.

LES FRÈRES.

» Afin que délivrés de toute crainte, nous demeurions impassibles.

[1] ..... Audite, sodales carissimi, verba M. P. Catonis, referente M. T. Cicerone sanctissimo patre patriæ, etc.

[2] Laudentur Socrates et Plato, Marcus Cato et Marcus Cicero.

LE PRÊTRE.

» Et aussi, afin de dissiper les vaines terreurs en nous moquant des sornettes des anciens, chantons l'hymne d'Ennius. »

Tous ensemble chantent cet hymne qui, dans la bouche des modernes païens est une dérision évidente des prêtres, de la religion et de son enseignement : « Je ne fais pas plus de cas de Marcus l'augure que d'un zeste; pas plus des aruspices de carrefour; pas plus des astrologues, avec leur double cercle; pas plus des devins d'Isis et des interprètes des songes. Ni l'art, ni la science n'en font des hommes divins; ils ne sont que les prêtres de la superstition et d'impudents menteurs, qui ont la prétention de montrer aux autres une route qu'ils ne connaissent pas. A ceux à qui ils promettent des richesses, ils demandent de l'argent, et leur laissent tout ce qu'ils promettent, pourvu qu'ils en obtiennent une drachme [1]. »

Les renaissants du dix-huitième siècle, Voltaire, Rousseau, Diderot, Robespierre, Lebrun, Chénier, la Révolution, n'ont fait que répéter à grand orchestre et dans les temples de la Raison, l'hymne d'Ennius.

Le prêtre lit ensuite un passage de Caton et

[1] Non habeo denique nauci, etc. Le rituel porte à la marge en lettres rouges : Referente Cic. *De divinat.* lib. I, c. ultim.

de Xénophon exhortant à boire à la manière des Sabins.

LES FRÈRES.

« Loué soit Xénophon ; imités soient les rustiques Sabins[1].

LE PRÊTRE.

» Buvons aux Grâces,

LES FRÈRES.

» A petites rasades. »

Ainsi finit la première partie de l'office.

La seconde ressemble à une parodie plus sacrilége encore de la célébration des saints mystères. Comme après la messe des catéchumènes, on ne laissait dans l'église que les fidèles, le prêtre commence par ces mots d'Horace : « Éloignez le vul» gaire[2]. »

LES FRÈRES.

« Tout est clos, tout est en sûreté.

LE PRÊTRE.

» Dans le monde tout est Un, et Un est tout en tout.

LES FRÈRES.

» Le grand Tout est Dieu, immense, éternel.

[1] Laudandus Xenophon imitandique rustici Sabini.

[2] Profanum arcete vulgus.

LE PRÊTRE.

» Chantons l'*hymne du grand Tout*, tiré de notre père Pacuvius : « Le grand Tout anime, forme, nour-
» rit, développe, crée toutes choses; il ensevelit,
» il absorbe en lui toutes choses; il est le père de
» tout, et tout périt pour renaître [1]. »

Après le chant du panthéisme, le prêtre récite une prière à la Raison, tirée de Marcus Tullius Cicéron :

« O philosophie! guide de la vie! ô toi qui découvres la vertu et qui chasses le vice, que serions-nous, que seraient tous les hommes sans toi? C'est toi qui as bâti les villes, toi qui as réuni les hommes dispersés dans les forêts; toi qui as inventé les lois, réglé les mœurs et dirigé la vie. *Nous recourons à toi, nous nous mettons sous ta protection, nous nous dévouons tout entiers à ton culte* [2]. »

Voilà bien, sauf erreur, le rationalisme actuel; voilà bien la théorie moderne de l'état de nature, base de toutes les utopies religieuses et sociales de notre époque.

On chante ensuite le *répons* suivant, tiré de Cicéron :

« *O raison! tu es la loi primitive et véritable; tu*

[1] Quidquid est hoc omnia animat, etc. La rubrique en lettres rouges indique : Pacuv. apud Cicer. *De divinat.*, lib. I, c. 57.

[2] Ad te confugimus, a te opem petimus, tibi nos penitus totosque tradimus. Cicer. *Tuscul. Disp.* lib. V, c. 2.

es la lumière et la boussole de la vie. Tu suffis à tout, au châtiment comme à la récompense; les furies n'existent pas, c'est le remords que tu crées qui en tient lieu. La vertu se suffit à elle-même, elle est sa magnifique récompense [1]. »

Voilà bien encore le naturalisme moderne. Puisqu'il trouve tout en lui-même, quel besoin l'homme a-t-il de la grâce? Quel besoin du Dieu qui a dit : *Sine me nihil potestis facere... ego ero merces tua magna nimis?*

Cependant l'office avance, et le prêtre dit : « Il faut maintenant lire posément le Canon philosophique; écoutez-le, mes chers frères, avec attention, et pesez-en toutes les paroles : c'est le père Marcus Tullius Cicéron qui va parler (*Questions académiques*, livre Ier, chapitre VI et VII). « La Nature se divise en deux parties; la partie qui produit et la partie qui est produite. La partie qui produit est une *certaine force* qui retient les molécules unies entre elles; on l'appelle l'*âme du monde*. L'énergie de cette force s'appelle *Providence* ou *Nécessité*, parce qu'elle est la continuation fatale de l'ordre éternel [2]. »

[1] Ratio est vera et prima; lux lumenque vitæ... Nolite putare eos qui aliquid impie commiserint agitari furiarum tædis. C. *Orat. pro Sext. Roscio*, c. 24. — Il n'a point créé les noirs démons... il crée le remords. C'est ainsi que dans son hymne impie à l'Être suprême, Lebrun n'est que le traducteur de Cicéron.

[2] Necessitatem appellant quia nihil aliter possit, atque ab ea

LE PRÊTRE.

Chantons maintenant le Principe universel.

Le rituel indique l'*hymne du panthéisme*, tiré de Virgile, *Géorgiques*, livre IV, vers 220. Tous chantent : *Esse apibus partem divinæ mentis*, etc.[1]. On ne peut s'empêcher d'admirer comment ces socratiques avaient su profiter de leurs études de collége : ils connaissent à merveille tout ce qui, dans les auteurs classiques, peut favoriser leur système[2].

A l'hymne et au canon succède le *Memento*. Pour que rien ne manque à la certitude de leur généalogie et à la volonté de restituer le paganisme en parodiant le christianisme, les socratiques récitent en forme de litanies le *Memento* suivant :

LE PRÊTRE.

« Glorieux Salomon[3],

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

constitutum sit evenire, quasi fatalem et immobilem continuationem ordinis sempiterni. *Id.*

[1] Pour les différentes parties de l'office, le rituel indique des hymnes de rechange, et en laisse le choix au prêtre : ils sont tous tirés d'Horace.

[2] Ce qui n'est pas moins *admirable*, c'est l'assurance avec laquelle certaines personnes soutiennent encore, que les auteurs païens n'offrent aucun danger pour la jeunesse, dès qu'ils sont expurgés sous le rapport des mœurs.

[3] Almus Salomon.

LE PRÊTRE.

» Glorieux Anaximandre [1],

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice [2].

LE PRÊTRE.

» Glorieux Xénophane,

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

LE PRÊTRE.

» Glorieux Mélissus,

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

LE PRÊTRE.

» Glorieux Démocrite,

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

LE PRÊTRE.

» Glorieux Parménide,

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

LE PRÊTRE.

» Glorieuse Cléobuline,

[1] Almus Anaximander.

[2] Prosit nobis.

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice.

LE PRÊTRE.

» Glorieuse Théano,

LES FRÈRES.

» Sois-nous propice. »

De peur qu'on ne les accuse d'ingratitude, le rituel porte, en lettres rouges, à la suite du *Memento* : « Il a été fait mémoire de Socrate, Platon, Xénophon, Caton et Cicéron dans la première partie de l'office. »

LE PRÊTRE.

« Loué soit tout le chœur des philosophes, serviteurs et servantes de la vérité[1].

LES FRÈRES.

» Honneur et gloire à ceux qui en sont dignes.

LE PRÊTRE.

» Buvons aux Muses

LES FRÈRES.

» A médiocres rasades. »

Ainsi se termine la seconde partie de l'office.

Dans la troisième, les confrères s'exhortent à vivre gaiement et à mourir sans crainte. Dans les deux

[1] Laudetur reliquus chorus philosophantium famulorum famularumque veritatis.

premières parties, le culte de la Raison; dans la troisième, le culte de la chair : Orgueil et volupté, voilà, nous ne saurions trop le dire, tout le paganisme ancien et moderne. Pour se remplir de ces *grandes pensées*, l'assistance chante en chœur l'hymne d'Horace : *Justum et tenacem*, etc.

LE PRÊTRE.

« Afin de bien vivre et de bien mourir, écoutez attentivement, mes chers frères, la règle certaine, infaillible, qu'il faut suivre. C'est Marcus Tullius Cicéron qui, dans son langage inimitable, va nous instruire [1].

LES FRÈRES.

» Les oreilles grandes ouvertes, les cœurs en haut, nous écoutons [2].

LE PRÊTRE.

» La vraie loi, c'est la droite raison, conforme à la nature, répandue dans tous les hommes, immuable, éternelle, qui s'explique et s'interprète elle-même [3].

[1] Audite, æquales præstantissimi, normam certissimam bene vivendi, beate moriendi, verbis ipsissimis vobis nunc tradendam quibus eam inimitabiliter expressit olim Marcus Tullius. *Id.*

[2] Patulis auribus et cordibus sursum elatis auscultabimus. *Id.*

[3] Est quidem vera lex, recta ratio, naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna; neque est quærendus explanator aut interpres alius. *De rep.* I, 3.

LES FRÈRES.

» C'est par cette loi que nous voulons être gouvernés ; nullement par les mensonges et les fables de la superstition.

LE PRÊTRE.

» Vous avez raison; toutes les lois positives ne sont ni fixes, ni durables, ni universelles, ni efficaces [1].

LES FRÈRES.

» Elles ne sont utiles à personne, si ce n'est à ceux qui les interprètent. »

Quel devoir sort de là? Évidemment celui de faire une guerre à outrance à la superstition. C'est au nom de Cicéron que le prêtre exhorte les frères à le remplir. Quant à la conclusion, elle est la même qui fut formulée par la Révolution, lorsqu'en 1793 elle écrivait au pape de *rendre au genre humain la liberté que le christianisme lui avait ravie*, afin qu'il n'y ait plus sur la terre d'autre religion que la religion naturelle [2].

[1] Aussi les lettrés révolutionnaires les ont toutes abolies pour revenir à la loi naturelle de Cicéron, sans autre interprète qu'elle-même.

[2] Superstitio fusa per gentes oppressit omnium fere animos atque hominum imbecillitatem occupavit. Quamobrem ut religio propaganda quæ est juncta cum cognitione naturæ, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ. Cic. *De divinat.*, lib. II, c. ultim.

Les frères répondent qu'ils y sont parfaitement disposés; et, en preuve, ils entonnent à l'adresse du superstitieux la chanson suivante : « Le superstitieux ne veille ni ne dort tranquille; il ne vit point heureux; il ne meurt pas content : vivant et mort, il est la proie des prêtres[1]. »

La Révolution, traduisant littéralement les chants de la Renaissance, disait en 1794 : « L'homme des prêtres vit sans cesse dans les transes..... A son lit de mort on redouble ses maux par de lugubres cérémonies. Il ne meurt pas, on le force de mourir. Mais l'homme de la nature finit comme il a vécu; il sourit à tout ce qui l'environne : il ne meurt pas, il s'endort[2]. »

Là-dessus le prêtre dit : « Buvons,

LES FRÈRES.

» Ainsi soit-il.

LE PRÊTRE.

» A l'honneur de la confrérie,

LES FRÈRES.

» A larges rasades. »

Quand on a fini de boire, le prêtre termine l'of-

[1] Non vigilat superstitiosus, non dormitat tranquillus; non beate vivit; neque secure moritur : vivus et mortuus factus sacrificulorum præda. *Id.*

[2] Poultier, *Discours décadaires. — A la Nature.*

fice par la prière suivante : « Bacchus éternel et tout-puissant, qui as établi principalement sur le boire la société humaine, sois-nous propice, et fais que ceux dont la tête est alourdie par la boisson d'hier soient soulagés par la boisson d'aujourd'hui ; et que cela ait lieu en buvant et en buvant encore. Ainsi soit-il [1]. »

Entre ces parodies sacriléges du christianisme, entre ces essais partiels de restauration du paganisme, comme religion, tentés successivement, depuis l'origine de la Renaissance, sur les différents points de l'Europe, *par des hommes graves, instruits, nombreux, appartenant à toutes les catégories des*

[1] Omnipotens et sempiterne Bacche, qui humanam societatem maxime in bibendo constituisti; concede propitius, ut hi quorum capita, hesterna compotatione gravantur, hodierna leventur; idque fiat per pocula poculorum. Amen.

Le temps de mettre au grand jour le système religieux et social puisé dans les auteurs classiques n'était pas encore venu à l'époque où vivait l'auteur. Aussi, il prend la sage précaution de ne pas signer son ouvrage : plus tard, Voltaire en faisait de même. De plus, il laisse à dessein planer un doute *prudent* sur l'accomplissement littéral et constant, au sein de chaque confrérie, des cérémonies socratiques, tout en révélant l'existence et le grand nombre des confréries dans toutes les parties de l'Europe. Ut uno verbo rem expediam, dantur procul dubio *in plurimis* locis pantheistæ *non pauci, qui suos sibi habent cœtus et sodalitates, ubi conviventur et philosophentur.* Ast in eis ista formula, vel aliqua ejus particula apud eos semper et ubiquo recitetur, in medio CONSULTUS relinquo, p. 89.

classes élevées, et les parodies publiques, l'essai plus complet accompli par la Révolution, quelle est la différence, si ce n'est du plus ou du moins? De part et d'autre, mêmes *inspirations classiques;* même adoration de la *raison* et de la *chair*, c'est-à-dire même apothéose de l'homme. Seulement, dans le premier cas, tout se passe dans des conciliabules de lettrés, obligés encore de cacher leurs projets, tandis que dans le second cas, les lettrés n'ayant plus rien à craindre, mettent au grand jour leurs utopies païennes; et, de gré ou de force, appellent l'Europe à les adopter dans l'ordre religieux et dans l'ordre social.

Considéré au point de vue politique, le livre étrange que nous venons d'analyser est d'une extrême importance; il met au grand jour une des causes les plus actives de la Révolution française de 1793 et des révolutions actuelles : la *Franc-Maçonnerie*.

Dans son *Histoire du jacobinisme*, le savant Barruel nous dévoile l'influence incalculable des sociétés maçonniques sur l'Europe moderne. D'où vient qu'il a oublié les sociétés de Socrate? Sont-elles moins antisociales et moins impies que les autres? Furent-elles moins nombreuses et moins influentes? Comment prétendre faire la généalogie des filles sans parler de la mère? Comment ne pas recon-

naître que parmi ces associations ténébreuses, et parfaitement identiques dans leur esprit, dans leurs moyens et dans leur but, les dernières en date sont sorties des premières, et que les maçons sont fils des socratiques?

« En effet, l'origine *historique* de la maçonnerie ne date que du dix-septième siècle. C'est à cette époque que la politique devint une *science populaire*. Elle avait été subordonnée jusque-là au système religieux que la Réforme (fille directe de la Renaissance) venait de détruire ou au moins d'ébranler d'une manière irréparable. Ce n'est que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette science choisit pour sanctuaire les sociétés occultes, parce qu'elles ne pouvaient encore marcher à découvert dans la société publique. Je n'ai pas besoin de dire pourquoi elles s'éteignirent dans la Révolution; la raison en saute aux yeux. La Révolution les avait complétement débordées, parce que les révolutions vont toujours beaucoup plus loin que la prévision indiscrète et présomptueuse de ceux qui les font [1]. »

D'ailleurs, l'histoire à la main, nous avons prouvé que les sociétés socratiques ont eu, comme la maçonnerie, pour but constant le renversement de l'ordre religieux et social chrétien, et l'établissement

[1] Ch. Nodier, *Souv.*, p. 125-7, édit. 1841.

d'un ordre religieux et social imité du paganisme, dans lequel l'homme émancipé ne connaît d'autre dieu, d'autre roi, d'autre autorité que lui; que dans ces sociétés renouvelées des Grecs et des Romains, se trouvent les pratiques ridiculement sacriléges qui font une partie du rituel de la maçonnerie.

Enfin, les nombreux témoignages cités au commencement de notre premier volume établissent de la manière la plus irréfragable, qu'avant la Révolution, la plupart des jeunes gens, nobles et bourgeois, sortaient des colléges avec des aspirations républicaines et démocratiques très-marquées. Or, à ce moment, ils n'étaient pas affiliés aux sociétés maçonniques. Est-il bien établi que postérieurement la plupart en aient fait partie? en a-t-on la preuve incontestable? Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre, parmi les plus célèbres, n'ont fait qu'un pas du collége à la tribune révolutionnaire.

Il n'est pas moins constant qu'aujourd'hui encore, un trop grand nombre de jeunes gens emportent des colléges les mêmes dispositions. Pas plus que leurs devanciers, ils ne les doivent aux sociétés secrètes, mais uniquement à leurs études classiques. C'est donc vouloir prendre ou donner le change, que de faire sortir la Révolution des antres du jacobinisme.

Pour être dans le vrai, il faut, ce nous semble, tenir compte des faits qui viennent d'être rapportés. Bien que nous n'ayons pu que les indiquer, il en résulte cet autre fait, d'une importance capitale, à savoir : que c'est à la Renaissance du paganisme que l'Europe moderne doit ce peuple de barbares, tour à tour lettré et grossier, en habits de drap et en guenilles, qui, *régulièrement constitué*, vit et conspire dans les ténèbres, nuit et jour épiant la société comme le tigre épie sa proie; et qui, pour premier acte de pouvoir, après la victoire, ressuscite le paganisme antique dans ses doctrines, dans son langage, dans ses institutions politiques et dans ses fêtes religieuses et civiles.

S'il n'est pas donné à l'homme de guérir l'Europe, elle saura du moins comment on l'a perdue.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Nous venons d'étudier la Révolution dans son œuvre de *reconstruction religieuse*. De cette étude *purement historique*, voici le résultat sommaire :

C'est à l'imitation de l'antiquité classique que la Révolution inaugure le culte de la Raison, et qu'à la fin du dix-huitième siècle on revoit l'homme prosterné, comme au siècle d'Auguste, aux pieds de Vénus.

C'est au nom des Grecs et des Romains que la Révolution établit le culte iconolatrique de l'Être Suprême, et proclame l'immortalité de l'âme.

C'est au nom des Grecs et des Romains, et en copiant mot à mot leur calendrier, que la Révolution institue ses fêtes officielles, en prescrit la célébration, et en détermine les cérémonies.

C'est au nom des Grecs et des Romains que, faisant un pas de plus vers le paganisme classique, elle inaugure la religion des théophilanthropes.

C'est au nom des Grecs et des Romains qu'elle substitue publiquement la morale de Socrate à la

morale de Jésus-Christ; qu'elle réhabilite le culte du feu, et qu'elle offre des sacrifices aux divinités supérieures et inférieures.

C'est au nom des Grecs et des Romains que, pressée par la logique, elle demande formellement dans un grand nombre d'ouvrages, ceux de Quintus Aucler en particulier, le retour social au polythéisme, et la restauration réelle du culte public et domestique des Romains.

A MOINS DE DÉCHIRER L'HISTOIRE, VOILA DES FAITS QU'IL EST IMPOSSIBLE DE NIER.

Quelle en est la cause?

« Vous trouvez étrange, dit un écrivain distingué, vous trouvez puéril, absurde qu'on attribue à l'influence du paganisme dans l'éducation les parodies ridicules ou atroces de la Révolution française, les erreurs, les travers, les agitations et les maux que vous déplorez comme nous : alors dites-nous pourquoi et comment la société française, élevée, enseignée, éduquée, jusqu'en 1789, par des jésuites, des oratoriens, des prêtres, des instituteurs religieux, s'est trouvée, à la fin du dix-huitième siècle, composée en grande partie de nobles corrompus, d'abbés de cour ou de boudoir, d'écrivains sceptiques, de poëtes licencieux et de bourgeois démagogues?

» Dites-nous pourquoi et comment, depuis trois

siècles, les souverains, les grands de la terre, les hommes instruits ont donné au monde tant de mauvais exemples, commis tant d'abus, excité tant de passions, semé tant d'idées fausses et perverses; pourquoi, non contents de les corrompre par le spectacle de leurs débauches et de celles de leur cour, les rois ont arraché une à une aux peuples leurs antiques libertés municipales et provinciales, fondements nécessaires de toutes les autres libertés; pourquoi les peuples, à leur tour, appelés à se gouverner eux-mêmes, se sont consumés en vains et stériles efforts pour organiser l'ordre et la liberté?

» Dites-nous pourquoi, à Rome et dans toute l'Italie, avec de saints papes, des souverains catholiques, une censure rigoureuse des livres et des journaux, un enseignement exclusivement confié à des ecclésiastiques respectables, on s'est trouvé cependant, en 1848, en face d'un peuple révolutionnaire, chassant le pape, renversant les gouvernements, parodiant le meurtre de César dans l'assassinat M. de Rossi, rêvant le rétablissement de l'ancienne république unitaire de Rome, et assez coupable pour acclamer Mazzini ou assez lâche pour le subir?

» Dites-nous pourquoi et comment la plus grande partie de la société européenne est sortie du christianisme pratique, sans lequel elle ne peut vivre;

comment, chez la plupart des hommes, la foi s'est changée en indifférence, l'espérance en désespoir, la charité en égoïsme?

»Dites-nous pourquoi, *depuis trois siècles*, les idées, les goûts, les sentiments, les usages chrétiens ont fait place à des idées, à des goûts, à des sentiments païens; pourquoi les rois, les hommes d'État, tous ceux qui gouvernent le monde par le droit, la puissance ou le génie, ont fait des exemples et des souvenirs de la Grèce et de Rome la règle de leurs actions; pourquoi on a abandonné l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique chrétiennes, pour reprendre les traditions artistiques de l'antiquité; pourquoi on a abandonné, dans beaucoup de diocèses, la liturgie catholique pour en fabriquer de nouvelles en *meilleur latin*; pourquoi on ne voit dans les musées, les palais, les jardins publics, que des emblèmes mythologiques, que les statues des dieux, déesses et héros du paganisme; pourquoi toute la littérature du siècle de Louis XIV n'est, à peu d'exceptions près, composée que d'imitations, de traductions, de reproductions des ouvrages des auteurs païens; pourquoi Machiavel, Montesquieu, Rousseau, Mably, tous les pères de la Révolution, ne se sont appuyés que sur l'histoire de Rome, de Sparte, d'Athènes, pour donner des leçons de politique; pourquoi les républicains de 1793, comme

l'a fait remarquer M. de Cormenin, admiraient tant et voulaient imposer à la France les lois, les mœurs, les usages, le caractère, les discours, les vêtements, la vie et la mort des aristocrates les plus fiers et les plus insolents de l'antiquité; pourquoi ces farouches démagogues n'avaient à la bouche que les noms de Brutus, d'Horatius Coclès, des Gracques, etc.; pourquoi leurs successeurs et élèves, les démagogues et socialistes de 1848, empruntaient à Platon et à Lycurgue des plans de gouvernement; pourquoi enfin on ne peut pas, dans la société actuelle, ouvrir un livre, entrer dans un édifice public, étudier l'histoire contemporaine, considérer les institutions des peuples chrétiens, leurs gouvernements, leurs mœurs, leurs usages, leurs amusements, leur théâtre, sans y trouver la trace et l'empreinte du paganisme?

» Voilà une partie des questions que s'adressent aujourd'hui et depuis longtemps beaucoup d'esprits sérieux, d'hommes instruits, de bons citoyens et de bons catholiques. A ces questions, auxquelles personne jusqu'ici n'avait répondu d'une manière satisfaisante et décisive, un prêtre respectable, M. l'abbé Gaume, est venu proposer une solution qui avait déjà été indiquée par monseigneur Parisis, évêque de Langres, qui a été adoptée par monseigneur le cardinal archevêque de Reims, que plusieurs

hommes éminents, et notamment le R. P. Ventura, M. de Montalembert, M. Donoso Cortès, etc., avaient déjà signalée comme la seule véritable.

» Cette solution consiste à dire que la Renaissance a mis le paganisme dans l'enseignement; que l'enseignement, *depuis trois siècles*, a versé le paganisme goutte à goutte dans le corps social; que l'infiltration de ce poison a gangrené le monde, que le remède à un tel mal c'est de transfuser, pour ainsi dire, du sang chrétien dans les veines de la jeunesse, de ne la nourrir et l'abreuver que d'idées, de pensées, d'exemples, de souvenirs empruntés aux siècles et aux auteurs chrétiens.

» On peut refuser d'admettre cette explication, on peut contester l'efficacité de ce remède; mais alors il faut donner une autre explication, indiquer un autre remède.

» Il ne suffit pas, ce me semble, de dire comme monseigneur Dupanloup : « CONTINUEZ à faire ce que nos pères ont fait »; attendu qu'il est certain que nos pères n'ont pas prévu les révolutions et les maux de la société actuelle, et n'ont pas su l'en préserver. Dire à un homme qui est arrivé au bord d'un précipice et qui en mesure la profondeur : « CONTINUEZ à aller devant vous, à suivre la route que vos pères ont tracée il y a TROIS SIÈCLES. »

» A moins de promettre à cet homme un miracle,

d'être sûr que Dieu enverra ses Anges pour empêcher qu'il ne se heurte la tête et ne se brise les membres en roulant dans l'abîme, n'est-ce pas donner un conseil bien étrange et assez difficile à pratiquer? »

[1] M. Danjou, *Du paganisme dans la société*, p. 22 à 25.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

FÊTE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

CHAPITRE VIII.

FÊTES DÉCADAIRES.

CHAPITRE IX.

GÉNÉALOGIE DES FÊTES RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION.

CHAPITRE X.

OUVRAGES RELIGIEUX DE LA RÉVOLUTION.

CHAPITRE XI

NOUVELLES PHASES DE LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE.

CHAPITRE XII.

NOUVELLES PHASES DE LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE (*suite*).

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

PRÉPARATIONS A LA RELIGION RÉVOLUTIONNAIRE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.